

Courrier hebdomadaire  
n° 2420-2421 • 2019

# **L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019)**

**Benjamin Biard**

**CRISP**

## Courrier hebdomadaire

Rédacteur en chef : Cédric Istasse

Assistante éditoriale : Fanny Giltaire

Le *Courrier hebdomadaire* est soutenu par l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est également publié avec le concours du Fonds de la recherche scientifique-FNRS et de la Fondation universitaire de Belgique.



Une version numérique du *Courrier hebdomadaire* est disponible en *pay per view* (au numéro) et en accès gratuit pour les abonnés sur le site portail de CAIRN (<http://www.cairn.info>).

Le numéro simple : 6,90 euros – le numéro double : 12,40 euros

Abonnement : 235,00 euros

Souscription, commandes et informations :

CRISP – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tél : 32 (0)2 211 01 80 – Fax : 32 (0)2 219 79 34

<http://www.crisp.be> – [info@crisp.be](mailto:info@crisp.be)

IBAN BE51 3100 2715 7662 – BIC BBRUBEBB

TVA 0408 141 158

Éditeur responsable : Jean Faniel – Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographie et le microfilm, réservés pour tous pays.

ISSN 0008 9664

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. ALLEMAGNE	7
2. AUTRICHE	14
3. BELGIQUE FRANCOPHONE	20
4. BELGIQUE NÉERLANDOPHONE	39
5. DANEMARK	47
6. ESPAGNE	52
7. FINLANDE	55
8. FRANCE	58
9. IRLANDE	64
10. ISLANDE	66
11. ITALIE	69
12. LUXEMBOURG	77
13. MALTE	79
14. NORVÈGE	81
15. PAYS-BAS	84
16. PORTUGAL	89
17. ROYAUME-UNI	90
18. SUÈDE	94
19. SUISSE	97
CONCLUSION	102



## INTRODUCTION

En 2004, le CRISP a publié un ouvrage collectif présentant un panorama des partis politiques d'extrême droite et nationaux-populistes en Europe occidentale<sup>1</sup>. Quinze ans plus tard, les mouvements politiques concernés demeurent présents dans cette partie du Vieux Continent. Plus encore, alors que nombre des partis d'extrême droite et nationaux-populistes peinaient à l'époque à accéder aux arènes parlementaires ou du moins à y obtenir une représentation substantielle, beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui parvenus à intégrer des assemblées législatives ou à renforcer leur présence au sein de celles-ci. Dans un certain nombre de pays, des partis d'extrême droite ou nationaux-populistes soutiennent des gouvernements minoritaires, voire ont rejoint une coalition gouvernementale ; en conséquence, ils participent plus directement aux processus décisionnels. L'extrême droite et le national-populisme semblent ainsi être entrés dans une nouvelle phase, qui consacre la légitimation de ces courants politiques dans le paysage politique européen et leur pouvoir d'influence.

En dépit de cette mutation, l'extrême droite<sup>2</sup> demeure protéiforme en Europe occidentale. *Primo*, l'extrême droite peut être néo-nazie, ce qui signifie qu'elle « défend le racialisme, le racisme biologique et eugéniste, la supériorité de la race blanche (...) et l'antisémitisme racial (...), et qu'elle adhère à une vision complotiste du monde et nie la réalité matérielle du génocide des Juifs [durant la Seconde Guerre mondiale] »<sup>3</sup>. *Secundo*, elle peut être nationale-populiste : dans ce cas, elle n'opère pas de distinction entre des races et n'utilise pas de moyens violents pour mener à bien son projet politique, mais elle a recours à un style politique « fondé sur l'appel au peuple ainsi que sur le culte et la défense du peuple »<sup>4</sup> – ce dernier étant exclusivement composé de membres de la nation, en opposition aux élites mais aussi aux éléments non nationaux. *Tertio*, l'extrême droite peut être de nature eurosceptique, ce qui signifie qu'elle poursuit un objectif souverainiste. *Quarto*, elle peut s'incarner dans le traditionalisme ou dans l'intégrisme religieux ; dans ce cas, les préceptes édictés par le christianisme ou issus de celui-ci peuvent être invoqués pour justifier le non-respect de principes fondamentaux de la démocratie libérale et de droits individuels. *Quinto* et enfin, l'extrême droite peut se développer autour d'un projet relevant du « gramscisme de droite »<sup>5</sup>, c'est-à-dire « de la nécessité (...) de mener

---

<sup>1</sup> P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest. Analyse par pays et approches transversales*, Bruxelles, CRISP, 2004.

<sup>2</sup> Dans la suite de cette étude, pour des raisons de commodité, nous n'emploierons plus que le vocable « extrême droite » (champ dont le national-populisme constitue une variante).

<sup>3</sup> J.-Y. CAMUS, N. LÉBOURG, *Les droites extrêmes en Europe*, Paris, Seuil, 2015, p. 66.

<sup>4</sup> P.-A. TAGUIEFF, *L'illusion populiste*, Paris, Flammarion, 2007, p. 31.

<sup>5</sup> Antonio Gramsci (1891-1937) est député et cadre du Partito comunista italiano (PCI, Parti communiste italien) durant l'entre-deux-guerres. Emprisonné par le régime fasciste pour son rôle au sein du PCI, il se livre à une réflexion quant à l'échec communiste des années 1920, réflexion qu'il consigne par écrit durant sa détention. Sa pensée repose sur l'idée que la politique ne se fait pas seulement dans ses lieux traditionnels et que la prise du pouvoir ne se réalise pas uniquement par une insurrection politique, mais aussi et surtout par un travail idéologique au sein de la société civile pour faire évoluer la mentalité des citoyens, l'esprit du temps. Insistant sur le fait que la droite devrait être davantage soucieuse des dimensions culturelles, le militant politique français Alain de Benoist s'est saisi des travaux d'A. Gramsci dans les années 1970 en les appliquant à la droite et en développant ainsi le mouvement et le concept de « nouvelle droite », dont il est le principal représentant et théoricien.

un combat culturel imposant son vocabulaire puis ses idées »<sup>6</sup> ; dans ce cas, elle est généralement nommée « nouvelle droite ».

Ces différentes formes d'extrême droite peuvent se recouper et se retrouver dans un même parti politique. Mais, quel que soit le type d'extrême droite rencontré, toutes les formations politiques concernées partagent un corpus idéologique et doctrinal commun. Celui-ci repose sur trois caractéristiques : (1) le rejet de l'immigration, voire la xénophobie ; (2) un projet autoritaire en matière de sécurité intérieure ; (3) une rhétorique antisystème et hostile aux partis politiques traditionnels.

Par ailleurs, il est à noter que les différentes formes d'extrême droite peuvent être mobilisées par divers acteurs ou groupes d'acteurs : non seulement des partis politiques, mais également des mouvements sociaux, des organes de presse, des intellectuels, des artistes, etc. Pour sa part, le présent *Courrier hebdomadaire* se focalise principalement sur les organisations partisans, en tant qu'il s'agit du type de structures capables d'exercer l'influence la plus directe sur les processus décisionnels.

Cette multitude de formes que peut prendre l'extrême droite ainsi que les évolutions que connaît ce courant politique conduisent à un regain d'intérêt scientifique pour la notion. La pertinence du concept d'extrême droite lui-même en vient à être questionnée et de nombreuses nouvelles appellations sont proposées, parmi lesquelles « droite radicale »<sup>7</sup>, « droite radicale populiste »<sup>8</sup> ou « droite anti-immigration »<sup>9</sup>. Néanmoins, le qualificatif d'extrême droite demeurant le plus utilisé, c'est celui-ci qui est employé ici.

Sur la base de la même sélection de pays que ceux étudiés dans l'ouvrage de 2004 (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse), à laquelle sont en outre ajoutés trois pays d'Europe occidentale supplémentaires (Finlande, Islande, Malte), le présent *Courrier hebdomadaire* a pour objectif de mieux cerner les partis politiques d'extrême droite qui sont aujourd'hui actifs en Europe de l'Ouest, en relevant les événements clés qui ont marqué leur développement récent, les stratégies politiques qu'ils développent, et leurs rapports avec les pouvoirs législatif et exécutif. Une attention particulière est réservée au cas de la Belgique, de part et d'autre de la frontière linguistique.

D'une manière plus générale, mieux connaître l'extrême droite au sein du paysage politique ouest-européen permet de questionner le potentiel développement d'une internationale d'extrême droite – au même titre que l'internationale socialiste, démocrate-chrétienne ou libérale – et donc de comprendre dans quelle mesure des formations d'extrême droite sont capables de faire preuve de convergence idéologique, de solidarité matérielle et de patronage, ou encore d'être représentées auprès de la communauté internationale<sup>10</sup>.

La situation présentée dans cette étude est celle arrêtée début septembre 2019.

<sup>6</sup> J.-Y. CAMUS, N. LEBOURG, *Les droites extrêmes en Europe*, op. cit., p. 143.

<sup>7</sup> P. NORRIS, *Radical right: voters and parties in the electoral market*, New York, Cambridge University Press, 2005.

<sup>8</sup> C. MUDDE, *Populist radical right parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

<sup>9</sup> J. VAN SPANJE, « Contagious parties: anti-immigration parties and their impact on other parties' immigration stances in contemporary Western Europe », *Party Politics*, volume 16, n° 5, 2010, p. 563-586 ; S. VAN HEERDEN, S. DE LANGE, W. VAN DER BRUG, M. FENNEMA, « The immigration and integration debate in the Netherlands: discursive and programmatic reactions to the rise of anti-immigration parties », *Journal of ethnic and migration studies*, volume 40, n° 1, 2014, p. 119-136.

<sup>10</sup> Cf. T. COOSEMANS, « Les internationales de partis », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2229-2230, 2014.

# 1. ALLEMAGNE

---

L'Allemagne entretient un rapport particulier avec l'extrême droite, en ce sens qu'elle a expérimenté la prise du pouvoir par un parti d'extrême droite en 1933 par la voie démocratique et qu'il en a résulté une dictature parmi les plus inhumaines de l'histoire. En conséquence, le moindre succès d'une formation d'extrême droite dans le pays y est perçu de façon particulièrement critique<sup>11</sup>. Par ailleurs, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les autorités publiques allemandes ont veillé à limiter le développement de partis d'extrême droite. Ainsi, en 1952, le Sozialistische Reichspartei (SRP, Parti socialiste du Reich) est interdit par la Cour constitutionnelle de la République fédérale d'Allemagne. Créé en 1949 par des militants néo-nazis et basé sur une organisation non démocratique et violente, le SRP a alors pour ambition de rassembler autour d'une idéologie de type nationale-socialiste. Remportant un nombre de voix considérable lors de scrutins régionaux – comme en Basse-Saxe en 1951 (11,0 % des voix) –, le SRP est rapidement perçu comme constituant une menace pour l'ordre démocratique nouvellement établi. C'est ainsi que le gouvernement dirigé par Konrad Adenauer demande à la Cour constitutionnelle d'interdire ce parti, ce qu'il obtient le 23 octobre 1952<sup>12</sup>. Depuis lors, plusieurs partis d'extrême droite ont tenté de se développer à travers le temps, mais sans rencontrer le moindre succès.

Au début des années 2000, deux principaux partis se situent à l'extrême droite de l'échiquier politique allemand : le Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD, Parti national-démocrate d'Allemagne) et Die Republikaner (REP, Les Républicains).

Fondé le 28 novembre 1964, le NPD réalise des performances électorales marginales dans les années 1990. Cependant, il semble amorcer un début d'essor lors du scrutin fédéral du 18 septembre 2005. Bien qu'il ne soit que le septième parti en termes de voix obtenues (à savoir 1,6 % des suffrages au niveau national) et qu'il ne parvienne pas à faire son entrée au Bundestag (Diète fédérale : chambre basse du parlement fédéral allemand), il réussit tout de même à quadrupler son précédent score (à savoir 0,4 % lors des élections fédérales du 22 septembre 2002). Ce sursaut électoral demeure néanmoins faible et ne parvient pas à s'inscrire dans la durée. Jamais le NPD ne réussit à dépasser ce résultat lors des scrutins fédéraux ultérieurs.

---

<sup>11</sup> A. PFAHL-TRAUGHBER, « Allemagne. Une extrême droite divisée », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 15-58.

<sup>12</sup> A. BOURNE, F. CASAL BERTOIA, « Mapping “Militant Democracy”: Variation in Party Ban Practices in European Democracies (1945-2015) », *European Constitutional Law Review*, volume 13, n° 2, 2017, p. 221-247.

Le NPD fait l'objet de deux tentatives d'interdiction dans les années 2000. En 2003, le gouvernement et le Parlement allemands introduisent une demande d'interdiction du parti auprès de la Cour constitutionnelle, dénonçant le caractère raciste, négationniste, antisémite et dangereux pour la démocratie de l'organisation partisane désignée. En raison d'un vice de procédure, la demande est rejetée par la Cour constitutionnelle. Portée par des *Länder*, une nouvelle demande d'interdiction est introduite auprès de la Cour constitutionnelle en 2013 à la suite de la découverte de meurtres racistes commis entre 2000 et 2006 par trois militants néo-nazis d'un groupuscule d'extrême droite proche du NPD. En 2017, la requête est rejetée, la Cour constitutionnelle indiquant qu'il s'agit d'une organisation marginale qui ne représente pas une menace en soi pour les fondements démocratiques du pays. Selon la Cour, la répression du comportement des militants du NPD ne relève pas du champ constitutionnel mais doit plutôt être traitée par la police et la justice.

Si le parti ne réussit pas à intégrer le Parlement fédéral, il parvient – certes difficilement – à rejoindre l'une ou l'autre assemblée parlementaire régionale. Il bénéficie ainsi d'une représentation parlementaire dans le *Land* de Saxe en 2004 (avec 9,2 % des suffrages, soit 12 sièges) puis en 2009 (avec 5,6 % des suffrages, soit 8 sièges), ainsi que dans le *Land* de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale en 2006 (avec 7,3 % des suffrages, soit 6 sièges) puis en 2011 (avec 6,0 %, soit 5 sièges). Depuis 2016, le NPD n'est plus représenté dans aucun parlement régional.

Le 25 mai 2014, pour la première fois de son histoire, le NPD parvient à décrocher un siège de député européen. C'est à la suite d'une réforme de la législation allemande relative aux élections européennes (qui consiste en la suppression, exigée par la Cour constitutionnelle, du seuil de 5 % nécessaire pour participer à la dévolution des sièges) qu'est élu Udo Voigt, ancien président du NPD (1996-2011), fils d'un ancien membre de la *Sturmabteilung* (SA, Section d'assaut : organisation paramilitaire du parti nazi) et plusieurs fois condamné par la justice pour incitation à la violence ou à la haine raciale. Avec 0,3 % des suffrages, le NPD perd toutefois ce siège lors du scrutin européen du 26 mai 2019.

Le 5 septembre 2019, l'élection d'un adhérent du NPD, Stefan Jagsch, à la fonction de chef du conseil municipal de Waldsiedlung (dans le *Land* de Hesse) grâce au soutien unanime des membres locaux de la Christlich Demokratische Union Deutschlands (CDU, Union chrétienne-démocrate d'Allemagne), du Sozialdemokratische Partei Deutschlands (SPD, Parti social-démocrate d'Allemagne) et du Freie Demokratische Partei (FDP, Parti libéral-démocrate) provoque un tollé parmi les partis politiques, qui appellent à l'annulation de cette décision<sup>13</sup>.

À l'origine, le REP est une scission de la Christlich-Soziale Union in Bayern (CSU, Union chrétienne-sociale en Bavière). Créé le 26 novembre 1983, il a longtemps été considéré comme la deuxième force politique allemande d'extrême droite<sup>14</sup>. Bénéficiant de performances électorales relativement importantes dans les années 1990 (obtenant jusqu'à 2,1 % des voix exprimées lors du scrutin fédéral du 2 décembre 1990), le REP ne parvient plus à atteindre 1 % des suffrages dans les années 2000. Bien que n'ayant jamais obtenu de siège au Bundestag, il a décroché une représentation au Parlement européen

<sup>13</sup> *Le Monde*, 9 septembre 2019, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).

<sup>14</sup> A. PFAHL-TRAUGHBER, « Allemagne. Une extrême droite divisée », *op. cit.*, p. 23-26.



entre 1989 et 1994 (6 députés européens) et une représentation parlementaire dans deux *Länder* : celui de Berlin en 1989 et celui de Bade-Wurtemberg entre 1992 et 2001. Depuis 2001, le REP n'est plus représenté dans aucune assemblée et voit ses performances électorales se réduire considérablement. Lors des élections fédérales du 24 septembre 2017, il ne dépose aucune liste.

L'explication de la faiblesse électorale tant du NPD que du REP réside dans l'ensemble des stratégies et actions adoptées par les partis politiques traditionnels, ainsi que par les médias et par la société civile, visant à délégitimer et stigmatiser ces deux formations afin de les marginaliser<sup>15</sup>. Ainsi, la presse allemande compare constamment le REP à l'expérience nazie passée. Par ailleurs, la société civile se mobilise afin de compliquer les efforts de ces formations politiques sur le plan organisationnel, par exemple en les empêchant de louer des locaux ou d'organiser des repas dans des restaurants. Enfin, une pression sociale s'exerce sur les citoyens pour les dissuader de rallier ces partis<sup>16</sup>.

À l'inverse de la tendance poursuivie par le NPD et par le REP, le parti Alternative für Deutschland (AfD, Alternative pour l'Allemagne), créé le 6 février 2013, connaît une rapide ascension. Bien qu'il soit traversé par plusieurs tendances idéologiques (allant de la plus modérée à la plus radicale), il s'agit tout d'abord d'un parti conservateur, eurosceptique et libéral sur le plan socio-économique, dirigé par des élites politiques et académiques. Ainsi, sur les 58 signataires du « manifeste pour une alternative électorale » rédigé en 2013, 28 sont des académiques<sup>17</sup>. Alors que le parti n'existe que depuis quelques mois et ne bénéficie d'aucune subvention publique, il parvient à remporter 4,7 % des suffrages lors du scrutin fédéral du 22 septembre 2013, manquant de peu une entrée au Parlement. C'est alors dans les *Länder* orientaux de Brandebourg, de Thuringe et de Saxe que l'AfD opère ses plus significatives percées, y décrochant respectivement 6,0 %, 6,2 % et 6,8 % des suffrages. L'enjeu prioritairement mis en évidence par l'AfD durant cette campagne a été celui du souverainisme politique, bien que les thématiques de l'immigration et de la sécurité intérieure aient aussi été évoquées. Le 25 mai 2014, l'AfD parvient à décrocher 7,0 % des voix au scrutin européen et remporte ainsi 7 sièges d'eurodéputé. Bien qu'il ne puisse alors pas être catégorisé de parti d'extrême droite à proprement parler, il ne s'agit pas moins là d'une performance inédite.

En 2015, le jeune parti connaît des tensions internes. Frauke Petry, représentante de l'aile la plus conservatrice du parti, est élue le 4 juillet 2015 à la présidence de l'AfD, face au fondateur du parti, Bernd Lucke. Cette élection interne provoque le départ d'un nombre important de cadres et d'élus du parti, parmi lesquels 5 des 7 députés européens. C'est à cette époque que le parti devient un parti d'extrême droite en tant que tel<sup>18</sup>. Par exemple, le rejet de toute collaboration avec le mouvement islamophobe Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes (PEGIDA, Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident) est abandonné et certaines tentatives de minimiser l'Holocauste voient le jour.

<sup>15</sup> D. ART, « The AfD and the end of containment in Germany? », *German Politics and Society*, volume 36, n° 2, 2018, p. 76-86.

<sup>16</sup> D. ART, « Reacting to the radical right », *Party Politics*, volume 13, n° 3, 2007, p. 331-349.

<sup>17</sup> K. ARZHEIMER, C. BERNING, « How the Alternative for Germany (AfD) and their voters veered to the radical right, 2013-2017 », *Electoral Studies*, volume 60, 2019, p. 1-10.

<sup>18</sup> *Ibidem*.

Peu de temps après, il est reproché à F. Petry d'adopter une ligne trop modérée, notamment au regard du « devoir de mémoire » de l'Allemagne. Ces tensions débouchent sur le départ de la présidente de l'AfD, le 26 septembre 2017, dans la foulée du scrutin fédéral qui s'est tenu deux jours auparavant. Un des deux députés européens de l'AfD annonce également son départ du parti. Lors du congrès de Hanovre des 2 et 3 décembre 2017, le parti décide de faire prévaloir son aile radicale, en désignant le député européen Jörg Meuthen – déjà (co-)président du parti – et Alexander Gauland, co-président du groupe parlementaire AfD au Bundestag, à la tête du parti. La lutte contre le multiculturalisme et l'islam sont alors les principaux points d'attention du parti, qui par ailleurs lance un appel en faveur d'une réforme de la politique migratoire.

Ces tensions internes et ces changements d'orientation du parti n'ont guère d'impact pour l'AfD sur le plan électoral. Ainsi, le 24 septembre 2017, le parti fait son entrée au Bundestag en remportant 12,6 % des voix, soit 94 sièges (sur 709), devenant la troisième force politique du pays. Plus encore, en 2018, l'AfD parvient à être désormais présente dans l'ensemble des seize assemblées des *Länder*, comptant entre 3 élus dans la Sarre et 25 élus à Berlin ou dans la Saxe-Anhalt. Jamais une formation d'extrême droite n'était parvenue à s'imposer de la sorte depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lors du scrutin européen du 26 mai 2019, la tendance positive pour l'AfD se poursuit : le parti gagne 4,0 % par rapport à 2014, en remportant 11,0 % des suffrages et 11 sièges (+ 4).

Lors des élections régionales du 1<sup>er</sup> septembre 2019 qui se tiennent dans deux *Länder* (Brandebourg et Saxe), l'AfD se renforce à nouveau. Si le parti d'extrême droite ne parvient pas à devenir la première formation politique dans ces *Länder*, il n'en arrive pas moins au deuxième rang, avec respectivement 23,5 % (+ 11,4 %) et 27,5 % (+ 17,7 %) des suffrages. Ce score historique complique la tâche des partis traditionnels dans leur tentative de former les gouvernements régionaux brandebourgeois et saxon.

Le succès de l'AfD doit principalement être compris à l'aune du dossier migratoire qui s'est taillé une place de premier plan dans les débats politiques et dans l'actualité médiatique en Allemagne à partir de 2015, principalement à la suite de la guerre en Syrie. Face à l'afflux de réfugiés sur le territoire allemand, l'AfD défend une ligne claire (qui s'oppose à la politique menée en la matière par la chancelière Angela Merkel, CDU), alors que les partis traditionnels échouent à s'accorder, que ce soit entre eux ou même en leur sein<sup>19</sup>. Ainsi, la CDU n'est pas unanime à l'égard de la politique adoptée par la chancelière A. Merkel. De profondes divisions apparaissent par ailleurs entre la CDU et son parti frère, la CSU. En outre, dans ce contexte, l'AfD a vraisemblablement réussi à mobiliser politiquement un certain nombre de manifestants de PEGIDA qui ne sont pas membres d'un parti.

Le succès de l'AfD s'explique aussi par le cheminement de son positionnement idéologique. Le parti se développe dès 2013 en tant que parti conservateur et eurosceptique, mais il se consolide à partir de 2015 à travers une approche davantage orientée à l'extrême droite de l'échiquier politique. Ainsi, alors qu'il est difficile pour un parti d'extrême droite de s'imposer dans le paysage politique allemand, ce n'est pas en tant que tel que l'AfD s'est initialement ancrée.

---

<sup>19</sup> *Ibidem.*

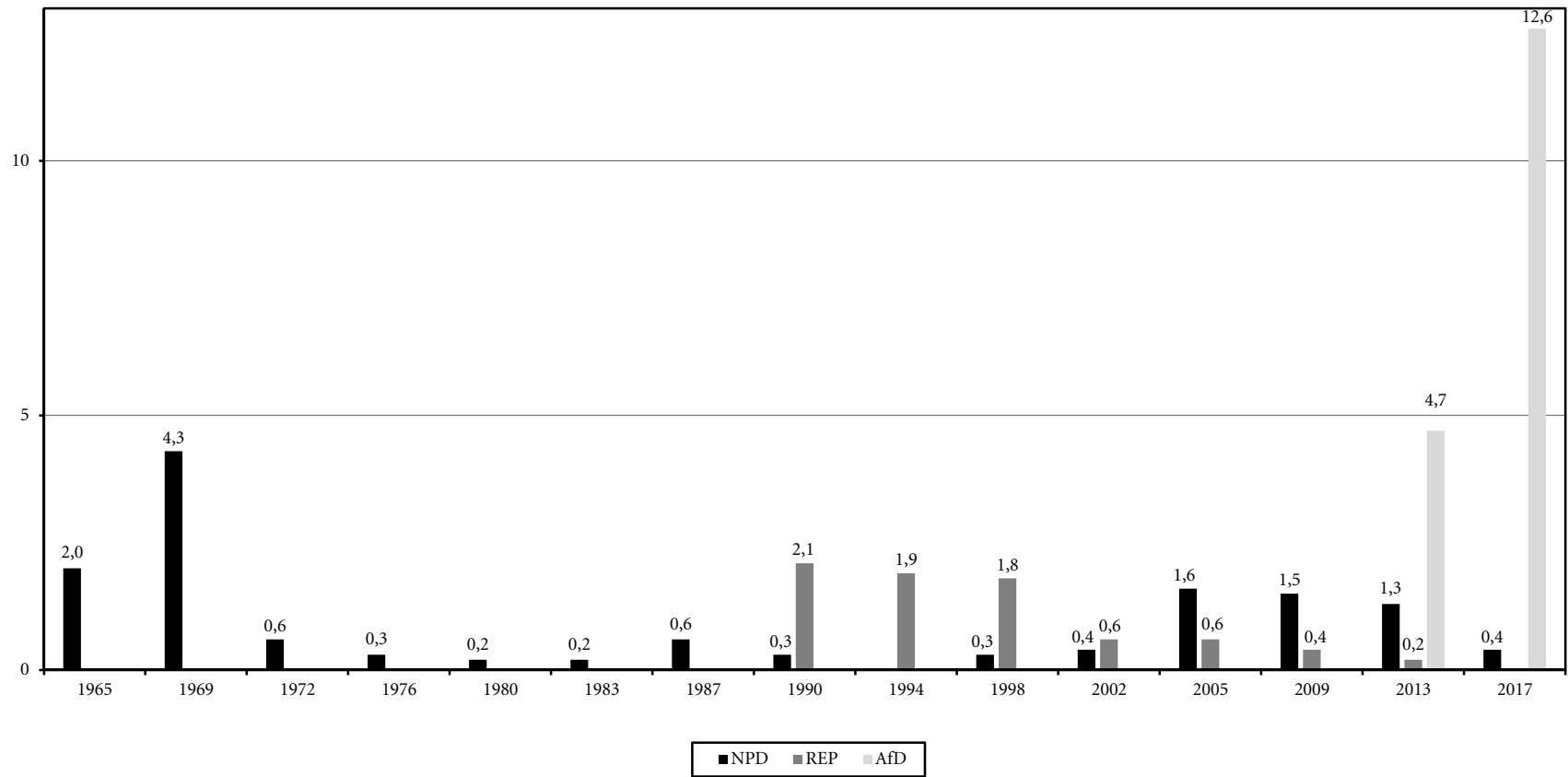
L'extrême droite allemande se développe également bien au-delà de toute structure partisane, notamment en conséquence de la faiblesse historique des partis d'extrême droite en Allemagne. La musique (et particulièrement le « *RechtsRock* » ou « rock identitaire ») est ainsi le moyen le plus utilisé pour attirer les jeunes au sein de groupes d'extrême droite ou néo-nazis<sup>20</sup>. C'est par ce biais qu'est véhiculée la doctrine d'extrême droite, par le recours à des paroles nationalistes, racistes ou antisémites. L'extrême droite allemande s'exprime aussi à travers des actions isolées ou commises par des bandes criminelles. Ainsi, en 2016, 3 500 attaques ont été perpétrées à l'égard de réfugiés ou d'infrastructures destinées à des réfugiés<sup>21</sup>.

---

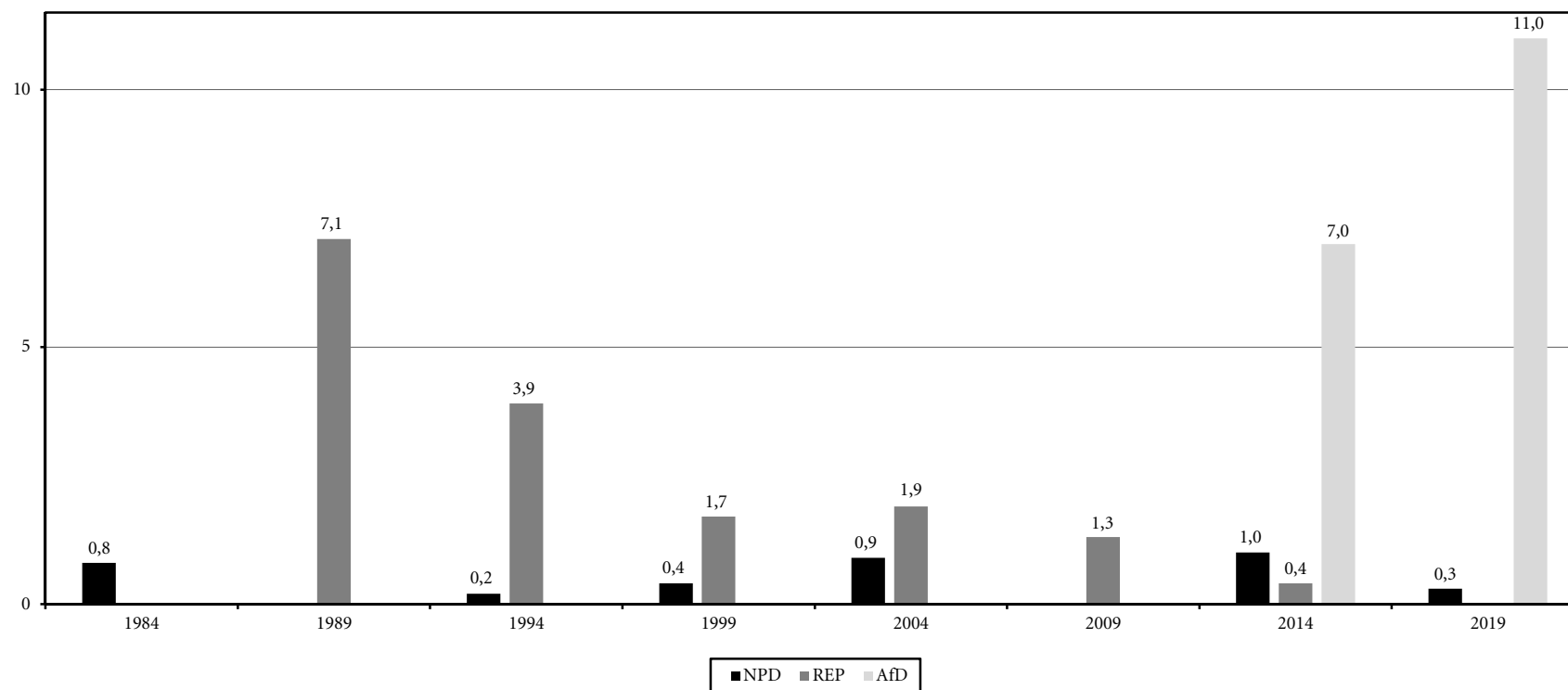
<sup>20</sup> M. LANGEBACH, J. RAABE, « Inside the extreme right. The “White Power” music scene », in A. MAMMONE, E. GODIN, B. JENKINS (dir.), *Varieties of right-wing extremism in Europe*, Londres/New York, Routledge, 2013, p. 249-264.

<sup>21</sup> M. ZOBEL, M. MINKENBERG, « From The Margins, But Not Marginal: Putting The German Radical Right's Influence On Immigration Policy In A Comparative European Context », in B. BIARD, L. BERNHARD, H.-G. BETZ (dir.), *Do they make a difference? The policy influence of radical right populist parties in Western Europe*, Colchester, ECPR Press, 2019, p. 13-36.

Graphique 1. Allemagne. Élections fédérales (Bundestag), 1965-2017 (en % des votes valables)  
 Résultats des principaux partis d'extrême droite : NPD, REP, AfD



Graphique 2. Allemagne. Élection du Parlement européen, 1984-2019 (en % des votes valables)  
Résultats des principaux partis d'extrême droite : NPD, REP, AfD



## 2. AUTRICHE

---

Le Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ, Parti de la liberté d'Autriche), fondé le 3 novembre 1955 sur la base de la Verband der Unabhängigen (VdU, Fédération des indépendants : parti néo-nazi créé en 1949), est la principale formation politique d'extrême droite en Autriche.

Historiquement, le parti défend des idées pangermanistes et est créé en vue de préparer le retour du national-socialisme en Autriche. Il est ainsi principalement composé de sympathisants nazis, de nationalistes pro-allemands et de libertariens. En outre, tous les cadres du FPÖ sont d'anciens membres du Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei (NSDAP, Parti national-socialiste des travailleurs allemands, dit parti nazi), parmi lesquels le premier chef du parti, Anton Reinthaller, ancien sous-secrétaire d'État du gouvernement national-socialiste allemand et ancien *Brigadeführer* dans la Schutzstaffel (SS, Escadron de protection : organisation paramilitaire et politique du parti nazi). Néanmoins, la tendance libérale du parti remplace petit à petit l'ancien positionnement, et le parti est rapidement accepté comme concurrent légitime dans le paysage électoral autrichien qui est alors composé d'un parti chrétien-conservateur, d'un parti social-démocrate et d'un parti national-libéral. Ainsi, en 1957, le FPÖ et le parti chrétien-conservateur Österreichische Volkspartei (ÖVP, Parti populaire autrichien – actuel Die neue Volkspartei, Nouveau parti populaire) proposent un candidat commun à la présidence de l'Autriche. Dès 1963, c'est avec le Sozialdemokratische Partei Österreichs (SPÖ, Parti social-démocrate d'Autriche) que des contacts se nouent. Ces derniers aboutissent à une coalition entre ces deux formations politiques, de 1983 à 1986. Le FPÖ devient ainsi un parti de gouvernement.

En septembre 1986, Jörg Haider accède à la direction du parti, avec un style populiste et un programme axé sur le nationalisme (social) et le libéralisme économique. Cette réorientation du parti conduit à la fin de la coalition avec le SPÖ et à la convocation des électeurs à des élections anticipées, le SPÖ multipliant dès lors les tentatives afin d'établir un « cordon sanitaire » à l'encontre du FPÖ. Alors que le SPÖ renonce à tout contact avec le FPÖ sur le plan national, il continue à coopérer avec lui au niveau local ou régional. L'ÖVP, lui, n'adopte pas une telle stratégie de marginalisation.

Il faut attendre le scrutin législatif du 3 octobre 1999 pour que le FPÖ rejoigne à nouveau une coalition gouvernementale, pour deux législatures. À ce moment, le FPÖ réalise un score historique en obtenant 26,9 % des suffrages exprimés pour l'élection du Nationalrat (Conseil national : chambre basse du parlement fédéral autrichien) et en devenant le premier parti d'Autriche. Ce faisant, le paysage politique autrichien rompt avec la tradition bipartite qui le caractérisait jusqu'alors.

Ce n'est pas sans mal que le gouvernement Schüssel I (ÖVP/FPÖ) est formé, le 4 février 2000. En outre, dès le soir du scrutin et plus encore une fois connue la composition du gouvernement, divers pays de l'Union européenne (UE) décident d'adopter des mesures de sanction à l'égard de l'Autriche : les relations bilatérales entre l'Autriche et certains de ses partenaires de l'UE sont suspendues, les candidats autrichiens à des postes internationaux ne sont désormais plus soutenus et les contacts avec les ambassadeurs autrichiens sont limités.

Suite à sa participation au gouvernement Schüssel I entre 2000 et 2002, le FPÖ est confronté à un affaiblissement électoral inédit pour lui. Lors du scrutin législatif du 24 novembre 2002, il perd 16,9 % des voix par rapport à son score précédent et, lors du scrutin européen du 13 juin 2004, il s'effondre à 6,3 % (soit - 17,2 %). Cela ne l'empêche toutefois pas de rester au pouvoir jusqu'en 2005, dans le gouvernement Schüssel II (ÖVP/FPÖ). Son déclin électoral se confirme lors du scrutin législatif du 1<sup>er</sup> octobre 2006.

Le principal motif de cet échec réside dans la participation même du FPÖ à la coalition gouvernementale. En tant que parti mobilisant un discours populiste et anti-système mais aussi en tant que parti d'extrême droite, le FPÖ doit faire face aux réalités de l'exercice du pouvoir. Après avoir intégré le gouvernement, le parti cesse en effet de se présenter comme une force d'opposition au système. Par ailleurs, l'équipe gouvernementale du FPÖ a tendance à se modérer afin de rendre la coalition viable, par exemple en favorisant le consensus social et économique avec son partenaire, l'ÖVP. Quant à eux, les enjeux migratoire et européen sont relégués à l'arrière-plan. Ainsi, les mesures restrictives adoptées en matière d'immigration et d'intégration sont davantage le fait de l'ÖVP que du FPÖ<sup>22</sup>. Alors que cette posture est jugée adéquate par l'équipe gouvernementale, elle est vue d'un mauvais œil par la majorité des membres de l'appareil du parti, qui préconisent plutôt un retour dans l'opposition. En conséquence, le leader historique du FPÖ, J. Haider, créant une scission au sein du parti, fonde le Bündnis Zukunft Österreich (BZÖ, Alliance pour l'avenir de l'Autriche). C'est avec cette nouvelle formation politique que le chancelier Wolfgang Schüssel décide de poursuivre la législature jusqu'en 2006 (gouvernement Schüssel II, désormais ÖVP/BZÖ). Lors du scrutin législatif suivant, tant le FPÖ que le BZÖ peinent à s'imposer dans le paysage électoral autrichien : le 1<sup>er</sup> octobre 2006, le FPÖ remporte 11,1 % des suffrages tandis que le BZÖ récolte 4,1 %.

Envisageant le futur du FPÖ, d'aucuns ont annoncé que « l'agrégation de partis populistes de droite au gouvernement est souvent une forme de poison pour ces partis »<sup>23</sup>. Pourtant, le FPÖ dépasse ces difficultés. Ainsi, lors du scrutin législatif du 28 septembre 2008, le parti enregistre une avancée de 6,4 %, recueillant 17,5 % des voix. Le 25 avril 2010, lors du premier – et seul – tour de l'élection présidentielle (type de scrutin auquel le parti n'avait plus participé depuis 1992), le FPÖ remporte en outre 15,2 % et sa candidate arrive en seconde position. Cette progression se poursuit lors du scrutin législatif du 29 septembre 2013, avec l'obtention de 20,5 % des votes exprimés.

---

<sup>22</sup> K. R. LUTHER, « Of goals and own goals: a case study of right-wing populist party strategy for and during incumbency », *Party Politics*, volume 17, n° 4, 2011, p. 453-470.

<sup>23</sup> P. MOREAU, « Autriche. Grandeur et décadence du FPÖ », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 59-125.

Par ailleurs, lors du scrutin européen du 7 juin 2009, le FPÖ poursuit son ascension en doublant son score de 2004 et en passant de 6,3 % (soit 1 siège) à 12,7 % (soit 2 sièges). À l'occasion des élections européennes du 25 mai 2014, le FPÖ double à nouveau sa représentation parlementaire, recueillant 19,7 % des suffrages et décrochant 4 sièges.

Si le FPÖ parvient à retrouver une place centrale dans le paysage politique autrichien, il n'en va pas de même du BZÖ. Ce parti réalise certes une performance électorale inédite le 28 septembre 2008, en décrochant 10,7 % des voix lors du scrutin législatif et en se hissant au quatrième rang, mais il perd toute représentation parlementaire nationale lors des élections législatives du 29 septembre 2013, à l'occasion desquelles il n'obtient plus que 3,5 % des suffrages. Au niveau européen également, le BZÖ n'atteint pas la limite des 5 % lors des élections du 7 juin 2009 : avec 4,6 %, il ne décroche aucun siège (bien que l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne du 13 décembre 2007, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, permette à l'Autriche de bénéficier d'un siège supplémentaire, qui revient au BZÖ dès 2011). À l'occasion des élections européennes du 25 mai 2014, le BZÖ ne remporte plus que 0,5 % des voix et est dorénavant marginalisé dans le paysage politique autrichien et européen. Ces mauvais résultats découlent du décès accidentel du leader du parti, J. Haider, le 11 octobre 2008, ainsi que de tensions internes ayant suivi l'élection d'un nouveau président du BZÖ, en avril 2009, qui a fait évoluer le parti dans un sens plus libéral. En décembre 2009, la fédération BZÖ de Carinthie fusionne avec le FPÖ (revenant donc à la situation qui avait prévalu jusqu'en avril 2005, quand le mouvement inverse s'était produit).

En 2015, des élections régionales prennent place dans quatre *Länder* autrichiens, respectivement en Styrie le 22 mars, dans le Burgenland le 31 mai, en Haute-Autriche le 27 septembre et à Vienne le 11 octobre. Lors de ce quadruple scrutin, le FPÖ confirme son ascension avec des résultats allant de 15,0 % dans le Burgenland à 30,8 % à Vienne.

Le 24 avril 2016, lors du premier tour de l'élection présidentielle autrichienne, le FPÖ sort vainqueur. Arrivant en tête, le candidat FPÖ Norbert Hofer inflige une défaite aux forces traditionnelles, puisque c'est face au candidat indépendant mais soutenu par le parti écologiste Die Grünen - Die Grüne Alternative (Les Verts - L'alternative verte), Alexander Van der Bellen, qu'il se qualifie et que, pour la première fois depuis 1951, le second tour n'est pas destiné à être disputé par des candidats des deux grands partis autrichiens que sont le SPÖ et l'ÖVP. Cependant, le deuxième tour (qui se tient le 22 mai puis, suite à son invalidation par la Cour constitutionnelle, le 4 décembre 2016) ne voit pas la victoire du candidat du FPÖ.

Lors du scrutin législatif du 15 octobre 2017, le parti obtient des résultats presque similaires à ceux obtenus en 1999 et parvient à intégrer la coalition gouvernementale (gouvernement Kurz, ÖVP/FPÖ). Ce nouveau dynamisme du FPÖ s'explique notamment par la refondation qu'il a connue grâce à Heinz-Christian Strache. Président du FPÖ depuis 2005, celui-ci a su tirer les leçons de la précédente participation gouvernementale en développant un triple chantier : idéologique, sémantique et organisationnel<sup>24</sup>. Sur le plan idéologique, le FPÖ a abandonné le discours national-allemand – qui visait à réunir l'Autriche avec l'Allemagne – au profit du patriotisme autrichien. Désormais, le parti entend défendre la nation autrichienne contre un ensemble d'acteurs désignés comme étant des ennemis,

<sup>24</sup> P. MOREAU, *L'Autriche des populistes*, Paris, Fondation pour l'innovation politique, 2016, p. 23.



à savoir la Commission européenne, les migrants et les Roms. Dès lors, le FPÖ a également accentué son orientation eurosceptique. Mais la réorientation idéologique du FPÖ va plus loin encore. Alors que J. Haider était « un antisioniste flamboyant, ami de tous les despotes arabes et aimé des populations musulmanes qui l'appelaient “le lion” »<sup>25</sup>, son successeur a développé un discours davantage anti-islam (selon lui, la religion musulmane serait incompatible avec la Constitution autrichienne) et anti-immigration. Sur le plan sémantique, le FPÖ a engagé une stratégie de dédramatisation, qui vise à le rendre davantage acceptable auprès des électeurs. Cela est passé par un renouvellement de la rhétorique employée mais aussi par le rejet clair de l'héritage nazi. En outre, alors que l'ancien FPÖ rejetait la démocratie et appelait à détruire le système, le FPÖ de H.-C. Strache dirige ses critiques contre la démocratie représentative, défendant un modèle de démocratie plus participatif et répondant ainsi d'autant mieux à la méfiance qu'expriment les citoyens à l'égard de leurs représentants. Enfin, il rejette ouvertement toute forme de violence. Sur le plan organisationnel, le FPÖ est parvenu à se moderniser sous l'impulsion de H.-C. Strache.

En conséquence de ces évolutions qui ont marqué le FPÖ durant les dernières années, les partis traditionnels – principalement l'ÖVP – se sont alignés sur le FPÖ en défendant les mêmes enjeux et en adoptant des mesures allant dans le même sens<sup>26</sup>. Ainsi, les thématiques de l'immigration et de la sécurité intérieure ont gagné en importance en Autriche. Cet alignement a provoqué un renforcement électoral du FPÖ, les électeurs « préférant l'original à la copie »<sup>27</sup>. C'est ainsi que, en 2017, le FPÖ a pu enregistrer des performances électorales importantes et, à nouveau, intégrer le gouvernement national.

Cette fois, le FPÖ réussit à exercer une influence significative au sein du gouvernement. Dans certains domaines, comme l'immigration ou la sécurité aux frontières, son rôle consiste essentiellement à intensifier la position de son partenaire de coalition, l'ÖVP. Dans d'autres domaines, le FPÖ est une véritable force d'impulsion. C'est par exemple le cas lorsque le gouvernement Kurz décide de ne pas signer le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (dit Pacte de Marrakech) ou d'accorder la nationalité autrichienne aux germanophones de la province italienne de Bolzano (plus connue sous le nom de Haut-Adige ou de Tyrol du Sud)<sup>28</sup>.

En mai 2019, une vidéo où apparaît le vice-chancelier et président du FPÖ, H.-C. Strache, est rendue publique. Tournée en « caméra cachée » à Ibiza, elle montre un échange entre le vice-chancelier et une femme qu'il croit être la nièce d'un oligarque russe. Cette personne se voit proposer l'octroi de contrats publics en échange d'un financement de la campagne électorale du FPÖ, notamment à travers l'achat de parts d'un tabloïd autrichien, le *Kronen Zeitung*. Surnommé l'Ibizagate, ce scandale provoque le limogeage du vice-chancelier et, en conséquence, la démission de l'ensemble des ministres FPÖ du gouvernement autrichien. Le Premier ministre, Sebastian Kurz (ÖVP), nomme de nouveaux ministres au profil technique et annonce la tenue d'élections anticipées. Le 27 mai 2019, le Parlement autrichien adopte à la majorité une motion de censure (déposée par le SPÖ et soutenue

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>26</sup> F. HAFEZ, R. HEINISCH, « The political influence of the Austrian Freedom Party », in B. BIARD, L. BERNHARD, H.-G. BETZ (dir.), *Do they make a difference?*, op. cit., p. 145-164.

<sup>27</sup> P. MOREAU, « The FPÖ: the road to power », in J. JAMIN (dir.), *L'extrême droite en Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2016, p. 135.

<sup>28</sup> F. HAFEZ, R. HEINISCH, « The political influence of the Austrian Freedom Party », op. cit.

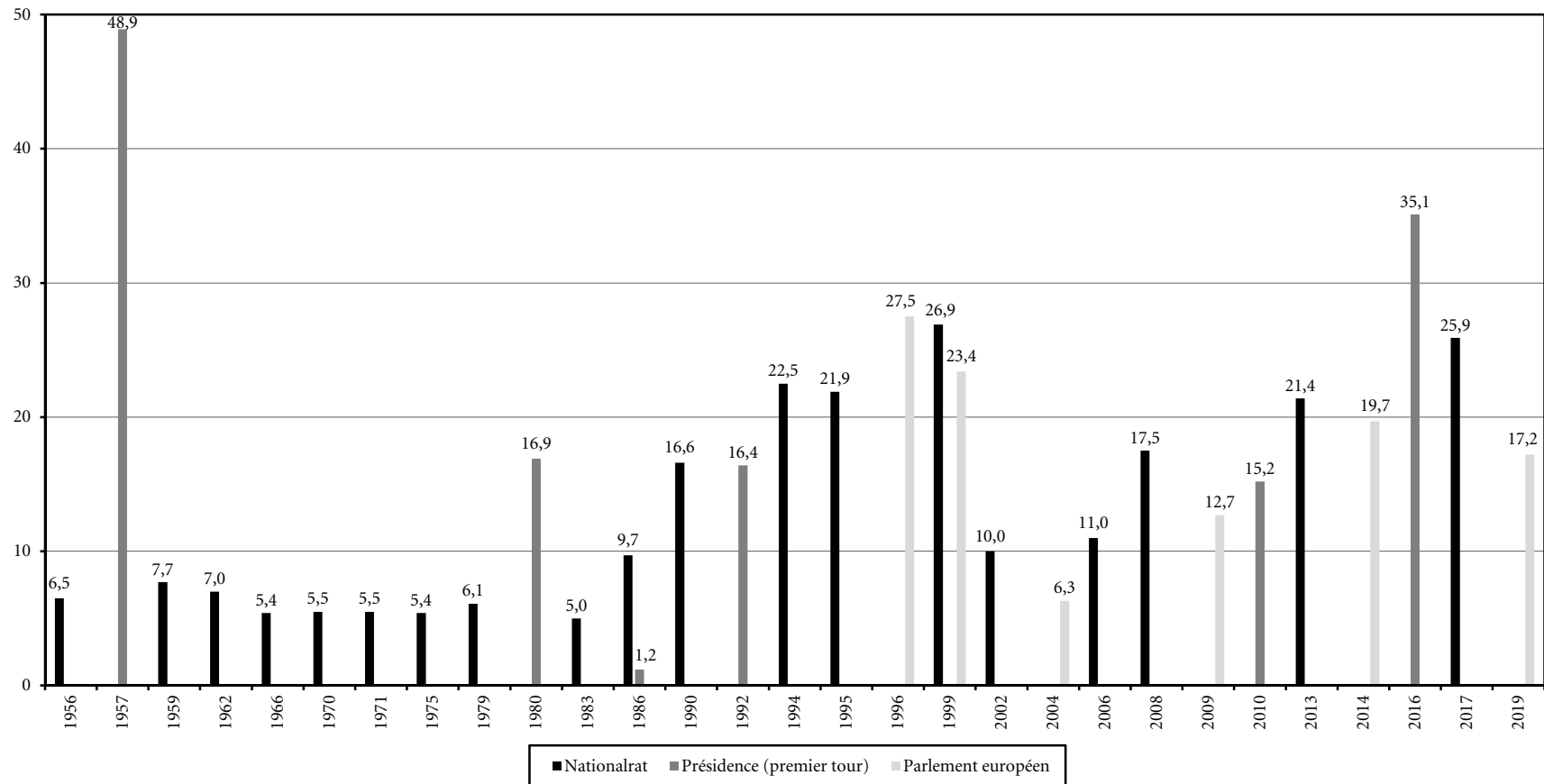
notamment par le FPÖ) à l'encontre du gouvernement Kurz. Le président de la République, A. Van der Bellen, forme alors un nouveau gouvernement chargé d'assurer la transition jusqu'aux élections anticipées (gouvernement Löger, ÖVP).

L'Ibizagate, au cœur duquel se trouve le FPÖ, n'a qu'un impact modéré sur les résultats du parti d'extrême droite lors du scrutin européen du 26 mai 2019. Demeurant la troisième formation en termes de suffrages obtenus, il obtient 17,2 % des voix (contre 19,7 % en 2014) et remporte 3 sièges (contre 4 en 2014) sur 18<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> À l'heure de publier le présent *Courrier hebdomadaire*, les élections législatives anticipées du 29 septembre 2019 n'ont pas encore eu lieu.

Graphique 3. Autriche. Élections législatives (Nationalrat), élections présidentielles et élections européennes, 1956-2019 (en % des votes valables)  
Résultats du FPÖ



Remarque : le graphique 3 reprend les résultats enregistrés par le FPÖ depuis sa fondation en 1955, indépendamment des évolutions idéologiques qu'il a connues.

### 3. BELGIQUE FRANCOPHONE

---

Alors que l'extrême droite flamande est particulièrement bien établie en Flandre depuis plusieurs décennies – et ce malgré un ressac électoral important entre 2009 et 2018 –, elle peine à s'imposer en Belgique francophone. Pourtant, pendant près de trois décennies, un parti d'extrême droite a réussi à se distinguer dans le paysage politique : le Front national (FN).

#### 3.1. LE FRONT NATIONAL (FN) ET SES DISSIDENCES

Le Front national (FN) belge est fondé en septembre 1985 par Daniel Féret, qui en est désigné président ; précédemment, D. Féret avait milité à l'Union pour une nouvelle démocratie (UND) – une minuscule formation poujadiste et xénophobe – et, dans les années 1970, au parti libéral wallon de l'époque<sup>30</sup>. Le nom du parti, son sigle et son emblème (la flamme tricolore), de même que son programme et ses slogans, sont calqués sur le parti français éponyme dirigé par Jean-Marie Le Pen. La lutte contre l'immigration et contre l'insécurité, deux thèmes généralement amalgamés, et la dénonciation du système politique et de ses acteurs (les autres partis politiques et les syndicats, en particulier) constituent ses principaux chevaux de bataille. Il défend un nationalisme belge et, longtemps, promeut une organisation de l'État basée sur les provinces avant d'admettre la réalité du fédéralisme<sup>31</sup>. Il s'oppose à l'usage des drogues, à l'union des couples de même sexe ainsi qu'à la polygamie (il réaffirme l'importance du mariage entre un homme et une femme), et à l'avortement (il se dit attaché au respect de la vie de l'enfant à naître).

---

<sup>30</sup> Sur le FN, cf. G. BREËS, *L'affront national. Le nouveau visage de l'extrême droite en Belgique*, Bruxelles, EPO, 1991 ; P. BREWAEYS, V. DAHAUT, A. TOLBIAC, « L'extrême-droite francophone face aux élections », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1350, 1992 ; M. ABRAMOWICZ, *Les rats noirs. L'extrême droite en Belgique francophone*, Bruxelles, Luc Pire, 1996 ; W. HAELSTERMAN, M. ABRAMOWICZ, « La représentation électorale des partis d'extrême-droite », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1567-1568, 1997 ; J. FANIEL, « L'extrême droite après les scrutins de 1999 et 2000 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1709-1710, 2001 ; P. BLAISE, « Belgique (2). L'extrême droite francophone. Dissensions internes, faiblesse structurelle et instabilité électorale », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest, op. cit.*, p. 149-178 ; A. TRÉFOIS, J. FANIEL, « L'évolution des partis politiques francophones (2002-2007) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1972, 2007, p. 40-46 ; J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2206-2207, 2014, p. 57-62.

<sup>31</sup> P. DELWIT, « Le Front national (FN) », in P. DELWIT, J.-B. PILET, É. VAN HAUTE, *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, p. 242-243.

Il se caractérisera par une propagande axée sur l'insécurité et les étrangers, ainsi que par une dénonciation du « pouvoir occulte » des loges maçonniques.

Le parti connaît plusieurs dizaines de scissions<sup>32</sup>, dont les principales sont la Droite nationale, le Front nouveau de Belgique (FNB) et Force nationale (FNationale) puis Wallonie d'abord!. Le plus souvent, ces dissidences relèvent davantage de querelles de personnes ou de visions divergentes quant à l'organisation du parti et à sa gestion que de conflits proprement idéologiques. Ces nombreuses scissions ne sont guère porteuses sur le plan électoral. Ainsi, le FNB n'obtient que 0,5 % des voix lors du scrutin régional wallon du 13 juin 2004 et 0,5 % lors du scrutin fédéral du 10 juin 2007 dans les circonscriptions wallonnes. Fondé en 2004, le parti FNationale ne recueille quant à lui que 0,3 % des voix au scrutin fédéral de 2007 dans les cantons wallons, avant de devenir Wallonie d'abord! en 2008, une formation d'extrême droite qui joue la carte du régionalisme et qui tend à se modérer afin de se distancier de l'étiquette d'extrême droite qui lui est accolée<sup>33</sup>. Wallonie d'abord! décroche 1,0 % des suffrages lors du scrutin régional wallon du 7 juin 2009 puis, respectivement, 1,7 % et 0,5 % des voix lors des scrutins fédéraux du 13 juin 2010 et du 25 mai 2014 dans les circonscriptions wallonnes.

D'autres partis d'extrême droite existent également par ailleurs, mais sans grand succès non plus. Ainsi, le Bloc national (BN) remporte 0,1 % des suffrages lors du scrutin régional wallon du 13 juin 2004. Nation – parti fondé en 1999 et dont la principale figure est Hervé Van Laethem, ancien responsable des jeunesses du FNB et ancien dirigeant du groupe néo-nazi L'Assault, actif de 1988 à 1993<sup>34</sup> – ne parvient jamais à dépasser 0,5 % des suffrages (score réalisé lors des scrutins régionaux wallons du 25 mai 2014 et du 26 mai 2019).

Signalons enfin le parti Agir<sup>35</sup>, qui est successeur légal de l'asbl à la base du FN belge. Lui aussi peine à se développer puisque, le 26 mai 2019, il ne parvient pas à dépasser 0,3 % en Wallonie (que ce soit pour le scrutin régional wallon ou pour le scrutin fédéral).

Au niveau communal, si ces formations parviennent parfois à décrocher des sièges, ceux-ci restent très peu nombreux ; ensemble, les formations d'extrême droite (FN compris) obtiennent 6 mandats de conseiller communal en 2000, 28 en 2006, 5 en 2012 et 1 seul en 2018 (Agir, à Fleurus), en Wallonie ou en Région bruxelloise.

Revenons au FN. Sur le plan électoral, ce parti obtient un premier siège de conseiller communal en 1988 (dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean). Il en décroche ensuite 72 en 1994, 6 en 2000 et 28 en 2006. Ces sièges sont répartis en Région bruxelloise et en Wallonie ; formation bruxelloise à l'origine, le FN voit progressivement le Hainaut devenir sa principale zone d'implantation électorale. Lors des scrutins provinciaux, le FN obtient 10 sièges en 1994, 1 seul en 2000 et 4 en 2006. Au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, le parti remporte 2 sièges sur 75 en 1989, 6 en 1995,

<sup>32</sup> RésistanceS.be, l'observatoire belge de l'extrême droite, en recensait déjà plus d'une trentaine en 2005 (M. ABRAMOWICZ, « Plus de trente dissidences au FN depuis sa création », *RésistanceS.be*, 5 février 2005).

<sup>33</sup> J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 64-66.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 62-64.

<sup>35</sup> À ne pas confondre avec l'Avant-garde d'initiative régionaliste (AGIR), parti d'extrême droite wallon concurrent du FN qui était né en 1989 d'une dissidence du Parti des forces nouvelles (PFN, créé en 1983 et disparu en 1991 par intégration dans le FN) et qui a connu un certain succès électoral en région liégeoise et dans une partie du Hainaut ; ce parti a cessé d'exister en 1996.

2 en 1999 et 4 sur 89 en 2004 (mais perd toute représentation lors du scrutin régional de 2009). Au Parlement wallon, il obtient 2 élus en 1995, 1 en 1999 et 4 en 2004 (mais, dans cette assemblée également, n'envoie plus aucun député siéger à partir des élections régionales de 2009). Sur cette base, le FN envoie 3 représentants au Parlement de la Communauté française en 1995 et 1 en 1999, et il aurait dû en envoyer 5 en 2004 ; cependant, suite à une manœuvre jugée contraire au règlement, un de ces élus n'est pas autorisé à siéger, ni même à être remplacé, ce qui prive le FN d'un siège dans cette dernière assemblée et l'empêche d'y jouir du statut, plus avantageux, de groupe politique<sup>36</sup>. Dès le scrutin régional de 2009, le FN n'est plus représenté au sein du Parlement de la Communauté française (conséquence de son absence des assemblées régionales bruxelloise et wallonne). Au niveau national, le FN remporte 1 siège à la Chambre des représentants en 1991, 2 en 1995<sup>37</sup>, 1 en 1999, 1 en 2003 et 1 en 2007. En 2003, il décroche en outre 2 sièges au Sénat<sup>38</sup>, ce qui lui permet d'accéder au financement public des partis, pour un montant annuel de quelque 471 000 euros à l'époque ; en 2007, il conserve 1 siège dans cette assemblée. Néanmoins, le ressac électoral rencontré lors des élections régionales de 2009 se confirme et le FN perd toute représentation au Parlement fédéral dès les élections législatives de 2010. Enfin, D. Féret est élu député européen en 1994, mais perd son siège en 1999. Jamais le FN ne retrouvera de représentation parlementaire au niveau européen.

En termes de résultats électoraux<sup>39</sup>, le FN enregistre des scores en hausse dans les cantons bruxellois de 1985 (0,6 % au scrutin national) à 1995 (7,5 % pour le parlement régional et 7,6 % pour la Chambre des représentants : il constitue alors la cinquième force politique en région bruxelloise). Il plonge ensuite à 2,6 % en 1999 (tant pour le scrutin régional que pour le scrutin fédéral), avant de remonter jusqu'à 4,7 % au scrutin régional de 2004. Enfin, durant les trois derniers scrutins régionaux ou fédéraux auxquels il prend part dans les cantons bruxellois, il voit ses résultats décliner : 2,9 % en 2007, 1,7 % en 2009 et 1,0 % en 2010. Dans les cantons wallons, l'histoire électorale du FN court de 1991 à 2010<sup>40</sup>. Au cours de la décennie 1990, le parti remporte entre 1,7 % et 5,6 % des voix, pour une moyenne de 4,2 %. Durant les années 2000-2009, cette moyenne monte légèrement, à 4,6 % (la période étant notamment celle durant laquelle le parti connaît son maximum historique : 8,1 %, en 2004 pour l'élection du Parlement wallon). En 2010, le FN obtient seulement 1,4 %, soit le score le plus bas qu'il ait jamais enregistré ; il perd alors le statut de cinquième force politique wallonne acquis en 1991 pour n'être plus qu'au sixième rang.

À partir du moment où le FN accède au financement public des partis politiques, en 2003, il est tenu de déposer annuellement un bilan comptable détaillé au Parlement fédéral. La comptabilité et la gestion du FN apparaissent toutefois rapidement problématiques. À plusieurs reprises, aucun document n'est remis. S'ensuivent le déclenchement d'informations judiciaires et la suspension partielle du versement de la dotation au FN par la Chambre des représentants et le Sénat durant un à quatre mois (la sanction

<sup>36</sup> A. TRÉFOIS, J. FANIEL, « L'évolution des partis politiques francophones (2002-2007) », *op. cit.*, p. 41.

<sup>37</sup> Dont un occupé par Marguerite Bastien, qui fondera le FNB en 1996.

<sup>38</sup> Dont un occupé par Francis Detraux, qui fondera FNationale en 2004.

<sup>39</sup> Cf. C. ISTASSE, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). I. Analyse par région », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2416-2417, 2019, p. 27-28, 32-33, 73-75 et 83-85.

<sup>40</sup> Sont pris ici en considération les scrutins fédéraux, régionaux et provinciaux.

maximale dans ce cas) chaque année entre 2004 et 2010, sauf en 2006<sup>41</sup>. D. Féret fait l'objet de plusieurs enquêtes, tant en raison de sa gestion financière du parti que pour des faits d'incitation à la discrimination et à la haine raciale. Les sanctions financières interviennent uniquement en raison du premier motif. Mais c'est pour le second que le président du FN est condamné par la justice et, en 2006, est notamment déchu de ses droits civils et politiques pour une durée de dix ans<sup>42</sup>.

Les tensions créées à l'intérieur du FN par ces événements conduisent, peu après le scrutin fédéral du 10 juin 2007, à l'écartement de D. Féret. L'avocat et sénateur frontiste Michel Delacroix devient président du FN. Autour de lui, le groupe de parlementaires (dont le député bruxellois Patrick Sessler, secrétaire général du parti, et les quatre députés wallons : Jean-Pierre Borbouse, Daniel Huygens, Charles Petitjean et Charles Pire) qui a mis en minorité l'ancien président entend restructurer le parti, renouer avec les militants qui l'ont quitté pour fonder d'autres mouvements (ils parviennent en particulier à rallier des militants du FNB et de FNationale) et mettre sur pied un parti d'extrême droite solide. Cependant, un groupe de cadres demeurés fidèles à D. Féret conteste à la nouvelle direction du parti l'utilisation du nom, du sigle et de l'emblème du FN. Parmi eux figurent Patrick Cocriamont, le député fédéral du FN, qui préside ce groupe à partir du 21 juin 2008, et Salvatore Nicotra, ancien conseiller communal à Saint-Gilles et conseiller communal à Fleurus depuis 2006. Le parti est coupé en deux. En septembre 2007, les biens et la comptabilité du FN sont mis sous séquestre judiciaire et les comptes du parti sont bloqués. Devant l'ambiguïté de la situation interne, les présidents de la Chambre et du Sénat suspendent le versement de la dotation fédérale au parti.

Le 6 novembre 2008, M. Delacroix est contraint à la démission de la présidence du FN « anti-Féret ». Ce groupe a en effet clamé son rejet de toute référence au nazisme. Or le sénateur est apparu ce jour-là dans une vidéo privée, diffusée par le journal télévisé de la mi-journée de la Radio-télévision belge de la Communauté française (RTBF, chaîne publique), en train de chanter une chanson ironisant sur les camps d'extermination nazis. Cet épisode déclenche le jour même un tollé au Sénat et en dehors, ainsi que le dépôt de plaintes en justice par le ministre de la Justice, par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLR), ainsi que par le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX).

M. Delacroix est suspendu pour un an par l'Ordre des avocats<sup>43</sup>. D. Huygens le remplace à la tête de ce FN, l'emportant sur l'autre candidat, C. Petitjean. Il apparaîtra par la suite que D. Féret est à l'origine de l'envoi de la vidéo à la presse<sup>44</sup>.

Peu de temps après, c'est contre P. Cocriamont, président de l'autre FN, que sont déposées des plaintes pour négationnisme et pour incitation à la haine raciale, suite à la diffusion d'un enregistrement de propos tenus par le député. Ces nouvelles tensions

---

<sup>41</sup> M. GÖRANSSON, J. FANIEL, « Le financement et la comptabilité des partis politiques francophones », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1989-1990, 2008, p. 72-74 ; A. TRÉFOIS, J. FANIEL, « L'évolution des partis politiques francophones (2002-2007) », *op. cit.*, p. 43-46 ; J. SMULDERS, « Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013). I. Bases juridiques et partis francophones », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2238-2239, 2014, p. 6.

<sup>42</sup> Également condamné, l'ancien webmaster du site Internet du FN, Georges-Pierre Tonnelier, est pour sa part frappé d'une peine d'inéligibilité de sept ans.

<sup>43</sup> M. Delacroix a fait appel de la première décision, qui le suspendait à vie.

<sup>44</sup> *Le Soir*, 1<sup>er</sup> décembre 2008.

et le remplacement de M. Delacroix par D. Huygens provoquent la création, au sein de ce FN-là, d'une « Fédération wallonne du Front national » par C. Petitjean et C. Pire, ainsi que le départ d'Alex Quévy, conseiller communal à Saint-Ghislain, qui fonde les Forces démocrates wallonnes (FDW) <sup>45</sup>.

À l'occasion des élections européennes, régionales et communautaires du 7 juin 2009, le groupe conduit par D. Huygens est habilité à faire usage du nom Front national et du sigle FN. La liste déposée sous ce nom dans le collège électoral français pour l'élection du Parlement européen est emmenée par le député wallon et de la Communauté française sortant et conseiller communal carolorégien J.-P. Borbouse. Figurent également sur cette liste P. Sessler, Quentin de Launois, responsable pour le Brabant wallon, et Philippe Duquenne. Pour l'élection du Parlement wallon, des listes FN sont déposées dans 10 des 13 circonscriptions (il n'y en a pas dans celle de Thuin ni dans les deux que compte la province de Luxembourg). Les députés wallons et de la Communauté française sortants D. Huygens et J.-P. Borbouse figurent sur la liste déposée dans la circonscription de Charleroi. Cette liste y recueille 6,3 % des voix (- 8,2 %), soit le meilleur résultat du FN en Wallonie à ce scrutin. Mais le FN perd toute représentation au Parlement wallon. Au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, la liste emmenée par le député sortant P. Sessler remporte 1,9 % des suffrages (- 3,5 %) dans le collège français, mais pas de siège. Par conséquent, le FN disparaît également du Parlement de la Communauté française. On ne compte dès lors plus que deux parlementaires élus sur une liste FN : le député fédéral P. Cocriamont et le sénateur M. Delacroix, qui n'appartiennent cependant pas au même FN.

Partout où il est présent, le FN de D. Huygens et P. Sessler est en concurrence avec une ou plusieurs autres listes d'extrême droite. En Wallonie, il affronte soit celles de Wallonie d'abord! soit des listes Fraternité nationale pour plus de liberté, d'union et de solidarité (FN Plus), dont celle de Charleroi est emmenée par le parlementaire sortant C. Petitjean, soit les deux à la fois. En Région bruxelloise, il est confronté aux listes Front national de Bruxelles <sup>46</sup> (FNB, sur laquelle figure la députée bruxelloise sortante Audrey Rorive, compagne de D. Féret), Nation et Front démocratique bruxellois (FDB, liste conduite par le député bruxellois sortant Paul Arku, élu sur la liste FN en 2004), ainsi qu'à celle du Vlaams Belang (VB), déposée dans le collège néerlandais. Dans tous les cas, les listes FN devancent les autres listes d'extrême droite francophone (en Région bruxelloise, la liste du VB obtient cependant un meilleur résultat que celle du FN). Les listes FN Plus et FNB sont composées de candidats du FN « féretiste » ou proches de celui-ci. C. Pire (qui ne prend pas part au scrutin) et C. Petitjean, déçus de n'avoir pas obtenu les places convoitées sur les listes FN (« anti-Féret », donc), ont quitté ce groupe et se sont alliés au groupe du fondateur et ancien président du FN, alors qu'ils avaient pourtant contribué à mettre ce dernier en minorité en 2007 <sup>47</sup>.

Dans la foulée de ce scrutin, dont le résultat est calamiteux pour l'extrême droite francophone, les deux FN rivaux tentent de se rapprocher. L'objectif est notamment de refonder une association de financement, afin de pouvoir à nouveau bénéficier de la

<sup>45</sup> A. VICK, « FN "rénové"... dégraissé ? », *RésistanceS.be*, 12 décembre 2008 ; J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 66-67.

<sup>46</sup> Ou Forces nouvelles belges, selon les sources.

<sup>47</sup> M. ABRAMOWICZ, « Le FN anti-Féret, désormais le seul Front national », *RésistanceS.be*, 17 avril 2009.



dotation publique fédérale à laquelle le FN pourrait prétendre<sup>48</sup>. Mais les deux clans ne parviennent pas à s'entendre. P. Cocriamont, C. Petitjean et C. Pire demeurent dans le même FN, toujours présidé par le premier et structuré à partir de septembre 2009 sur la base d'une Fédération des nationalistes wallons (FNW), créée le 26 septembre et dirigée par les deux derniers, et d'une Fédération des nationalistes bruxellois. À la même période, D. Féret annonce qu'il ne reconnaît plus cette mouvance, mais soutient un troisième Front national, emmené par S. Nicotra<sup>49</sup>. C'est désormais celui-ci qui préside l'asbl Front national-Nationaal Front (FN-NF) fondée en 1985 par D. Féret. Quelques mois plus tard, le journal *RésistanceS.be* indique que ce FN regrouperait plus de 300 membres, soit six fois plus que le total des militants des FN de P. Cocriamont et de D. Huygens<sup>50</sup>.

Lorsqu'intervient le scrutin fédéral anticipé du 13 juin 2010, deux de ces trois groupes s'unissent pour déposer des listes FN pour l'élection de la Chambre. Incluant la FNW, ils rallient également le mouvement Nation et le FDB. Représentant le troisième groupe, S. Nicotra conduit une liste FN+, très incomplète, dans la circonscription du Hainaut (seule circonscription où l'on trouve une liste portant cette appellation)<sup>51</sup>. Dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, la liste FN comprend P. Arku, du FDB. Elle y recueille 0,7 % des votes valables (- 1,3 %). Dans la circonscription du Hainaut, la liste FN est emmenée par P. Cocriamont, député fédéral sortant et conseiller communal à Charleroi, suivi de Corinne Petitjean, conseillère communale à Courcelles ; l'ancien député wallon et de la Communauté française J.-P. Borbouse pousse la liste (sous le prénom de Jean) ; C. Petitjean est dernier candidat suppléant. Avec 2,8 % des suffrages valablement exprimés dans cette province, la liste FN est en net recul (- 5,1 %) et perd son dernier siège. La liste FN+ ne fait pas mieux (1,6 %). L'extrême droite francophone perd donc ses derniers parlementaires.

Présidant toujours l'asbl FN-NF, S. Nicotra continue à tenter de réorganiser le Front national, tout en refusant l'adhésion de militants au passé trop sulfureux (notamment antisémite ou négationniste). Le 28 octobre 2010, le tribunal de première instance de Liège interdit à S. Nicotra d'utiliser le nom du Front national, son sigle et son emblème, la flamme tricolore. Il fait appel de la décision<sup>52</sup>.

Présidé par C. Pire, le FN « réunifié » à l'occasion du scrutin de 2010 signe, le 28 février 2011, une convention avec le FN français et sa présidente Marine Le Pen (convention confirmée le 4 avril 2011 pour une durée d'un an), confiant « à Charles Pire, président f.f. du Front national (Belgique), l'usage des nom, sigle (FN) et flamme (noire-jaune-rouge) du Front national à charge pour lui de développer le parti en Belgique francophone »<sup>53</sup>. Des militants de ce FN « réunifié » se rendent en France lors de manifestations organisées par le FN français, pour marquer leur soutien à M. Le Pen<sup>54</sup>.

<sup>48</sup> M. ABRAMOWICZ, « Le Front national organise sa survie politique », *RésistanceS.be*, 23 juin 2009. C. Petitjean et C. Pire ne participent cependant pas à ce projet de réunification.

<sup>49</sup> M. ABRAMOWICZ, « Un Front national à plusieurs branches », *RésistanceS.be*, 17 octobre 2009.

<sup>50</sup> M. ABRAMOWICZ, « Le Front national belge va-t-il se réunifier ? », *RésistanceS.be*, 31 mars 2010.

<sup>51</sup> En revanche, aucune liste d'extrême droite comportant les lettres F et N dans son sigle n'est déposée pour l'élection du Sénat.

<sup>52</sup> S. HARYS, « Le FN belge fête ses 25 ans d'âge en espérant se relancer en 2012 », *RésistanceS.be*, 29 octobre 2010.

<sup>53</sup> Cité par M. ABRAMOWICZ, « Le Front national belge est interdit ! », *RésistanceS.be*, 19 janvier 2012.

<sup>54</sup> Information diffusée par G.-P. Tonnelier ([www.partisansmarine.com](http://www.partisansmarine.com), 17 janvier 2011).

Ce FN apparaît toutefois rapidement traversé par de fortes tensions. Lors d'une assemblée générale à l'affluence faible, tenue en octobre 2011, des conflits relatifs à la composition des listes en vue du scrutin local de l'année suivante amènent la FNW à quitter ce groupe<sup>55</sup>. Quelques jours plus tard, trois responsables de ce FN présentent leur démission : Manuel Cailleuw, conseiller juridique et politique du parti, en charge de la propagande de celui-ci, Sandra Latinis, trésorière nationale et fondatrice du Front national identitaire (FNI, le service de sécurité du parti), ainsi que Guy Farcy. Ensemble, ils fonderont ensuite Solidarité unitaire (SU)<sup>56</sup>.

C. Pire, considéré par M. Le Pen comme « une personne respectable sans liens extrémistes, racistes et antisémites », décède le 10 janvier 2012. Une semaine plus tard, l'avocat de M. Le Pen informe, au cours d'une réunion les réunissant à Liège, plusieurs dirigeants des différents groupes issus du FN qu'il leur est fait interdiction d'encore employer le nom, le sigle et l'emblème du Front national, faute de quoi ils seront poursuivis en justice<sup>57</sup>. L'interdiction faite fin 2010 à S. Nicotra est donc étendue à tous. Le 15 mars 2012, la cour d'appel de Liège confirme le jugement rendu un an et demi plus tôt à l'encontre de ce dernier<sup>58</sup>. M. Le Pen reproche notamment à ses partisans belges leurs liens politiques avec Nation, dont des membres siègent dans les instances dirigeantes du FN « réunifié » que dirigeait C. Pire avant son décès. Or, en France, Nation collabore avec plusieurs dissidences du FN dirigé par M. Le Pen<sup>59</sup>.

Le FN belge disparaît alors en tant que tel. Dès les élections communales et provinciales du 14 octobre 2018, aucune liste FN n'est déposée.

---

<sup>55</sup> M. ABRAMOWICZ, « Des dissidents du FN “réunifié” fondent un nouveau parti, Solidarité unitaire », *RésistanceS.be*, 13 janvier 2012.

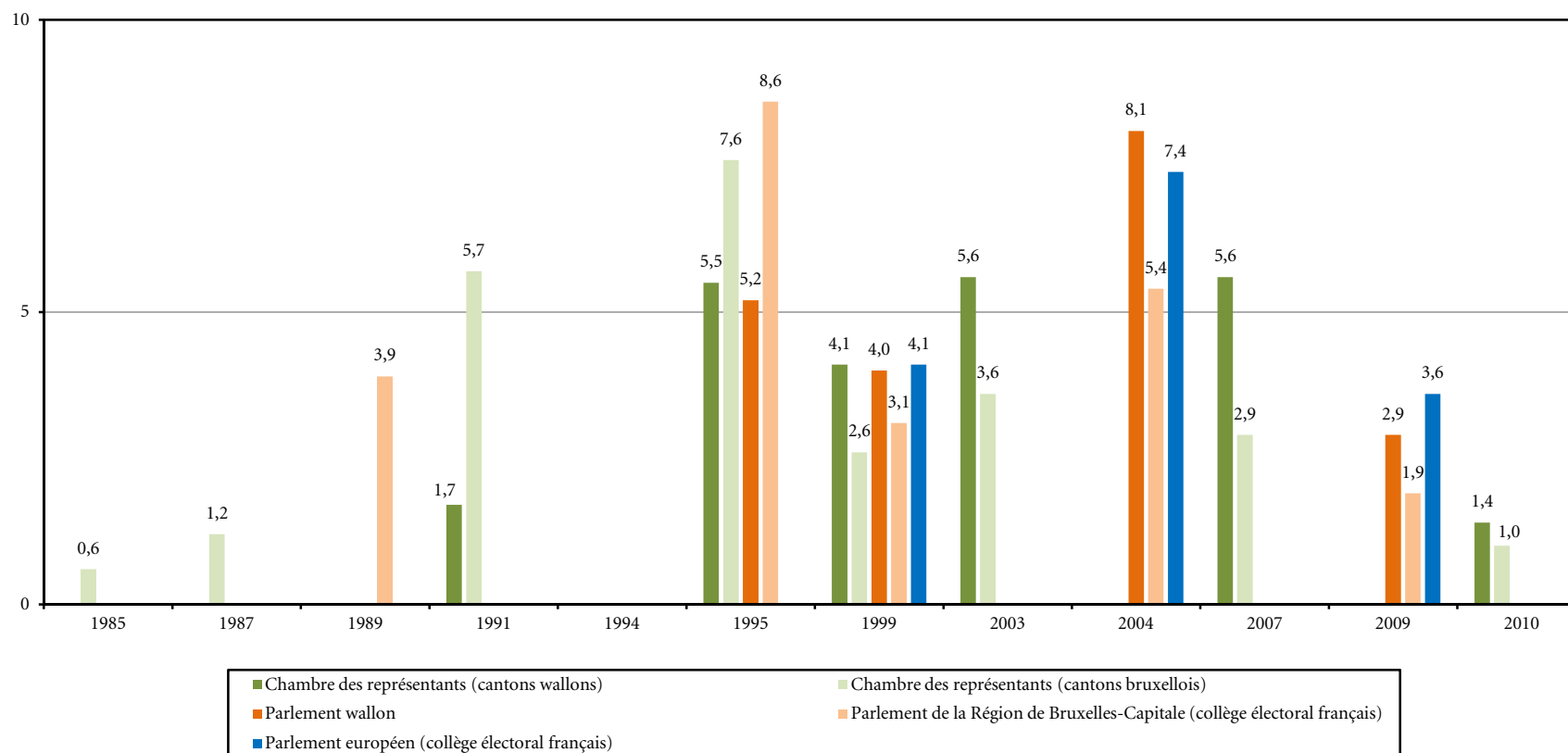
<sup>56</sup> J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 70-72.

<sup>57</sup> M. ABRAMOWICZ, « Le Front national belge est interdit ! », *RésistanceS.be*, 13 janvier 2012.

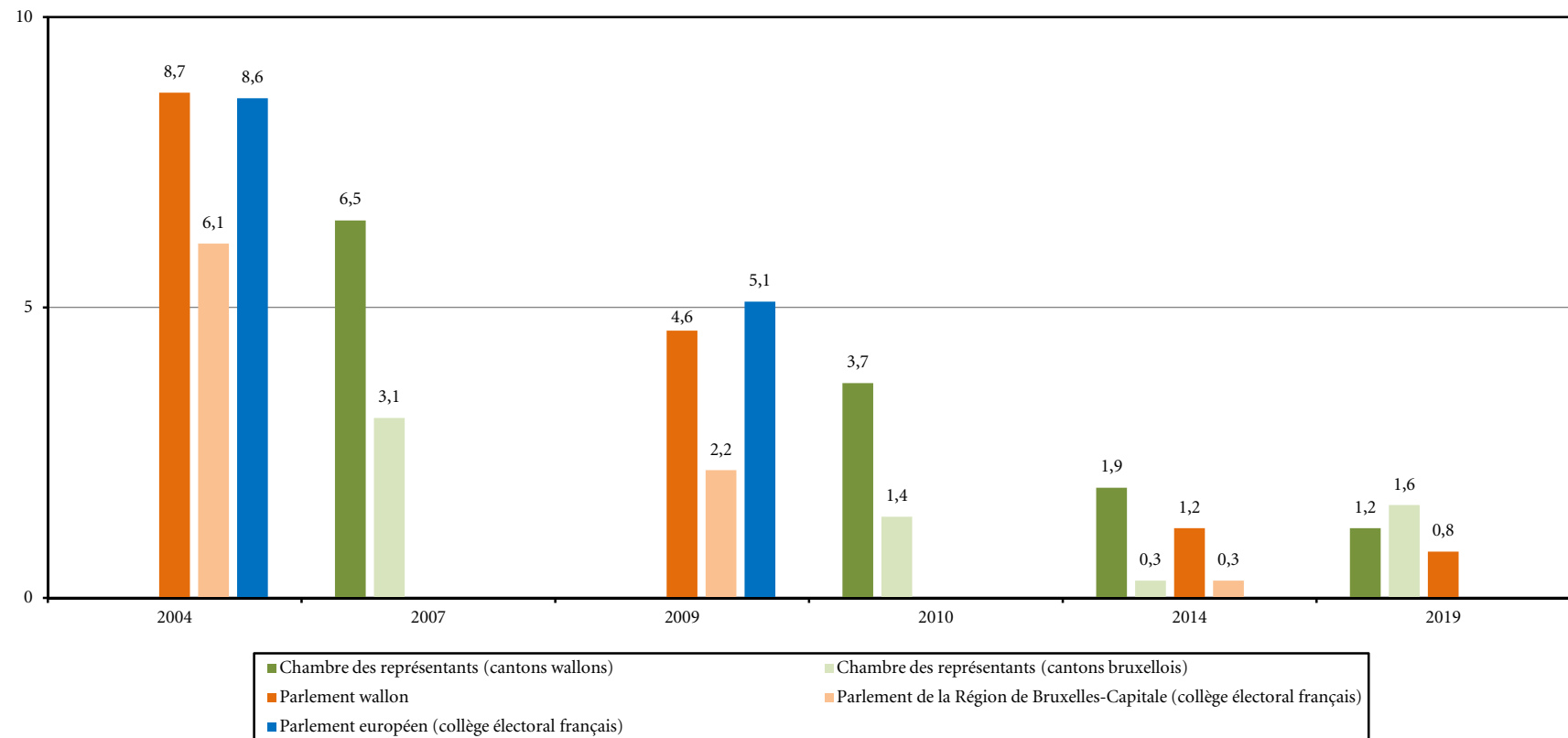
<sup>58</sup> M. ABRAMOWICZ, « Le Front national belge est liquidé ! », *RésistanceS.be*, 16 mars 2012.

<sup>59</sup> « Les liens des frontistes belges pro-lepénistes avec un mouvement lié aux anti-lepénistes ! », *RésistanceS.be*, 29 novembre 2011.

**Graphique 4. Belgique francophone. Élections fédérales (Chambre des représentants), élections régionales et élections européennes, 1985-2010 (en % des votes valables)**  
**Résultats du FN**



**Graphique 5. Belgique francophone. Élections fédérales (Chambre des représentants), élections régionales et élections européennes, 2004-2019 (en % des votes valables)**  
**Résultats de l'ensemble des partis d'extrême droite**



Sont pris en compte les partis suivants :

- Scrutin régional wallon de 2004 : FN (8,1 %), FNB (0,5 %), BN (0,1 %) et Ligue (0,0 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2004 (collège électoral français) : FN (5,4 %) et FNB (0,7 %).
- Scrutin européen de 2004 (collège électoral français) : FN (7,5 %) et FNB (1,1 %).
- Scrutin fédéral de 2007 (cantons wallons) : FN (5,6 %), FNB (0,5 %), FNationale (0,3 %) et VB (0,1 %).
- Scrutin fédéral de 2007 (cantons bruxellois) : FN (2,9 %) et FNB (0,2 %).
- Scrutin régional wallon de 2009 : FN (2,9 %), Wallonie d'abord! (1,0 %), FN+ (0,7 %) et FDW (0,0 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2009 (collège électoral français) : FN (1,9 %), FNB (0,1 %), Nation (0,1 %) et FDB (0,1 %).
- Scrutin européen de 2009 (collège électoral français) : FN (3,6 %) et Wallonie d'abord! (1,5 %).
- Scrutin fédéral de 2010 (cantons wallons) : Wallonie d'abord! (1,7 %), FN (1,4 %) et FN+ (0,6 %).
- Scrutin fédéral de 2010 (cantons bruxellois) : FN (1,0 %) et Wallonie d'abord (0,4 %).
- Scrutin fédéral de 2014 (cantons wallons) : VB (sous le nom Faire place nette – FpN : 0,7 %), Wallonie d'abord! (0,5 %), Nation (0,4 %), FW (0,2 %) et NWA (0,1 %).
- Scrutin fédéral de 2014 (cantons bruxellois) : Nation (0,3 %).
- Scrutin régional wallon de 2014 : Nation (0,5 %), Wallonie d'abord! (0,4 %), NWA (0,1 %), FW (0,1 %) et P+ (0,1 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2014 (collège électoral français) : Nation (0,3 %).
- Scrutin européen de 2014 (collège électoral français) : aucun parti à signaler.
- Scrutin fédéral de 2019 (cantons wallons) : VB (0,8 %), Nation (0,2 %), Agir (0,1 %) et Les Belges d'abord (0,1 %).
- Scrutin fédéral de 2019 (cantons bruxellois) : Aucun parti à signaler.
- Scrutin régional wallon de 2019 : Nation (0,5 %) et Agir (0,3 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2019 (collège électoral français) : aucun parti à signaler.
- Scrutin européen de 2019 (collège électoral français) : aucun parti à signaler.

## 3.2. LES PRINCIPALES FORMATIONS DE DROITE RADICALE

Le Parti populaire (PP) et La Droite ne sont pas issus de l'extrême droite traditionnelle ; ainsi, ils ne sont pas le résultat d'une scission du FN. Ils incarnent plutôt une tendance issue de la « droite décomplexée » qui parvient parfois à décrocher des sièges dans différentes assemblées. Ils sont ainsi souvent qualifiés de formations populistes de droite radicale. La difficulté qui préside parfois à leur classification comme partis d'extrême droite réside dans l'instabilité – en termes tant d'orientations politiques que de style adopté – à laquelle ces formations échappent difficilement<sup>60</sup>.

### 3.2.1. Le Parti populaire (PP)

Le 11 juin 2009, l'avocat d'affaires Mischaël Modrikamen annonce la création d'un nouveau parti, qui serait une formation « de droite décomplexée » : « Sous une même ombrelle, elle rassemblerait la droite libérale, la droite conservatrice et les déçus du système, qui votent une fois Front national, une fois Écolo »<sup>61</sup>.

Le Parti populaire-Personenpartij (PP) est fondé le 26 novembre 2009. Il se présente comme une formation politique nationale et bilingue, coprésidée par M. Modrikamen et par Rudy Aernoudt. Le PP bénéficie de ralliements en provenance du MR, tel Laurent Louis, président des Jeunes réformateurs de Nivelles. Le PP se présente pour la première fois aux électeurs wallons et bruxellois à l'occasion du scrutin fédéral du 13 juin 2010 ; il récolte alors 3,1 % des voix dans les cantons wallons et 3,5 % dans les huit cantons bruxellois. À la Chambre, par apparemment avec la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, il décroche 1 siège dans la circonscription du Brabant wallon, dévolu à L. Louis. De ce fait, il accède au financement public fédéral des partis. Par la suite, le PP s'affaiblit en raison de dissensions. Le 23 août 2010, R. Aernoudt est destitué de la coprésidence et exclu du parti par les deux tiers du bureau politique, pour « déloyauté » : il aurait tenté de devenir seul maître à bord avec l'aide d'anciens membres du parti Libéral démocrate (LiDé)<sup>62</sup>, une formation politique de droite qu'il a lui-même fondée en 2008. L'intéressé conteste cette version des faits. Il met en cause la régularité de la procédure qui lui est appliquée. Il dénonce le ralliement de son rival à un projet séparatiste Wallonie-Bruxelles, avec transformation du PP en formation purement francophone. À la suite de cet épisode, les statuts du parti sont révisés, de sorte que M. Modrikamen en devient l'unique président. Le 23 novembre 2010, M. Modrikamen annonce un nouveau cap en matière institutionnelle. Selon lui, l'instauration du confédéralisme est inévitable, en raison de l'évolution de l'opinion publique flamande en ce sens. Il y a donc lieu de transférer un

<sup>60</sup> J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 36.

<sup>61</sup> *Le Soir*, 12 juin 2009. Sur ce parti, cf. notamment J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 41-45.

<sup>62</sup> *Ibidem*, p. 39-40.

maximum de compétences aux Régions, de supprimer les Communautés et de ne laisser que quelques matières à l'Autorité fédérale.

Le 27 janvier 2011, le député fédéral L. Louis, en conflit avec la direction du PP, est exclu par le bureau politique de cette formation. Il continue à siéger à la Chambre comme indépendant, avant de lancer un mouvement politique dissident (qui portera les noms successifs de Mouvement libéral démocrate - MLD, Mouvement pour la liberté et la démocratie - MLD et Debout les Belges!, et sera dissous peu après les élections du 25 mai 2014)<sup>63</sup>. L'éviction de L. Louis fait perdre au PP sa représentation parlementaire et sa dotation publique annuelle de 430 000 euros.

Lors de son congrès du 5 mars 2011, le PP entérine son virage confédéraliste de l'automne précédent. Il se positionne plus à droite : il se définit comme « conservateur en termes de valeurs, libéral en économie et sécuritaire ». Il a pour leitmotiv la diminution des dépenses publiques, la tolérance zéro en matière sécuritaire, le durcissement des politiques d'immigration et d'asile, ainsi que « la lutte contre l'islamisation de la société »<sup>64</sup>.

En juillet 2012, M. Modrikamen déclare que le PP doit être « le partenaire » du parti nationaliste flamand Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) pour gérer le basculement vers le confédéralisme<sup>65</sup>. Deux mois plus tard, il définit sa formation comme « un parti de rupture, dans une logique populiste et clairement à droite ».

Lors des scrutins locaux du 14 octobre 2012, le PP appelle les citoyens à voter blanc ou nul à l'échelon provincial, dont il souhaite la suppression. Il dépose des listes dans douze communes wallonnes et bruxelloises. Il réalise ses meilleurs scores à Trooz (11,4 % des voix), à Frameries (7,9 %) et à Verviers (6,0 %), où il décroche à chaque fois 1 siège. Ses performances sont moins favorables à Pont-à-Celles (5,2 %), à Huy (4,6 %), à Liège (2,2 %), à Dinant (2,2 %), à Éghezée (2,0 %), à Yvoir (1,9 %), à Molenbeek-Saint-Jean (1,7 %), à Braine-le-Comte (1,4 %) et à Bruxelles (0,8 %).

Le PP entend réaliser une percée lors des scrutins du 25 mai 2014. Dans ce but, il tente de « gagner la bataille de la com' »<sup>66</sup>, et ce de trois manières. Tout d'abord, il tente une série d'actions judiciaires contre la RTBF, pour contraindre la chaîne publique à lui accorder la présence médiatique à laquelle il estime avoir droit. Il est débouté par la cour d'appel de Bruxelles le 18 juin 2013. Ensuite, le PP renforce sa présence sur les réseaux sociaux. Il annonce également son intention de lancer des débats télévisés, sur Internet, sous la dénomination de « La télévision du peuple ». Enfin, à partir du 26 mars 2013, il diffuse un journal en ligne gratuit. Le titre de ce « quotidien belge de combat pour nos valeurs », *Le Peuple*, fait l'objet d'une longue bataille judiciaire – qu'il remporte, cette fois – avec des anciens membres du personnel et anciens lecteurs du quotidien socialiste éponyme, disparu en 1998.

En prévision des élections du 25 mai 2014, M. Modrikamen doit gérer les effets de nouvelles dissidences. Le parti se sépare ainsi de Philippe Chamsay-Wilmotte, son vice-président et représentant de la province de Liège qui, avec un conseiller communal de Trooz, Jean-Pierre Larose, crée une nouvelle formation politique : Valeurs libérales

<sup>63</sup> Cf. *ibidem*, p. 49-52.

<sup>64</sup> *Le Soir*, 4 mars 2011.

<sup>65</sup> *Le Soir*, 28-29 juillet 2012.

<sup>66</sup> *Le Soir*, 17 janvier 2013.

citoyennes (VLC)<sup>67</sup>. Il enregistre aussi le départ de Robert Wauthy, responsable du parti pour la province de Namur. Au nom de la liberté d'expression, l'avocat bruxellois prend la défense de Luc Trullemans, météorologue de RTL-TVI, licencié par cette chaîne privée pour avoir tenu des propos jugés racistes sur sa page Facebook. En novembre 2013, ce dernier s'affiliera au PP, dont il intégrera la direction et dont il conduira la liste pour le Parlement européen en mai 2014.

Lors du scrutin du 25 mai 2014, le PP remporte, en Wallonie, 4,5 % des voix à la Chambre des représentants et 4,9 % au Parlement wallon et, en Région bruxelloise, 1,8 % à la Chambre et 1,7 % au parlement régional. Il décroche 1 siège dans la circonscription de Liège à la Chambre (dévolu à Aldo Carcaci) ainsi que 1 siège au Parlement wallon (qui échoit à André-Pierre Puget). En décembre 2015, à la suite d'un désaccord idéologique avec la direction du parti, A.-P. Puget quittera le PP (il fondera alors le mouvement J'Existe, avant de rallier les Listes Destexhe au début de l'année 2019). Ne remportant que 6,0 % des suffrages exprimés dans le collège électoral français, le PP ne décroche aucun siège au Parlement européen en 2014.

Le 14 octobre 2018, le parti se présente cette fois aux élections provinciales et obtient 3,1 % des suffrages à l'échelle de la Wallonie. Il ne remporte néanmoins aucun siège. Au niveau communal, il présente des listes dans 53 communes et remporte 11 sièges de conseiller communal (dans le Hainaut et dans la province de Liège) ; ses meilleurs scores sont obtenus dans les communes de Dison (12,6 % des voix et 3 sièges) et de Verviers (7,0 % des voix et 2 sièges).

Le parti acte néanmoins sa disparition des assemblées parlementaires à l'issue des élections du 26 mai 2019. Il enregistre en effet des reculs à tous les niveaux : à la Chambre tant dans les cantons wallons (3,2 %) que dans les huit cantons bruxellois (1,7 %), au Parlement wallon (3,7 %), au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (1,4 %) et au Parlement européen (4,7 % dans le collège électoral français). Au lendemain de ce scrutin, M. Modrikamen annonce quitter la présidence du parti et se mettre en retrait de la vie politique. Le 19 juin 2019, la direction du PP annonce qu'elle dissout le parti.

Le faible résultat électoral du PP en 2019 (ainsi que celui de La Droite, cf. *infra*) peut s'expliquer par la fragmentation de la droite et de la droite radicale en Belgique francophone lors de ce scrutin, notamment avec l'arrivée de nouvelles listes : les Listes Destexhe (cf. *infra*).

### 3.2.2. La Droite

La Droite doit une grande partie de sa visibilité médiatique à l'activisme de son porte-parole, Aldo-Michel Mungo. Ce dernier adhère au libéralisme dès 1974. Il milite au sein de différentes organisations du Mouvement européen, dans l'entourage de Jean Rey, aux côtés de Daniel Ducarme ou comme représentant en Belgique de l'archiduc Otto de Habsbourg, président de l'Union paneuropéenne. Militant laïque, il s'inquiète de la montée d'un islamisme radical qui, selon lui, préparerait une transformation de la société

<sup>67</sup> Cf. J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 52-53.



« en introduisant subrepticement des éléments de la charia »<sup>68</sup>. Dans cet esprit, il coordonne un réseau international d'information qui lutte contre l'« intégrisme musulman », dénommé Les Résistants (2006-2012)<sup>69</sup>, ainsi que le réseau français Riposte laïque (2008-2012). Avec le polémiste Claude Demelenne, il est le cofondateur du collectif belge Vigilance citoyenne (2009).

A.-M. Mungo adhère au PP dès la création de celui-ci. Il devient membre du bureau politique de cette formation, dont il est aussi le coordinateur pour la région bruxelloise. Le 8 mars 2010, il adresse une lettre ouverte très critique à Richard Miller, président de l'intergroupe parlementaire du Mouvement réformateur (MR, principal parti libéral en Belgique francophone), dans laquelle on lit : « Votre parti est devenu à votre image : un mouvement racoleur (...), plus intéressé par les maroquins ministériels que par la défense de notre civilisation. Vous êtes dangereux pour la démocratie »<sup>70</sup>.

Le 28 avril 2010, A.-M. Mungo est révoqué du bureau politique du PP qui, selon lui, serait devenu « un parti immature et irresponsable », voire « un bateau ivre »<sup>71</sup>. À l'appui de ses affirmations, l'intéressé cite trois faits. Tout d'abord, il invoque un « communiqué surréaliste » de R. Aernoudt appelant à voter non seulement en faveur du PP, mais aussi des partis écologistes francophone (Écolo) et néerlandophone (Groen! : Vert !), au motif que ces deux dernières formations seraient favorables à la création d'une circonscription électorale fédérale. Ensuite, il épingle une déclaration de M. Modrikamen comportant un hommage à « la clarté et la cohérence » du président du parti libéral néerlandophone (Open Vlaamse Liberalen en Democraten, Open VLD : Libéraux et démocrates flamands ouverts), Alexander De Croo, dont « l'intransigeance a provoqué une grave crise politique » au printemps 2010, lorsqu'il a décidé que son parti se retirait de la coalition gouvernementale fédérale. Enfin, il dénonce « une tentative de débauchage, peu digne », par le PP, du bourgmestre MR de Crisnée. Il est exclu du parti le 30 avril 2010. Des différends judiciaires l'opposent à M. Modrikamen.

Le 2 juin 2010, le PP enregistre de nouveaux départs, dont ceux de personnes que l'on retrouvera, plus tard, à La Droite. Il s'agit de trois membres du bureau d'arrondissement bruxellois : Michaël Willemaers, membre de la commission Enseignement, Guy De Keyser, membre de la commission Économie, et Fabien Cohen, membre de la commission Enseignement et responsable de la communication vidéo du PP. Jean-Philippe Desmet, délégué de la régionale du Brabant wallon, responsable du site Internet et du groupe Facebook du PP, suit leur exemple. Les protagonistes dénoncent les agissements du duo Modrikamen-Aernoudt, qui aurait décidé d'après eux de « faire le vide autour de lui »<sup>72</sup>. Selon M. Modrikamen, les intéressés, manipulés par A.-M. Mungo, ne représenteraient qu'une « fraction infinitésimale » du PP et se comporteraient comme des « corbeaux », en abreuvant la presse de « courriels insultants »<sup>73</sup>.

<sup>68</sup> « Interview d'Aldo-Michel Mungo, militant laïque belge », [www.ripostelaïque.com](http://www.ripostelaïque.com), 16 mars 2009.

<sup>69</sup> Sur ce réseau, cf. *Le Vif/L'Express*, 19 avril 2010.

<sup>70</sup> « Vous êtes dangereux pour la démocratie, Richard Miller », [www.ripostelaïque.com](http://www.ripostelaïque.com), 8 mars 2010.

<sup>71</sup> « Aldo-Michel Mungo quitte "le bateau ivre du Parti populaire belge" », [www.lessakele.com](http://www.lessakele.com), 29 avril 2010.

<sup>72</sup> « Communiqué de M. Willemaers : "Exit le Parti populaire !!!" », [www.bruxelles-francophone.be](http://www.bruxelles-francophone.be), 2 juin 2010.

<sup>73</sup> *La Libre Belgique*, 3 juin 2010.

Le 25 juin 2010, des journaux annoncent la création d'un nouveau mouvement politique : La Droite<sup>74</sup>, qui se présente comme étant à la fois « progressiste » et « gaullienne dans son approche sociale et sa démarche volontariste ». Ses promoteurs démentent être issus d'une dissidence du PP : « Même si deux des vingt-et-un fondateurs sont d'anciens membres du Parti populaire », la grande majorité des autres serait constituée d'anciens adhérents du MR et du Centre démocrate humaniste (CDH, parti de tradition sociale-chrétienne). Dès lors, la thèse selon laquelle on aurait affaire à une dissidence du PP relèverait « d'un raccourci intellectuel, auquel devrait être apporté le plus formel des démentis »<sup>75</sup>.

A.-M. Mungo continue son combat politique contre ceux « qui voudraient imposer dans nos pays les lois tribales des Bédouins du VII<sup>e</sup> siècle »<sup>76</sup>. De son côté, R. Wauthy, membre du bureau du PP, également responsable du parti pour la province de Namur, met en lumière une série de dysfonctionnements au sein de sa formation : mise à l'écart des membres par la direction, absence de démocratie interne, rupture de l'équilibre entre les propositions figurant au programme, etc.<sup>77</sup> Il rejoint à son tour la mouvance de La Droite.

Le 2 décembre 2012, après une réflexion menée dans des tables rondes et des groupes de travail, le mouvement La Droite décide de se transformer en parti politique. Son logo représente une main d'électeur, tenant un crayon, qui surmonte la mention du nom du parti en bleu et en capitales. Devant le conseil général de la nouvelle formation<sup>78</sup>, A.-M. Mungo, porte-parole, en précise le positionnement<sup>79</sup>. La Droite s'oppose au « monopole politique et idéologique de la gauche » et au « discours politiquement correct, ce nouveau stalinisme ». Elle se démarque à la fois du MR, qui se contenterait d'être « la droite de la gauche », et des formations populistes, confinées dans la « gesticulation protestataire ». Par une « thérapie de choc », à savoir par une « réforme complète de l'État-providence », La Droite se donne pour objectif de lutter contre une série de maux accablant la société selon elle : poids de la fiscalité, absence de maîtrise de l'immigration, insécurité, clientélisme, assistanat, profusion de subsides, de réglementations et d'organes inutiles, etc.

Sur le plan institutionnel, La Droite propose la suppression des Communautés et des provinces (dont les compétences seraient reprises par les Régions), l'élection des sénateurs dans une circonscription nationale et l'introduction du référendum d'initiative populaire. Elle entend diminuer le nombre de ministres et de parlementaires, baisser les traitements de tous les mandataires publics, supprimer les subsides aux firmes et à l'emploi, privatiser les entreprises publiques concurrentes du secteur privé. Se prononçant en faveur de la méritocratie, La Droite préconise des mesures économiques, sociales et financières assez radicales : restriction de l'accès aux « guichets de l'assistanat », abrogation des droits de succession et de donation, diminution des impôts (mais avec taxation du chiffre d'affaires des multinationales), restitution des cotisations de sécurité sociale aux salariés

<sup>74</sup> Sur ce parti, cf. notamment J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 45-48.

<sup>75</sup> *La Libre Belgique*, 3 juin 2010.

<sup>76</sup> « Discours prononcé aux Assises de l'islamisation », [www.aldomichelmungo.be](http://www.aldomichelmungo.be), 18 décembre 2010.

<sup>77</sup> « Après Laurent Louis, Robert Wauthy lance un appel à la rénovation du PP », [www.forum.politics.be](http://www.forum.politics.be), 31 janvier 2011.

<sup>78</sup> Cf. le site Internet de ce parti : [www.ladroite.be](http://www.ladroite.be).

<sup>79</sup> « Nous, La Droite. Discours prononcé le 25 novembre 2012 lors du conseil général de La Droite », [www.aldomichelmungo.be](http://www.aldomichelmungo.be).

et suppression progressive des cotisations patronales, financement de la sécurité sociale par la fiscalité directe et indirecte, instauration d'un statut social et d'une pension minimum pour tous, remise à niveau ou reconversion obligatoire des chômeurs, prestation de travaux d'intérêt public par les allocataires sociaux, réservation des aides aux personnes résidant légalement en Belgique depuis au moins deux ans. En termes de sécurité et d'immigration, La Droite plaide en faveur d'une réorganisation de la police, d'une sanction de tous les délits, d'une modernisation de la justice, d'une révision du code de la nationalité dans un sens restrictif et d'un « stop migratoire ». Elle demande aussi l'exécution effective des condamnations, la fin de la régularisation des sans-papiers et l'expulsion des délinquants étrangers. Elle se déclare favorable à la fin du financement public des cultes, à l'inscription de la neutralité de l'État dans la Constitution, au refus de tout « accommodement raisonnable »<sup>80</sup> et à l'interdiction des signes religieux, tant pour les enseignants et les fonctionnaires que pour les mandataires publics. Afin d'étoffer son programme, d'assurer la formation de ses cadres et futurs mandataires, elle se dote d'un centre d'études que le lieutenant-colonel Pierre Henrot, concepteur du projet Belgian First Aid and Support Team (B-FAST), est chargé de mettre sur pied.

La Droite annonce son intention de déposer des listes complètes dans toutes les circonscriptions, pour les élections européennes, fédérales, régionales et communautaires du 25 mai 2014. Dans cette perspective, elle se dote de structures provisoires et bénéficierait du ralliement de plus d'une centaine d'autres anciens affiliés du PP<sup>81</sup>, dont Pascal Debière, ancien trésorier national, ancien membre du bureau politique et ancien coordinateur général de la régionale bruxelloise du PP. À l'automne 2013, La Droite dit « avoir passé le cap des 800 membres »<sup>82</sup>. Elle adopte son programme lors d'une convention électorale tenue le 9 novembre 2013, en présence de 127 sympathisants. À cette occasion, elle annonce « la rentrée politique de Rudy Aernoudt »<sup>83</sup>. Toutefois, ce dernier, redoutant une manipulation, refuse finalement de participer à la manifestation<sup>84</sup>.

Pour éviter un éparpillement des forces politiques situées à la droite du MR, A.-M. Mungo propose à celles-ci de conclure une alliance sous son égide : il en appelle ainsi au ralliement du Parti libertarien (P-Lib)<sup>85</sup>, de petites formations dites anti-charia, des anciens de LiDé et même du PP, à l'exclusion du seul L. Louis. Le P-Lib repousse cette invitation, tandis que les relations avec le PP demeurent très tendues<sup>86</sup>.

À l'issue du scrutin du 25 mai 2014, La Droite obtient un score supérieur à 1,0 % à différents niveaux, sans pour autant remporter 1 siège. Elle recueille 1,2 % pour l'élection de la Chambre des représentants dans les cantons wallons (mais 0,4 % dans les huit cantons bruxellois), 1,4 % pour l'élection du Parlement wallon et 1,6 % pour l'élection du

<sup>80</sup> Les « accommodements raisonnables » sont des assouplissements apportés à des normes juridiques afin d'empêcher les discriminations que pourraient créer ces normes et que subirait une minorité (culturelle, ethnique, religieuse, etc.), et ce dans le but de promouvoir l'égalité entre les citoyens.

<sup>81</sup> « Le rassemblement des droites belges est en cours », [www.ladroite.be](http://www.ladroite.be), 10 mars 2013.

<sup>82</sup> « La Droite regrette la volte-face inattendue de Rudy Aernoudt », [www.ladroite.be](http://www.ladroite.be), 7 novembre 2013.

<sup>83</sup> *La Libre Belgique*, 4 novembre 2013.

<sup>84</sup> *L'Avenir*, 7 novembre 2013.

<sup>85</sup> Cf. J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 54-55.

<sup>86</sup> En septembre 2013, l'avocat d'A.-M. Mungo demande le renvoi devant le tribunal correctionnel de M. Modrikamen et de Didier De Ketelaere, ancien membre du bureau politique et ancien conseiller juridique du PP, pour calomnie et diffamation.

Parlement européen dans le collège électoral français. En revanche, elle ne remporte que 0,6 % pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

De décembre 2016 à mai 2018, La Droite s'appelle La Droite citoyenne, avant de reprendre son nom initial ; à cette époque, elle se présente davantage comme une « coupole » que comme un parti proprement dit.

En décembre 2016, La Droite est rejointe par A.-P. Puget – élu député wallon en 2014 sur les listes du PP et ayant ensuite quitté ce parti (cf. *supra*) – et est ainsi désormais représentée au Parlement wallon. Mais cette représentation est de courte durée puisqu'A.-P. Puget quitte La Droite en février 2017, à la suite d'un conflit avec la direction du parti au sujet de ses assistants parlementaires.

Lors du scrutin communal du 14 octobre 2018, La Droite dépose 16 listes, toutes incomplètes : 2 dans le Brabant wallon (Nivelles et Wavre), 9 dans le Hainaut (Boussu, Charleroi, Châtelet, Colfontaine, Dour, Erquelinnes, Farciennes, Frameries et Mons), 3 dans la province de Liège (Hannut, Seraing et Verviers) et 2 dans le Namurois (Sambreville et Philippeville). La Droite est donc présente dans 4 des 9 villes wallonnes de plus de 50 000 habitants. La campagne électorale est particulièrement mouvementée pour La Droite. En août 2018, plusieurs cadres du parti, dont le président A.-M. Mungo, ont été auditionnés par la justice dans le cadre de soupçons de dénonciation calomnieuse, diffamation, faux et usage de faux en informatique et usurpation d'identité. Dans le même temps, 35 membres de La Droite dans la région de Charleroi ont démissionné, dénonçant avoir été inscrits sur les listes du parti à leur insu. Obtenant des résultats oscillant entre 1,2 % à Wavre et 6,1 % à Farciennes, La Droite ne parvient à décrocher qu'un seul mandat de conseiller communal, dans la commune de Châtelet. Jean-Claude Tissier devient ainsi le premier conseiller communal de La Droite. Au niveau provincial, La Droite obtient par ailleurs 1,3 % des suffrages à l'échelle de la Wallonie le 14 octobre 2018.

À l'occasion du scrutin multiple du 26 mai 2019, La Droite ne parvient ni à se développer ni à se stabiliser. Elle obtient en effet 0,2 % des voix pour l'élection du Parlement wallon et 0,7 % des voix pour l'élection de la Chambre des représentants dans les circonscriptions wallonnes. Elle est par ailleurs absente en région bruxelloise (tant pour le scrutin fédéral que pour le scrutin régional) et ne dépose aucune liste pour les élections européennes.

Le 3 juin suivant, le bureau politique de La Droite appelle à une « union des droites », au motif que « la multiplication de petits partis ne mène qu'à l'éparpillement et à la défaite du "peuple de droite" » ; il reprend là une idée qu'il avait déjà tenté, mais en vain, de concrétiser à l'automne précédent<sup>87</sup>. Le 16 du même mois, un congrès statutaire du parti se tient à Namur. Une résolution est adoptée, qui indique : « Les membres de La Droite (...) se félicitent des premiers contacts noués par le bureau politique en vue de la constitution d'un grand mouvement unissant les différentes droites francophones. Le parti souhaite encourager ceux des dirigeants des autres formations politiques qui ne sont pas encore convaincus, de la nécessité à dépasser les divergences en vue d'un rassemblement à même de constituer une force qui pèse sur l'échiquier du pays »<sup>88</sup>. Quelques jours plus tard, un appel à se joindre à l'initiative est adressé au parti VLC et

<sup>87</sup> [www.ladroitecitoyenne.be](http://www.ladroitecitoyenne.be), Communiqué de presse, 3 juin 2019.

<sup>88</sup> [www.ladroitecitoyenne.be](http://www.ladroitecitoyenne.be), Communiqué de presse, 17 juin 2019.

des ouvertures envers Nation et Agir ne sont alors pas exclues ; en revanche, les Libéraux démocrates (LD, cf. *infra*) refusent de participer <sup>89</sup>.

Au début du mois de septembre 2019, La Droite et d'anciens membres du PP annoncent qu'ils ont décidé de s'unir pour créer un nouveau parti : Droite populaire <sup>90</sup>. La dépêche Belga relatant la nouvelle indique encore : « Se définissant comme libéral-conservateur, le nouveau parti entend se focaliser surtout sur des thèmes socio-économiques, plutôt que faire campagne sur les questions identitaires. “Ce qui préoccupe le Wallon, c'est son pouvoir d'achat, sa sécurité, la date de sa pension”, analyse André Antoine, secrétaire général et porte-parole du nouveau parti. “Nous n'aurons donc pas de ligne dure sur l'islam ou l'immigration. Nous ne souhaitons pas monter les gens les uns contre les autres et prôner la haine. Ça, c'est pour l'extrême droite”. Dans cette optique, la formation a dès lors décidé de centrer son programme politique sur la rationalisation des institutions et de leur personnel (suppression du Sénat, des Communautés et des provinces notamment), la neutralité de l'État, la réduction “drastique” des dépenses publiques pour pouvoir baisser les impôts, une pension minimale à 1 450 euros mensuels dès 65 ans et la fin du “matraquage fiscal” des automobilistes notamment. En matière d'immigration et d'asile, le nouveau parti se borne à préconiser une “politique stricte”, mais sans beaucoup plus de détails » <sup>91</sup>.

Le 6 septembre 2019, l'assemblée générale des délégués de la Droite populaire (qui réunit des anciens candidats du PP, de La Droite et des LD) se réunit pour la première fois et valide le programme du parti ainsi que la composition du bureau politique. Les dirigeants du nouveau parti sont A.-M. Mungo (jusqu'alors président de La Droite) et Vanessa Cibour (conseillère communale à Herstal, ex-PP) <sup>92</sup>. Le congrès fondateur est prévu à Flémalle le 22 du même mois.

### 3.2.3. Les Libéraux démocrates (LD)

Les Listes Destexhe ont été créées en 2019 par le député fédéral sortant Alain Destexhe, à la suite de son départ du MR. Ayant bénéficié du ralliement de deux députés wallons sortants – A.-P. Puget (ex-PP) et Patricia Potigny (ex-MR) –, les Listes Destexhe ont gagné en visibilité au printemps 2019, par le fait que la défection de P. Potigny du MR a fait perdre sa majorité au gouvernement wallon Borsus (MR/CDH). Lors du scrutin du 26 mai 2019, les Listes Destexhe ne parviennent pas à décrocher de siège, remportant 1,4 % des voix pour le scrutin fédéral dans les cantons wallons et 2,5 % dans les huit cantons bruxellois, 1,5 % pour le scrutin régional wallon et 2,2 % pour le scrutin régional bruxellois. Au lendemain du scrutin, A. Destexhe annonce son départ de la présidence du parti.

<sup>89</sup> Belga, 27 juin 2019.

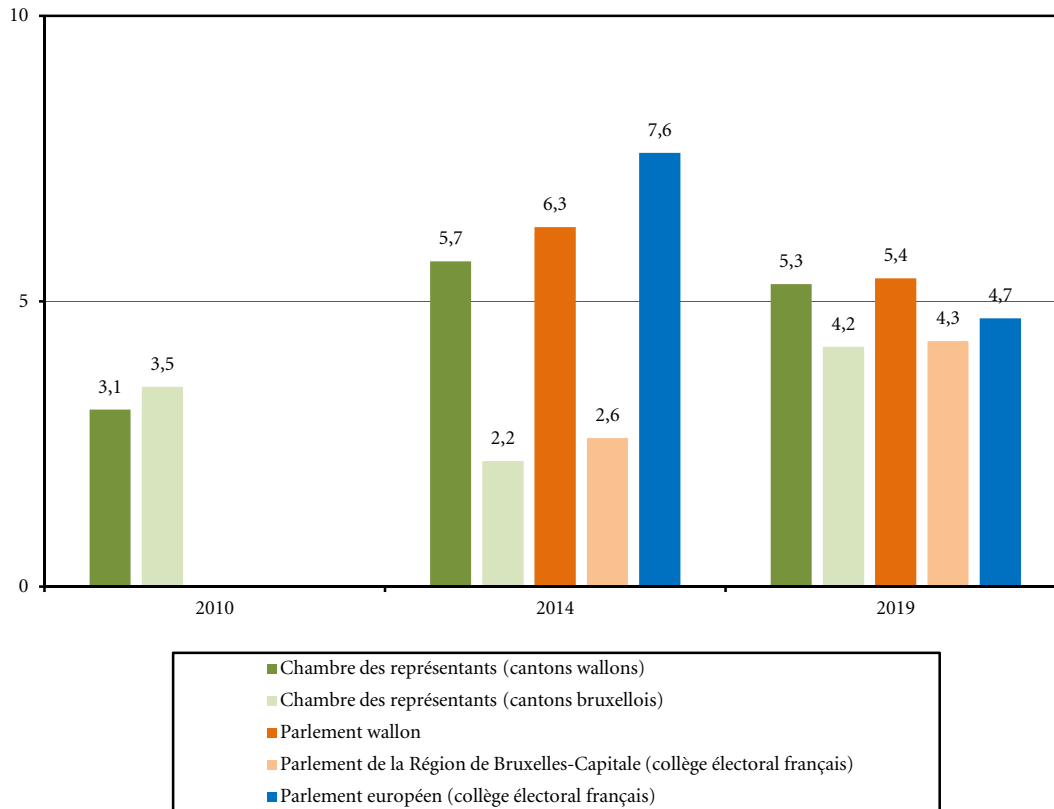
<sup>90</sup> Le 9 juillet 2019, une réunion s'était tenue à Grâce-Hollogne entre des membres du PP, de La Droite et des LD. A. Carcaci (ancien député fédéral du PP et apparemment initiateur du projet) avait alors annoncé : « La réunion (...) a permis de jeter les bases du nouveau parti d'Union des droites, que j'ai appelé à constituer rapidement. Après une pause estivale, les prochaines réunions se dérouleront intensivement durant le mois d'août en vue de préparer un congrès fondateur dans la première quinzaine de septembre » ([www.ladroitecitoyenne.be](http://www.ladroitecitoyenne.be), Communiqué de presse, 10 juillet 2019).

<sup>91</sup> Belga, 3 septembre 2019.

<sup>92</sup> Droite populaire, Communiqué de presse, 9 septembre 2019.

Le 20 juin 2019, les Listes Destexhe changent de nom pour devenir les Libéraux démocrates (LD). Leur nouveau chef de file, Claude Moniquet, refuse peu après que sa formation rejoigne la Droite populaire formée autour d'anciens membres du PP et de La Droite<sup>93</sup>.

**Graphique 6. Belgique francophone. Élections fédérales (Chambre des représentants), élections régionales et élections européennes, 2010-2019 (en % des votes valables)**  
Résultats des formations de droite radicale : PP, La Droite, Listes Destexhe



Sont pris en compte les partis suivants :

- Scrutin fédéral de 2010 (cantons wallons) : PP (3,1 %).
- Scrutin fédéral de 2010 (cantons bruxellois) : PP (3,5 %).
- Scrutin fédéral de 2014 (cantons wallons) : PP (4,5 %) et La Droite (1,2 %).
- Scrutin fédéral de 2014 (cantons bruxellois) : PP (1,8 %) et La Droite (0,4 %).
- Scrutin régional wallon de 2014 : PP (4,9 %) et La Droite (1,4 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2014 (collège électoral français) : PP (1,9 %) et La Droite (0,7 %).
- Scrutin européen de 2014 (collège électoral français) : PP (6,0 %) et La Droite (1,6 %).
- Scrutin fédéral de 2019 (cantons wallons) : PP (3,2 %), La Droite (0,7 %) et Listes Destexhe (1,4 %).
- Scrutin fédéral de 2019 (cantons bruxellois) : PP (1,7 %) et Listes Destexhe (2,5 %).
- Scrutin régional wallon de 2019 : PP (3,7 %), La Droite (0,2 %) et Listes Destexhe (1,5 %).
- Scrutin régional bruxellois de 2019 (collège électoral français) : PP (1,7 %) et Listes Destexhe (2,6 %).
- Scrutin européen de 2019 (collège électoral français) : PP (4,7 %).

<sup>93</sup> Belga, 3 septembre 2019.

## 4. BELGIQUE NÉERLANDOPHONE

---

En Flandre, c'est principalement le Vlaams Belang (VB, Intérêt flamand) qui occupe l'extrême droite de l'échiquier politique. Historiquement dénommé Vlaams Blok (VB, Bloc flamand), il a pris son nom actuel le 14 novembre 2004.

Né à l'occasion des élections nationales du 17 décembre 1978, le Vlaams Blok est à l'origine un cartel électoral réunissant deux partis : le Vlaams Nationale Partij (VNP, Parti national flamand : né le 1<sup>er</sup> octobre 1977) et le Vlaamse Volkspartij (VVP, Parti populaire flamand : créé le 19 novembre 1977). Ceux-ci ont vu le jour dans la foulée de la participation du parti nationaliste flamand Volksunie (VU, Union populaire) au gouvernement national et à la signature du « pacte d'Egmont », en 1977, par cette même majorité (accord qui prévoyait entre autres la création de trois Régions, la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles–Hal–Vilvorde, la suppression des provinces et un élargissement des facilités linguistiques accordées aux francophones vivant dans les communes flamandes de la périphérie bruxelloise). Mécontents de la signature de ce pacte – qui sera renié peu après par ses signataires flamands et ne sera donc jamais concrétisé –, plusieurs anciens élus et cadres de la VU ont décidé de créer le VVP. En parallèle, l'ancien cadre de la VU Karel Dillen a fondé le VNP<sup>94</sup>. Chacune de ces formations partisans a alors eu pour objectif de dénoncer la modération et la « trahison » – selon leurs propres termes – de la VU sur le plan communautaire : « Il est clair que nous devons en finir avec les défenseurs cupides du pacte d'Egmont, les condamner et les achever impitoyablement. La Volksunie est en partie de mauvaise foi. Le comportement de ces gens est influencé par leurs propres intérêts, leurs ambitions, leurs envies de pouvoir et leur volonté d'obtenir des mandats, des charges et des postes. Seuls quelques-uns d'entre eux pourraient ouvrir les yeux et reconnaître le nationalisme flamand. Quant aux autres, nous les évincerons purement et simplement »<sup>95</sup>.

En vue des élections nationales du 17 décembre 1978, le VVP et le VNP forment un cartel du nom de Vlaams Blok. En 1979, le VNP et l'aile nationaliste du VVP deviennent officiellement le Vlaams Blok, parti présidé par K. Dillen. Le parti vise à défendre l'indépendance de la Flandre d'une manière radicale, c'est-à-dire en refusant tout compromis. Si le VB est aujourd'hui classé à l'extrême droite, c'est donc sur une base nationaliste qu'il a été créé. Il n'en est cependant pas moins vrai que K. Dillen a régulièrement affiché son admiration pour la période 1940-1944, qui avait vu l'occupation

---

<sup>94</sup> H. DE WITTE, M. SPRUYT, « Belgique (1). Le Vlaams Blok : un extrémisme dissimulé sous le populisme », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 127-148.

<sup>95</sup> Déclaration de K. Dillen en 1978 (cité par H. GIJSELS, *Le Vlaams Blok*, Bruxelles, Luc Pire, 1993).

de la Belgique par les troupes du III<sup>e</sup> Reich et la collaboration de nombreux membres du Mouvement flamand avec l'administration nazie alors en place dans le pays.

En 2004, le VB est contraint de changer de nom et de logo après que trois organisations constitutives du parti ont été condamnées par la justice pour racisme. Par ailleurs, le parti est condamné à de lourdes amendes et au paiement de dommages et intérêts. En conséquence, le 14 novembre 2004, le Vlaams Blok réuni en congrès se dissout et se refonde, s'appelant désormais Vlaams Belang<sup>96</sup>. Malgré ce changement de nom, les cadres du parti demeurent les mêmes et seuls quelques changements programmatiques ont été apportés afin d'amener l'image d'un parti davantage modéré<sup>97</sup>.

Lors du scrutin régional et communautaire du 13 juin 2004 et malgré l'affaiblissement qu'il a connu à la suite de la condamnation de ses composantes, le VB apparaît comme le premier parti de Flandre sur le plan électoral et remporte 32 sièges au Parlement flamand. Certes, il se positionne en réalité en deuxième position, devancé d'environ 80 000 voix par le cartel qui réunit les Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V, Chrétiens-démocrates et flamands) et la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA, Nouvelle alliance flamande). Cependant, compte tenu des quelque 200 000 voix obtenues par la N-VA à l'élection de la Chambre le 18 mai 2003, il est vraisemblable que le CD&V n'aurait été que deuxième parti s'il s'était présenté isolément aux électeurs en 2004, laissant alors la première place au VB. Par rapport au scrutin fédéral de 2003, le VB passe de la cinquième place (avec 17,9 % des suffrages) à la deuxième (avec près d'un quart des voix : 24,0 %, ce qui reste à ce jour son maximum historique) en Flandre. Parallèlement au scrutin communautaire flamand, le VB réalise aussi des performances électorales significatives pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, en remportant 34,1 % des voix du collège électoral néerlandais et 6 sièges, ainsi qu'au Parlement européen, en obtenant 23,2 % dans le collège électoral néerlandais et 3 sièges – et en ravissant ainsi la deuxième place au sein de ce collège au cartel formé par les Vlaamse Liberalen en Democraten (VLD, Libéraux et démocrates flamands) et Voor Individuele Vrijheid en Arbeid in een Nieuwe Toekomst (Vivant, Pour la liberté individuelle et le travail dans un nouvel avenir)<sup>98</sup>.

Le VB parvient à se stabiliser dans le paysage politique flamand lors des élections provinciales et communales du 8 octobre 2006 et des élections fédérales du 10 juin 2007.

En 2006, pour la première fois, le VB scelle des alliances avec d'autres formations politiques, cependant marginales. Fondé en 2005 par Hugo Coveliers (ancien dirigeant de la VU et ancien parlementaire VLD), Vlaams Liberaal Onafhankelijk Tolerant Transparant (Vlott, Flamand libéral indépendant tolérant transparent) est un parti qui rassemble des dissidents du parti libéral flamand et qui rompt avec le « cordon sanitaire » mis en place en 1991 à l'encontre du VB<sup>99</sup>. En se présentant en cartel avec le VB dans près de dix

<sup>96</sup> B. CADRANEL, J. LUDMER, « La législation concernant le financement des partis liberticides », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2001-2002, 2008.

<sup>97</sup> P. LUCARDIE, T. AKKERMAN, T. PAUWELS, « It is still a long way from Madou Square to Law Street », in T. AKKERMAN, S. DE LANGE, M. ROODUIJN (dir.), *Radical right-wing populist parties in Western Europe. Into the mainstream?*, New York, Routledge, 2016, p. 208-224.

<sup>98</sup> Cf. J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 36-37.

<sup>99</sup> Le cordon sanitaire est un accord politique passé entre les partis démocratiques flamands pour empêcher toute participation au pouvoir du VB. Par extension, l'expression s'emploie aussi du côté francophone



communes flamandes, il contribue au succès du VB dans ces communes avec des scores oscillant entre 11,4 % à Knokke-Heist et 33,5 % à Anvers<sup>100</sup>. Autre parti qui refuse d'appliquer le cordon sanitaire lors des élections communales de 2006, les Vrij Christelijk Democraten (VCD, Démocrates-chrétiens libres) sont une scission du CD&V qui se présente en cartel avec le VB dans la commune de Bree. Ensemble, les deux formations y triplent presque le résultat obtenu par le VB en 2000, remportant 18,0 % des voix (contre 7,0 % en 2000). Le VB ne parvient néanmoins nulle part à accéder au pouvoir, les autres formations politiques refusant de s'allier avec lui. Par ailleurs, le 8 octobre 2006, le VB obtient 21,5 % des suffrages aux élections provinciales à l'échelle de la Flandre.

À l'occasion de l'élection de la Chambre des représentants du 10 juin 2007, le VB obtient 19,0 % dans les cantons flamands et 3,1 % dans les huit cantons bruxellois. Lors du scrutin régional et communautaire du 7 juin 2009, le VB perd plus d'un tiers des voix par rapport au résultat enregistré en 2004 en Flandre (15,3 % au Parlement flamand) et la moitié en Région bruxelloise (17,5 % du collège électoral néerlandais au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale). Le même jour, le parti n'obtient que 15,9 % et 2 sièges au Parlement européen dans le collège électoral néerlandais. Le scrutin fédéral du 13 juin 2010 confirme et amplifie la tendance puisque le VB obtient 12,3 % dans les cantons flamands (le parti renoue ainsi avec son niveau de 1995, alors qu'il n'avait cessé de progresser depuis lors) et 1,7 % dans les huit cantons bruxellois pour l'élection de la Chambre des représentants. Il perd ainsi sa position de deuxième formation politique flamande acquise en 2004 et se retrouve au cinquième rang. Le scrutin communal et provincial du 14 octobre 2012 n'est pas davantage favorable au VB puisque, à cette occasion, il passe de 792 à 190 mandats de conseiller communal (-76 %). Alors qu'il arrivait en tête dans 7 communes en 2006, tel n'est plus le cas nulle part en 2012, et ce alors qu'il s'est associé avec une autre formation dans 5 communes. Au niveau provincial, le VB passe de 88 sièges à 29 (soit 9,0 % des suffrages à l'échelle de la Flandre).

En 2014, le VB poursuit sa chute électorale à l'occasion du scrutin multiple du 25 mai : il n'est alors plus que le sixième parti de Flandre. À la Chambre des représentants, il n'obtient que 5,8 % dans les cantons flamands (il y réalise ainsi son moins bon score depuis 1987) et 1,1 % dans les huit cantons bruxellois. Au Parlement flamand, son score chute à 5,9 % dans les circonscriptions flamandes (soit son résultat le plus bas depuis que cette assemblée est élue au suffrage direct, en 1995) ; au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (collège électoral néerlandais), il est de 5,6 % (soit le pire score du parti depuis la création de cette assemblée, en 1989). Enfin, au scrutin européen, le VB ne récolte que 6,8 % dans le collège électoral néerlandais et voit donc le nombre de ses eurodéputés réduit à un seul. Alors que, en 2004, près d'1 électeur flamand sur 4 votait pour le parti d'extrême droite, ce rapport est passé à 1 sur 17 en 2014.

Parallèlement au déclin électorale du VB, d'autres formations politiques nationalistes et situées à la droite de l'échiquier politique se développent et parviennent à mobiliser une

---

du pays. Si ce cordon sanitaire est d'abord politique, il est aussi médiatique en Belgique francophone. Cela signifie que les médias francophones limitent la visibilité des partis ou représentants d'extrême droite en empêchant que ceux-ci ne disposent d'un temps de parole libre en direct et en restreignant leur accès aux débats en direct. Cf. V. DEMERTZIS, « Cordon sanitaire : un dispositif visant l'extrême droite », *Les @nalyses du CRISP en ligne*, 6 février 2018, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).

<sup>100</sup> M. ABRAMOWICZ, « VB-Vlott : succès et échec de leurs cartels électoraux », *RésistanceS.be*, 21 octobre 2006.

part importante de l'électorat flamand. Ainsi, la Lijst Dedecker (LDD, Liste Dedecker) et la N-VA se posent comme étant de véritables concurrents du VB <sup>101</sup>.

La naissance de la LDD est annoncée le 19 janvier 2007 (à sa création, le nom complet du parti est Lijst Dedecker - Partij van het Gezond Verstand : Liste Dedecker - Parti du bon sens) par son fondateur, Jean-Marie Dedecker, ancien sénateur du VLD. Quatre ans plus tard, le 22 janvier 2011, le parti change sa dénomination en Libertair, Direct, Democratisch (LDD, Libertaire, direct, démocratique). À l'occasion des élections communales du 14 octobre 2012, le parti reprend son nom initial de Lijst Dedecker. Depuis 2014, le parti est devenu une formation locale (limitée à la commune de Middelkerke, en Flandre occidentale).

La LDD décroche des sièges dans plusieurs assemblées dès 2007 (5 sièges à la Chambre des représentants et 1 siège au Sénat en 2007, 1 siège au Parlement européen et 8 sièges au Parlement flamand en 2009, 1 siège à la Chambre des représentants en 2010 et 7 sièges dans des assemblées communales en 2012). Elle disparaît néanmoins du paysage politique flamand en 2014, ne décrochant plus que 0,7 % des voix dans les cantons flamands pour l'élection de la Chambre (alors qu'elle avait recueilli 6,5 % lors du scrutin fédéral de 2007, 7,7 % lors de l'élection du Parlement flamand en 2009 et 3,7 % lors du scrutin fédéral de 2010) <sup>102</sup>.

De façon plus pérenne, la N-VA parvient à se hisser au rang de premier parti de Flandre (et donc de Belgique) en termes de suffrages exprimés dans les circonscriptions flamandes lors des scrutins fédéraux du 13 juin 2010 et du 25 mai 2014 (avec respectivement 27,8 % puis 32,4 % des voix flamandes) <sup>103</sup>, ainsi que lors du scrutin régional et communautaire du même 25 mai 2014 (32,1 % pour l'élection du Parlement flamand) <sup>104</sup>. Et ce alors que, lors des précédents scrutins auxquels ce parti avait pris part, il n'avait recueilli en Flandre que 4,8 % (élection de la Chambre du 18 mai 2003) <sup>105</sup> et 13,2 % (élection du Parlement flamand du 7 juin 2009) <sup>106</sup>.

Le développement électoral de ces formations est à analyser par le prisme d'une forme de « fatigue électorale » <sup>107</sup> qui affecte le VB. En effet, malgré ses performances électorales importantes au début des années 2000, le VB souffre de l'existence du cordon sanitaire dressé autour de lui et ne parvient par conséquent pas à accéder au pouvoir. Une part significative de son électorat se tourne dès lors vers des formations politiques qui ne sont pas d'extrême droite mais qui prônent l'indépendance de la Flandre et dont le programme est orienté à droite, l'objectif de ces électeurs étant d'émettre un « vote utile » <sup>108</sup>. En

<sup>101</sup> Cf. C. ISTASSE, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019). I. Analyse par région », *op. cit.*, p. 39-40, 47-48, 51-52, 69-71, 74-75 et 83-85.

<sup>102</sup> Dans les huit cantons bruxellois : 0,4 % lors du scrutin fédéral de 2007, 0,4 % lors de l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale en 2009 et 0,3 % lors du scrutin fédéral de 2010.

<sup>103</sup> Dans les huit cantons bruxellois : 1,8 % en 2010 et 1,7 % en 2014.

<sup>104</sup> Pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale : 2,0 %. En 2014, pour l'élection du Parlement européen dans le collège électoral néerlandais, le score de la N-VA est par ailleurs de 26,7 %.

<sup>105</sup> Dans les huit cantons bruxellois : 0,5 %.

<sup>106</sup> Pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale : 0,6 %. En 2009, pour l'élection du Parlement européen dans le collège électoral néerlandais, le score de la N-VA avait par ailleurs été de 9,9 %.

<sup>107</sup> H. DE WITTE, M. SPRUYT, « Belgique (1). Le Vlaams Blok : un extrémisme dissimulé sous le populisme », *op. cit.*, p. 145.

<sup>108</sup> T. PAUWELS, « Explaining the strange decline of the populist radical right Vlaams Belang in Belgium: the impact of permanent opposition », *Acta Politica*, volume 46, n° 1, 2011, p. 60-82.

outre, la N-VA, bien qu'étant une nouvelle formation, bénéficie en réalité d'un ancrage de longue date puisqu'elle est la principale héritière de la VU (qui a implosé en septembre 2001).

Au-delà de cette concurrence électorale, le VB a également été marqué par de profondes divisions internes. Celles-ci trouvent leur origine dans la détermination de la stratégie que le parti doit adopter pour faire face au cordon sanitaire. Alors que certains membres et dirigeants du VB plaident pour un *aggiornamento* du VB afin de mettre fin au cordon sanitaire et de pouvoir prétendre à l'exercice du pouvoir, d'autres prônent la poursuite d'une stratégie populiste et provocatrice, qui permette au VB d'exercer une influence sur les politiques publiques depuis l'extérieur, grâce à une forme de pression exercée sur les partis au pouvoir. Ce conflit a principalement pris forme autour de Marie-Rose Morel et de Franck Vanhecke (président du parti de 1996 à 2008) pour les premiers, et Filip Dewinter et Gerolf Annemans pour les seconds. Il a provoqué le départ de nombreux militants ou mandataires, par exemple vers la N-VA. C'est ainsi que, en 2010, Karim Van Overmeire a quitté le VB pour la N-VA et est devenu échevin à Alost suite aux élections communales du 14 octobre 2012. En 2012, sous la présidence de G. Annemans, le parti est parvenu à se stabiliser, tout en conservant son idéologie fondatrice.

En 2014, à la suite du nouvel échec électoral du VB, le jeune Tom Van Grieken devient le nouveau président du parti, incarnant l'avènement d'une nouvelle génération au sein du parti. Sous sa présidence, le VB conserve les éléments fondamentaux de son programme, à savoir l'indépendance de la Flandre, l'antipolitisme, la lutte contre l'immigration et la criminalité, et l'euro-scepticisme. Ses programmes électoraux réussis n'ont ainsi guère évolué dans le temps. Néanmoins, le parti considère qu'un des problèmes majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle est l'islamisation du pays. En conséquence, sa rhétorique est davantage axée sur la lutte contre l'islam qu'auparavant. Par ailleurs, il diversifie les thématiques sur lesquelles il trouve à se positionner, abordant par exemple les questions socio-économiques de façon détaillée. Enfin, le parti tend à se modérer afin de prétendre de façon légitime à l'exercice du pouvoir. Plus encore, il pose des actes symboliques visant à se « dédiaboliser ». Ainsi, le 3 décembre 2016, le conseil du VB confirme les sanctions adoptées par T. Van Grieken à l'encontre de trois parlementaires du VB – parmi lesquels F. Dewinter – à la suite de leur rencontre avec des élus du parti néo-nazi grec Χρυσή Αυγή (XA, Aube dorée).

Lors des élections communales du 14 octobre 2018, le VB parvient à renforcer sa position au niveau local et ainsi à inverser la tendance négative qu'il connaissait depuis plusieurs années. Ainsi, lors de ce scrutin, il accroît sa représentation de 151 mandats de conseillers communaux par rapport au scrutin de 2012 (où il en avait perdu 602). Au total, il dispose ainsi de 341 mandats. À Denderleeuw, il arrive en tête, recueillant 26,2 % des suffrages. Au niveau provincial aussi, le VB parvient à se renforcer dans chacune des provinces, en récoltant 13,0 % des suffrages flamands.

Le véritable retour du VB à l'avant-scène de la vie politique belge se réalise néanmoins lors des élections multiples du 26 mai 2019. À cette occasion, le VB redevient la deuxième formation de Flandre, en décrochant dans les circonscriptions flamandes 18,7 % des voix pour l'élection du Parlement flamand (23 sièges) et 18,6 % pour celle de la Chambre

des représentants (18 sièges)<sup>109</sup>. Dans le collège électoral néerlandais pour l'élection du Parlement européen, il est fort de 19,1 % et 3 sièges<sup>110</sup>. En Région bruxelloise, quoiqu'également en hausse, les scores demeurent cependant faibles : 8,3 % pour l'élection du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (pour le collège néerlandais) et 1,6 % pour celle de la Chambre<sup>111</sup>.

Ce retour en force du VB résulte de plusieurs facteurs. *Primo*, alors que la question migratoire a été au cœur de l'agenda politico-médiatique depuis 2014 et a même provoqué la chute du gouvernement fédéral Michel I (N-VA/MR/CD&V/Open VLD) à la fin de l'année 2018, elle a été devancée par la question climatique lors de la campagne électorale de 2019. Cette mise en retrait de la question migratoire a ainsi pu provoquer de la frustration chez une part de l'électorat. *Secundo*, la N-VA – qui était parvenue à capter une part importante de l'électorat du VB en 2014 – a été perçue par une fraction de son électorat issue du VB comme ayant été peu convaincante au pouvoir fédéral<sup>112</sup>, tant sur le plan communautaire que sur le plan de l'immigration. Sur le plan communautaire, la N-VA a intégré le gouvernement fédéral sur la base d'un compromis actant la « mise au frigo » des questions institutionnelles. Cela a d'ailleurs contribué au départ de deux élus fédéraux radicaux de la N-VA en 2016 (Hendrik Vuye et Veerle Wouters). Sur le plan migratoire, la N-VA a également pu être considérée comme peu convaincante, particulièrement lors de la campagne électorale lors de laquelle elle a davantage placé l'accent sur les questions fiscales que sur les questions migratoires. Un grand nombre de primo-votants se sont par ailleurs exprimés lors du scrutin de 2019. Davantage perméables aux idées radicales, ces jeunes se sont massivement tournés vers le VB : 30,0 % des électeurs du VB avaient moins de 34 ans. *Tertio* et enfin, le style renouvelé du VB tel qu'il a été imprimé par T. Van Grieken a également contribué à ce sursaut électoral, permettant à certains électeurs de ne plus considérer leur vote en faveur du VB comme étant « inutile ».

En conséquence de ses importantes performances électorales de 2019, le VB est reçu par le roi Philippe lors des consultations qu'il mène au lendemain des élections en vue de la formation d'un gouvernement fédéral. La réception du président d'un parti d'extrême droite au palais royal ne s'était plus produite depuis 1936, lorsque Léopold III avait reçu Léon Degrelle, dirigeant du parti Rex<sup>113</sup>. Le VB est également reçu à plusieurs reprises par le président de la N-VA, Bart De Wever, dans le cadre de la préparation des négociations devant mener à la constitution d'un gouvernement flamand.

Alors que le VB monopolise l'espace politique situé à l'extrême droite en Flandre, d'autres formations ont parfois tenté de s'y développer, comme Vrijheid (Liberté). Présente dans les circonscriptions d'Anvers et de Brabant flamand lors du scrutin régional de 2009 et dans la circonscription de Louvain lors du scrutin fédéral de 2010, elle y a enregistré des résultats marginaux (respectivement 0,2 %, 0,3 % et 0,5 %) <sup>114</sup>. Son chef de file, Eduard Verlinden, a milité au Liberaal Appel (Appel libéral) de Ward Beysen, une dissidence

<sup>109</sup> Pour leur part, les scores de la N-VA sont respectivement de 24,9 % et de 25,5 %.

<sup>110</sup> Pour sa part, le score de la N-VA est de 22,4 %.

<sup>111</sup> Pour leur part, les scores de la N-VA sont respectivement de 2,7 % et de 3,3 %.

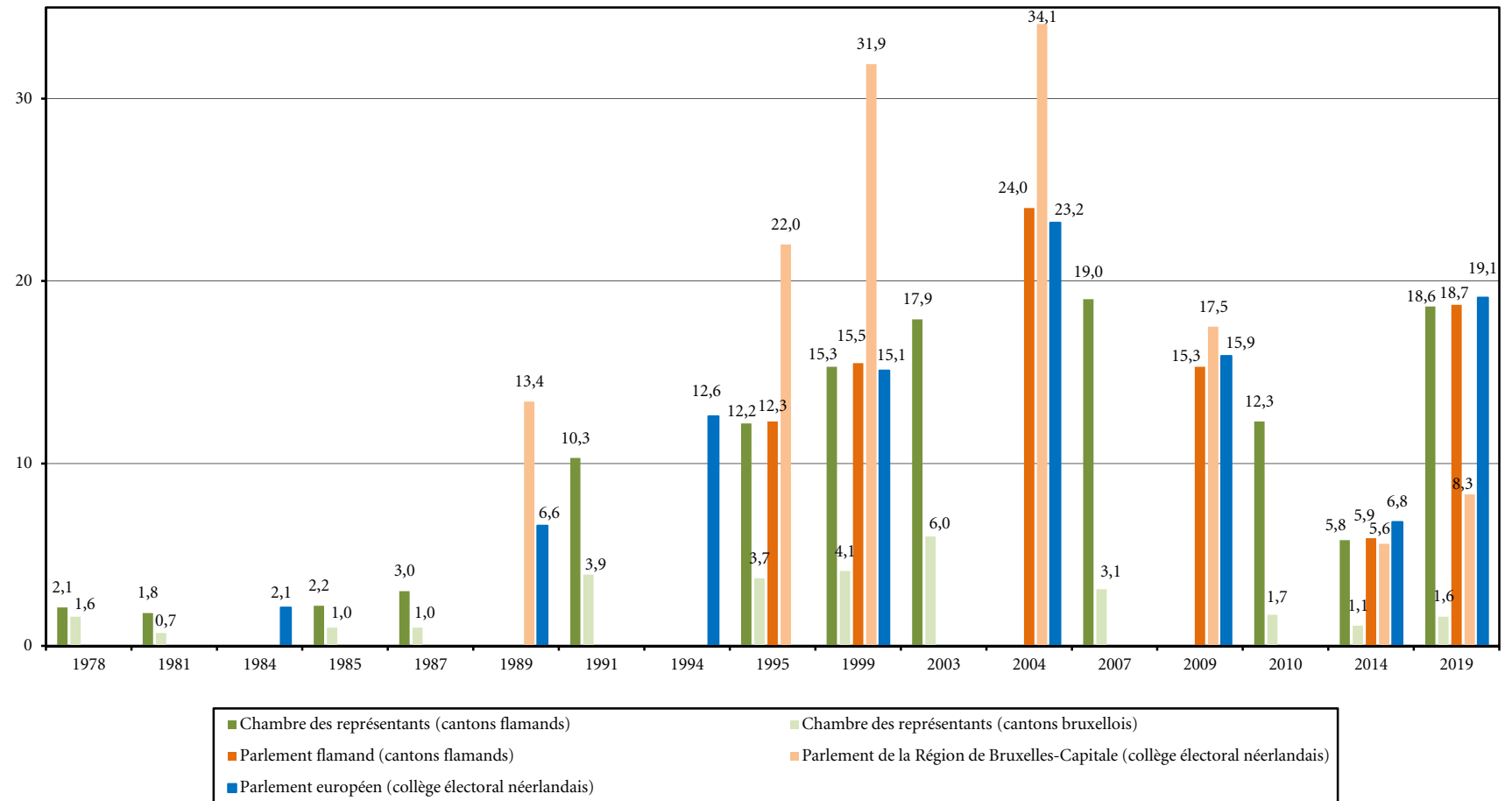
<sup>112</sup> La N-VA participe par ailleurs au pouvoir en Flandre quasiment sans interruption depuis 2004 ; elle occupe même la ministre-présidence du gouvernement flamand depuis 2014.

<sup>113</sup> En 1978, le roi Baudouin avait convié K. Dillen, président du VB, mais celui-ci avait décliné l'invitation par conviction anti-monarchiste.

<sup>114</sup> J. DOHET, J. FANIEL, S. GOVAERT, C. ISTASSE, J.-P. NASSAUX, P. WYNANTS, « Les partis sans représentation parlementaire fédérale », *op. cit.*, p. 72.

droitière du VLD ; il a ensuite fondé en 2004, avec Hendrik Boonen, le parti Fervent Nationaal, qui se voulait l'homologue flamand du Front national présidé par Daniel Féret. Au fil de ruptures et de dissidences successives s'est créé le Nieuwe Partij-Fervent Nationaal (NP-FN), présidé par E. Verlinden. Une liste a été déposée par E. Verlinden sous le nom de Nieuwe Partij (NP) aux élections communales de 2006 à Anvers (0,2 % des suffrages) ; ce parti a ensuite disparu, ouvrant la voie à Vrijheid, qui s'est avéré être le dernier avatar du cheminement politique d'E. Verlinden.

**Graphique 7. Belgique néerlandophone. Élections fédérales (Chambre des représentants), élections régionales et communautaires et élections européennes, 1978-2019 (en % des votes valables)  
Résultats du VB**



## 5. DANEMARK

---

Fondé le 6 octobre 1995 sur les bases du Fremskridtspartiet (Z, Parti du progrès) par Pia Kjaersgaard, le Dansk Folkeparti (DF, Parti populaire danois) est un parti d'extrême droite qui adopte une posture anti-*establishment* et dont le programme repose sur l'antifiscalisme, le nationalisme et l'hostilité à l'immigration et au multiculturalisme. S'il n'est pas une organisation ouvertement raciste – comme le Dansk Front (Front danois), le Danmarks Nationale Front (DNF, Front national du Danemark) ou la Den Danske Forening (Alliance danoise) – et si l'opinion publique danoise ne le considère pas unanimement comme étant un parti d'extrême droite, c'est bien sous l'influence des formations d'extrême droite et d'une frange du clergé luthérien (autour du pasteur Søren Krarup, député du DF de 2001 à 2011) que le parti développe ses positions en matière migratoire. Bien que populiste et recourant à un mode de communication provocateur, le DF a toujours veillé à être considéré comme un parti capable de gérer la chose publique afin d'éviter l'adoption d'un cordon sanitaire à son égard. Cette volonté d'être associé au pouvoir afin de mettre en œuvre ses promesses électorales constitue même la raison d'être du parti, puisque c'est à la suite de tensions internes au sein du Z quant à la stratégie à adopter (conserver une posture radicale et demeurer un parti d'opposition ou se montrer ouvert à des compromis pour tenter d'accéder au pouvoir) qu'une scission a eu lieu en 1995 et a provoqué la fondation du DF. Alors que le Z n'avait jamais été invité à prendre part à une quelconque négociation que ce soit jusqu'alors, le DF a bouleversé le paysage politique danois dès 2001.

Lors des élections législatives du 20 novembre 2001, le DF recueille 12,0 % des suffrages exprimés et obtient 22 des 179 sièges au Folketing (Assemblée du peuple : parlement monocaméral danois), soit son meilleur score depuis sa fondation ; il devient ainsi la troisième force politique du pays. Au lendemain de ce scrutin, les forces politiques en présence rencontrent de grandes difficultés à nouer un accord et ne parviennent à former qu'un gouvernement minoritaire qui rassemble deux partis : le Venstre (V, Gauche : parti libéral) et le Det Konservative Folkeparti (KF, Parti populaire conservateur), qui totalisent ensemble 44,2 % des voix et 72 sièges sur 179. Quant à lui, le DF soutient ce gouvernement minoritaire Fogh Rasmussen I (V/KF), sans toutefois y prendre part. Cette position est justifiée par la présidente du DF comme étant une opportunité d'influencer concrètement les politiques publiques, mais aussi comme étant un moyen d'être davantage considéré comme un parti « normal ». Ce soutien apporté au gouvernement minoritaire ne semble pas porter préjudice au DF en termes de performances électorales, puisque le parti poursuit son ascension lors du scrutin européen du 13 juin 2004, lors duquel il passe de 5,8 % (en 1999) à 6,8 %.

Lors des élections législatives du 8 février 2005, le DF conserve sa troisième place dans le paysage politique danois. Alors que le parti du Premier ministre, Anders Fogh Rasmussen (V), perd 2,2 % des voix, le KF et le DF en gagnent respectivement 1,2 % et 1,3 %. La coalition sortante est reconduite (gouvernement Fogh Rasmussen II, V/KF) quoiqu'elle soit restée minoritaire (70 sièges sur 179). Fort de ses 24 sièges (soit + 2 par rapport à 2001), le DF apporte à nouveau son soutien au gouvernement tout en n'y prenant toujours pas part.

Le 24 octobre 2007, le Premier ministre annonce la dissolution du Parlement, provoquant ainsi la tenue d'élections anticipées. Cette décision apparaît être essentiellement due à la volonté du Premier ministre de se passer du soutien du parti d'extrême droite en bénéficiant des bons scores annoncés par les sondages en faveur de la Ny Alliance (Y, Nouvelle alliance), formation politique créée quelques mois plus tôt, en juin 2007. Toutefois, contrairement à ces prévisions, la Y réalise de faibles performances électorales, ne recueillant que 2,8 % des voix (soit 5 sièges). La coalition sortante demeure au pouvoir (gouvernement Fogh Rasmussen III, V/KF), bien qu'elle soit à nouveau sortie davantage minorisée du scrutin (64 siège sur 179). Le soutien apporté par le DF – qui a encore progressé, en remportant 13,9 % des suffrages et 25 sièges (+ 1) – est d'autant plus nécessaire.

Nommé secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le Premier ministre A. Fogh Rasmussen démissionne du gouvernement le 5 avril 2009 et est remplacé par Lars Løkke Rasmussen (V). Les bonnes performances du DF se renforcent encore lors du scrutin européen du 7 juin 2009, lors duquel le parti d'extrême droite passe de 6,8 % (1 siège) à 14,8 % (soit 2 sièges).

À l'occasion des élections législatives du 15 septembre 2011, le DF enregistre des résultats en baisse pour la première fois de son histoire. Avec 12,3 % des voix, il reste le troisième parti du paysage politique danois mais perd 1,6 % des suffrages et passe à 22 sièges (– 3). Ce ressac s'explique notamment par le fait que, lors de la campagne, les questions socio-économiques ont eu plus d'importance (en conséquence de la crise économique et financière) que les questions migratoires. Quant à eux, le KF et le V connaissent des destins différents : le premier connaît une sévère défaite (il perd 5,5 % des voix et 10 sièges, ne disposant plus que de 8 parlementaires) mais le second progresse de 0,5 % et 1 siège (soit 47 députés). Ce scrutin est suivi par la formation du gouvernement minoritaire Thorning-Schmidt I, qui associe trois partis : les Socialdemokraterne (S, Sociaux-démocrates), le Radikale Venstre (RV, Gauche radicale : parti social-libéral) et le Socialistisk Folkeparti (SF, Parti populaire socialiste)<sup>115</sup>, et qui est notamment soutenu de l'extérieur par l'Enhedslisten (EL, Liste de l'unité). Pour la première fois depuis 2001, le DF ne soutient pas la majorité et se retrouve donc formellement dans l'opposition.

Le DF se pose en vainqueur incontestable du scrutin européen du 25 mai 2014. Il progresse en effet de 14,8 % à 26,6 % (+ 11,8 %) et devient la première formation du pays, avec 4 sièges au Parlement européen (+ 2).

Les élections législatives du 18 juin 2015 débouchent sur un paysage politique particulièrement fragmenté. Malgré les mauvaises performances électorales du V (– 7,2 %

<sup>115</sup> Les ministres SF démissionneront fin janvier 2014. Quelques jours plus tard, sera formé le gouvernement minoritaire Thorning-Schmidt II (S/RV), soutenu de l'extérieur notamment par le SF et l'EL.



des voix, soit 34 sièges), c'est l'ancien Premier ministre L. Løkke Rasmussen qui se voit confier la mission de former un gouvernement. Aucun parti n'acceptant de le rejoindre pour composer une coalition, le gouvernement est constitué d'une seule formation politique, à savoir le parti libéral. Cela rompt avec la tradition politique danoise – le dernier gouvernement composé d'un parti unique remontant à 1981. Contrairement au V, le DF réalise une performance électorale historique, remportant 21,1 % des suffrages (+ 8,8 %) et 37 sièges (+ 15) ; il devient ainsi le deuxième parti politique danois. Refusant d'entrer au gouvernement afin de conserver son pouvoir d'influence – selon son président, Kristian Thulesen Dahl –, le DF offre toutefois son soutien au gouvernement minoritaire Løkke Rasmussen II. Il en va de même de la Liberal Alliance (LA, Alliance libérale – nouveau nom de la Y depuis août 2008) et du KF. Le 28 novembre 2016, ces deux derniers partis signent un accord de coalition avec le V pour former le gouvernement minoritaire Løkke Rasmussen III (V/LA/KF : 53 sièges), qui bénéficie également du soutien extérieur du DF.

Depuis 2001 et hormis durant les gouvernements Thorning-Schmidt I et II (entre 2011 et 2015), le parti d'extrême droite DF a ainsi soutenu l'ensemble des gouvernements successifs, à chaque fois minoritaires et dirigés par un Premier ministre libéral. S'il n'a jamais été formellement associé au pouvoir par le moyen d'une participation active au sein d'un gouvernement, son influence a été importante, puisqu'il a toujours conservé sa capacité à bloquer un texte issu de l'exécutif. En ce sens, le DF a réussi à maintenir la question migratoire et la question de l'identité et de la culture danoises au-devant de l'agenda politique, et à faire adopter de nombreux textes restreignant l'immigration, renforçant l'assimilation des étrangers ou protégeant la culture danoise. À titre d'exemple, en 2002, le droit pour les enfants à suivre des cours dans leur langue d'origine a été supprimé, tandis qu'a été créée une agence de l'héritage culturel danois. En 2004, un plan visant à l'intégration des enfants bilingues à l'école primaire a été adopté<sup>116</sup>. Celui-ci inclut notamment des cours de langue danoise obligatoires dès l'âge de 3 ans. En 2018, une loi obligeant les candidats à la naturalisation à serrer la main d'un officier d'état civil, quel que soit le sexe de celui-ci, a été promulguée. Par ailleurs, depuis 2015, le Danemark a adopté plus de 70 amendements durcissant les lois en matière d'immigration.

En 2018, le président du DF, K. Thulesen Dahl, déclare que son parti est prêt à former une coalition avec le V. Cette déclaration rompt avec la stratégie traditionnellement adoptée par le DF, qui consiste à soutenir un gouvernement minoritaire sans l'intégrer. Plus encore – et la concrétisation de ces propos constituerait également un fait inédit dans l'histoire du DF –, le président du parti d'extrême droite indique être prêt à soutenir un gouvernement minoritaire qui serait dirigé par les sociaux-démocrates<sup>117</sup>.

Au cours de l'année 2019, le DF subit néanmoins d'importantes défaites électorales. Lors du scrutin européen du 26 mai 2019, il enregistre un recul de 15,8 % par rapport à 2014 et ne recueille ainsi que 10,8 % des suffrages. En conséquence, il ne décroche plus qu'un seul siège au Parlement européen (contre 4 en 2014). Quelques jours plus tard, le 5 juin 2019, le DF connaît un nouveau revers électoral, puisqu'il perd 12,4 % lors des

<sup>116</sup> N. BLANC-NOËL, « Populisme et détournement du récit identitaire national », in J. JAMIN (dir.), *L'extrême droite en Europe*, op. cit., p. 323-347.

<sup>117</sup> F. J. CHRISTIANSEN, M. BJERREGAARD, J. P. FRØLUND THOMSEN, « From Marginalization to Political Insider: The Policy Influence of the Danish People's Party », in B. BIARD, L. BERNHARD, H.-G. BETZ (dir.), *Do they make a difference?*, op. cit., p. 79-94.

élections législatives. Avec 8,7 % des voix et 16 sièges (– 21), il obtient son plus faible score depuis 1998. Hormis en 2011, le parti connaissait pourtant une ascension continue depuis 1995. Bien que le V obtienne 23,4 % des suffrages (+ 3,9 %) et 43 sièges (+ 9), le soutien apporté par le DF ne suffit plus pour assurer une stabilité dans la gestion de la chose publique.

Trois facteurs majeurs expliquent ces performances électorales négatives du printemps 2019. Tout d'abord, depuis plusieurs années, les partis traditionnels ont repris à leur compte les thématiques prioritaires de l'extrême droite, dans un pays où l'enjeu migratoire est d'importance <sup>118</sup>. Ainsi, le V a adopté en 2015 une loi « de confiscation des bijoux », visant à saisir l'argent liquide et les objets d'une valeur de plus de 10 000 couronnes danoise appartenant à des demandeurs d'asile afin de financer le coût de leur séjour pendant l'examen de leur demande. De même, la Socialdemokratiet (S, Social-démocratie – nouveau nom du parti depuis 2016) a voté en 2018 en faveur de l'interdiction du voile intégral dans l'espace public et a présenté un projet de réforme visant à renvoyer les migrants non occidentaux dans des camps africains sous supervision de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ce faisant, ces deux partis ont réussi à récupérer une partie de leur électorat qui, en 2015, avait voté en faveur du DF. Ensuite, une compétition se joue au sein de l'extrême droite elle-même. En effet, de nouvelles forces politiques ont émergé. Fondée en 2015, la Nye Borgerlige (NB, Nouvelle Droite) remporte 2,4 % des voix lors du scrutin de 2019 et fait son entrée au Parlement. Créée en 2017, la Stram Kurs (SK, Ligne dure) est un autre parti d'extrême droite, principalement focalisé sur le rejet de l'islam ; elle a recueilli 1,8 % des suffrages en 2019 mais a échoué à être représentée au Parlement. En 2015, 62,0 % des électeurs de la NB et 57,0 % des électeurs de la SK avaient voté pour le DF. L'extrême droite semble donc subir un processus de fragmentation. Enfin, l'agenda politique danois a évolué. Alors que la question migratoire avait dominé le paysage politico-médiatique pendant plus de dix ans (à l'exception de 2011), c'est la question climatique qui a prévalu lors de la campagne de 2019 <sup>119</sup>.

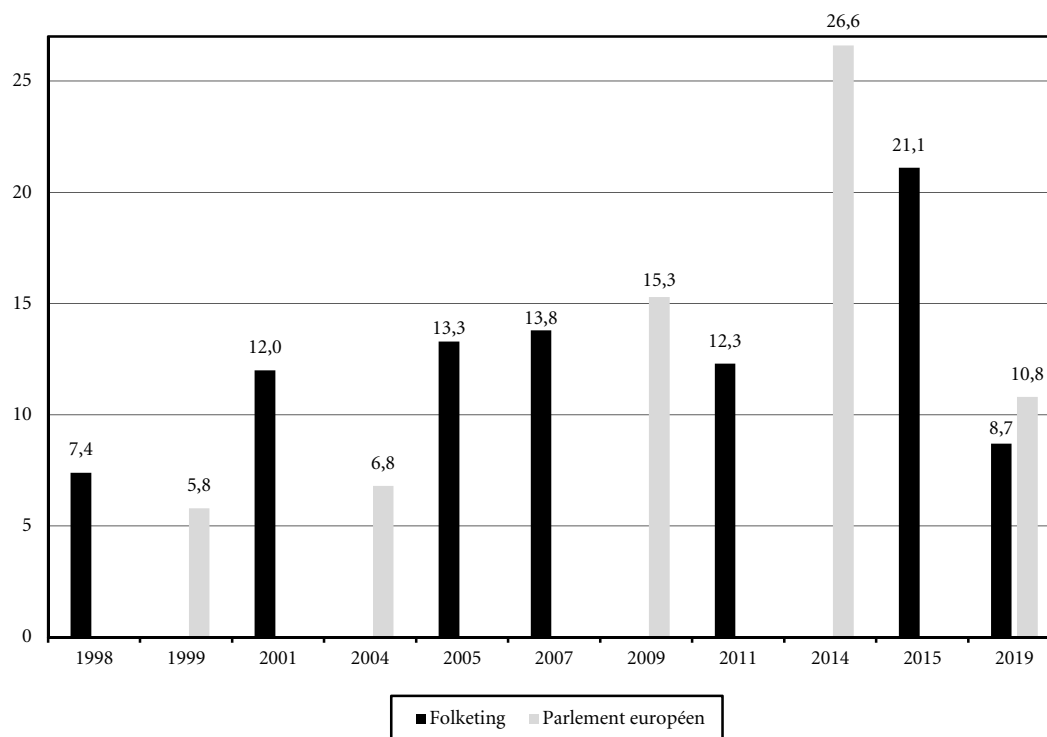
Suite au scrutin de 2019, est mis en place le gouvernement minoritaire Frederiksen (48 sièges sur 179), qui est composé de la seule S mais qui bénéficie du soutien sans participation du RV, du SF et de l'EL. Le DF n'y est donc nullement associé. Actuellement, le parti siège dès lors sur les bancs de l'opposition.

---

<sup>118</sup> T. ABOU-CHADI, C. GREEN-PEDERSEN, P. MORTENSEN, « Parties' policy adjustments in response to changes in issue saliency », *West European Politics*, en ligne, 2019, p. 1-23.

<sup>119</sup> A. R. JUPSKAS, « Why did the Danish People's Party lose more than fifty percent of its votes? », Universitetet i Oslo (UiO), Center for Research on Extremism (C-REX), 6 juin 2019, [www.sv.uio.no](http://www.sv.uio.no).

Graphique 8. Danemark. Élections législatives (Folketing) et élections européennes, 1998-2019  
(en % des votes valables)  
Résultats du DF



## 6. ESPAGNE

---

Après avoir vécu près de quarante ans de dictature sous le régime de Francisco Franco, l'Espagne se caractérise par une absence de représentation de l'extrême droite pendant plusieurs décennies – à l'exception d'un élu de Fuerza Nueva (FN, Nouvelle force), lors des élections générales du 1<sup>er</sup> mars 1979. Plusieurs facteurs majeurs permettent d'expliquer cette situation. *Primo*, l'expérience dictatoriale marquée à l'extrême droite qu'a connue l'Espagne entre 1939 et 1945 est un repoussoir important pour de nombreux électeurs. Cela s'observe également dans d'autres pays ayant connu une telle expérience, comme l'Allemagne ou le Portugal. *Secundo*, tout en étant considéré comme étant un parti traditionnel et « respectable », le Partido Popular (PP, Parti populaire) – et l'Alianza Popular (AP, Alliance populaire) avant lui – est un parti hétérogène qui a réussi à capter la part conservatrice et traditionaliste du franquisme<sup>120</sup>. L'électorat extrémiste, considérant qu'il s'agit là d'un vote utile, se dirige alors plus aisément vers le PP que vers une formation d'extrême droite (déjà au début des années 1980, près de 14 % de l'électorat de l'AP se situaient à l'extrême droite<sup>121</sup>). *Tertio*, le nationalisme et le patriotisme ne parviennent pas à s'imposer au sein de la société espagnole. Il s'agit pourtant là d'une caractéristique fondamentale de l'extrême droite. *Quarto*, l'extrême droite espagnole a longtemps été incapable de se fédérer. Plusieurs factions ont tenté de s'unir lors du changement de régime. Leur objectif était de lutter contre un prétendu complot destiné à détruire le pays et censé être organisé par les communistes, les nationalistes basques, les nationalistes catalans et les francs-maçons<sup>122</sup>. Par ailleurs, ils visaient à conserver un État central et confessionnel fort et un nationalisme espagnol (hispanisme). Malgré ces multiples tentatives, de nombreuses querelles intestines ont empêché l'avènement d'une force d'extrême droite unie et cohérente, ce qui a freiné le développement de ce courant politique<sup>123</sup>. *Quinto* et enfin, mis à genoux par Franco, le milieu phalangiste est éclaté en de multiples chapelles divisées sur le syndicalisme révolutionnaire, le rôle de la religion et l'attitude vis-à-vis du franquisme « réactionnaire ».

Pourtant, malgré ces difficultés, l'extrême droite réussit à trouver sa place dans le paysage politique espagnol à partir de 2018 à travers le parti Vox. Fondé le 17 décembre 2013, ce parti situé à l'extrême droite de l'échiquier politique est une scission du PP. Tout

---

<sup>120</sup> C. RUZZA, « The radical right in Southern Europe », in J. RYDGREN (dir.), *The Oxford handbook of the radical right*, Oxford, Oxford University Press, 2018, p. 716-737.

<sup>121</sup> J. PAULUS, « L'extrême droite en Espagne et au Portugal », in J. JAMIN (dir.), *L'extrême droite en Europe*, op. cit., p. 99.

<sup>122</sup> X. C. MESEGUER, « L'Espagne. Un alignement progressif sur l'Europe (1974-2004) », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 209-234.

<sup>123</sup> R. JABARDO, F. REINARES, « Démobilisation de l'extrême droite en Espagne », *Pouvoirs*, n° 87, 1998, p. 115-128.

comme les formations se revendiquant de l'héritage franquiste, Vox défend la vision d'un État confessionnel dans lequel les valeurs chrétiennes et familiales occuperaient une place prépondérante, ainsi que celle d'un État central fort qui recouvrerait nombre des compétences aujourd'hui transférées aux 19 communautés et villes autonomes. Vox propose également de limiter plus fortement l'immigration, en l'adaptant selon les besoins de l'économie et en la conditionnant à une intégration plus importante de la part des immigrés. Enfin, le parti s'oppose à l'idée d'un fédéralisme européen et revendique la primauté du droit espagnol sur le droit européen.

Se présentant au suffrage des électeurs pour la première fois lors des élections européennes du 25 mai 2014, Vox ne réussit pas à décrocher le moindre siège. Il n'y parvient pas davantage lors des élections régionales du 24 mai 2015 (ou du 25 septembre 2016, dans le cas de la Galice et du Pays basque). Son meilleur score est obtenu à Ceuta : 1,3 % des votes exprimés.

Le premier succès du parti d'extrême droite s'opère le 2 décembre 2018, lors des élections régionales en Andalousie. Remportant 11,0 % des voix, Vox parvient à faire son entrée au parlement régional (12 sièges sur 109). Depuis la Transition démocratique espagnole de 1975-1982, c'est la première fois qu'un parti d'extrême droite parvient à remporter des sièges au sein d'une assemblée parlementaire espagnole. Plus encore, le PP n'exclut pas l'idée de former une coalition avec Vox au lendemain de ce scrutin. Il en résulte finalement la formation d'une coalition entre le PP et Ciudadanos (Cs, Citoyens), avec le soutien extérieur de Vox.

Lors des élections générales du 28 avril 2019, la percée électorale de Vox se confirme au niveau national : le parti d'extrême droite obtient 10,3 % des suffrages exprimés. Remportant 24 sièges sur les 350 du Congreso de los Diputados (Congrès des députés : chambre basse des Cortes générales, le parlement national espagnol), il devient la cinquième force politique du pays. Depuis la dictature franquiste, c'est la première fois qu'un parti d'extrême droite entre au Parlement espagnol. Le principal facteur qui explique cette émergence soudaine, tant au niveau régional qu'au niveau national, est lié au contexte politique espagnol. En effet, Vox s'est fait connaître à travers l'Espagne à l'automne 2017 en réaction au référendum du 1<sup>er</sup> octobre pour l'indépendance de la Catalogne et en prenant une part active aux manifestations barcelonaises pro-unité de l'Espagne. Le parti est par ailleurs à l'initiative des accusations populaires à l'égard des indépendantistes catalans. Le procès de douze indépendantistes catalans se déroulant au printemps 2019, Vox a bénéficié d'une visibilité sans précédent pour un parti d'extrême droite en Espagne. Quant à lui, jugé trop modéré dans sa gestion de la crise catalane, le PP a vu une part significative de ses électeurs se diriger vers Vox. Le parti d'extrême droite a également tiré profit d'une crise de la démocratie représentative particulièrement vive en Espagne. Vox entend répondre à la méfiance des citoyens espagnols à l'égard du fonctionnement de la démocratie<sup>124</sup> – méfiance jusqu'alors principalement canalisée par Podemos (Nous pouvons) – à travers une rhétorique visant à réformer les institutions ou à lutter contre la corruption. Enfin, l'accession de Vox au parlement andalou à l'automne 2018 a montré aux électeurs que le vote en faveur de ce parti peut aussi être un vote utile. En ce sens,

---

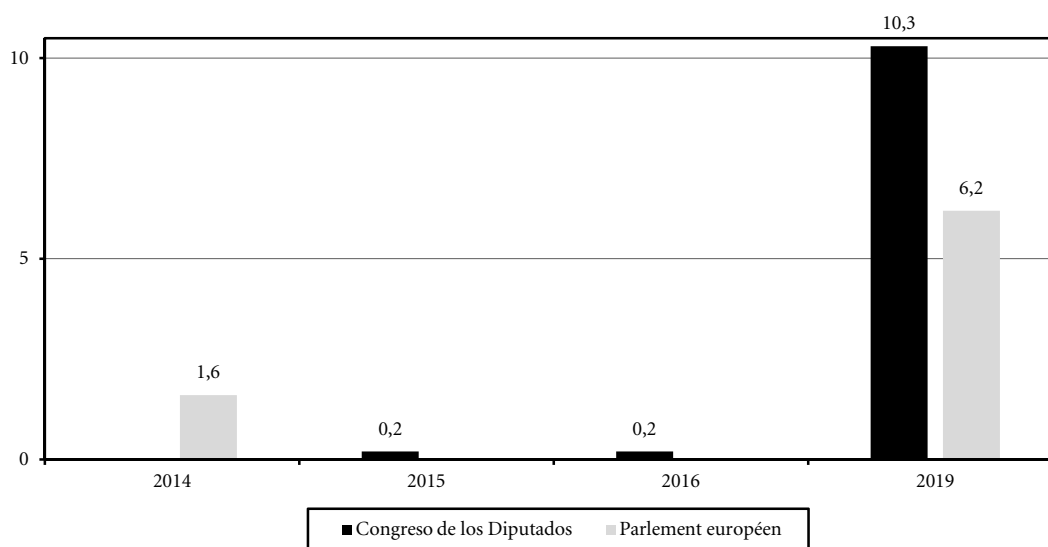
<sup>124</sup> L'Espagne se caractérise par un taux de méfiance à l'égard des parlementaires des plus élevés d'Europe (H. KRIESI, T. S. PAPPAS (dir.), *European populism in the shadow of the great recession*, Colechester, ECPR Press, 2015).

des électeurs du PP mais défendant des idées d'extrême droite se sont tournés vers Vox en 2019.

Assez paradoxalement au regard de la situation dans les autres pays d'Europe occidentale, la question migratoire ne permet pas d'expliquer le sursaut électoral en faveur de Vox. Cette question a pourtant été au cœur du programme du parti d'extrême droite mais aussi au centre de l'actualité durant l'été 2018. En effet, le nombre de migrants provenant d'Afrique a alors été plus important en Espagne qu'en Italie et en Grèce et, parallèlement, le gouvernement socialiste dirigé par Pedro Sánchez a adopté une position de solidarité à l'égard des migrants, notamment en acceptant de faire débarquer sur son territoire les migrants sauvés par l'Aquarius, bateau affrété par l'association SOS Méditerranée. Néanmoins, cette question ne suffit pas pour expliquer les déterminants du vote en faveur de Vox, qui sont davantage liés à la question catalane <sup>125</sup>.

Lors du triple scrutin municipal, régional et européen du 26 mai 2019, Vox consolide ses positions au sein de différentes assemblées. Ainsi, au niveau municipal, il accroît ses performances électorales de 3,3 % et décroche 512 mandats de conseillers municipaux (contre 17 en 2015). Au niveau régional, il réussit à obtenir entre 1,3 % (en Navarre) et 22,4 % des voix (à Ceuta). Enfin, au niveau européen, il obtient 6,2 % des suffrages (contre 1,6 % en 2014), se hissant au cinquième rang et décrochant 3 mandats d'eurodéputé. Pour la première fois de son histoire, Vox est ainsi représenté au Parlement européen.

**Graphique 9. Espagne. Élections législatives (Congreso de los Diputados) et élections européennes, 2014-2019 (en % des votes valables)**  
Résultats de Vox



<sup>125</sup> S. TURNBULL-DUGARTE, « Explaining the end of Spanish exceptionalism and electoral support for Vox », *Research and Politics*, en ligne, 2019, p. 1-8.

## 7. FINLANDE

---

Si l'extrême droite est présente depuis de nombreuses années en Norvège ou au Danemark, ce n'est que récemment qu'elle a trouvé à se développer en Finlande, principalement à travers le parti Perussuomalaiset (PS, Vrais Finlandais<sup>126</sup> ; en suédois, Sannfinländarna).

Fondé le 11 mai 1995 sur les bases du parti agrarien Suomen Maaseudun Puolue (SMP, Parti rural de Finlande ; en suédois, Finlands landsbygdsparti), le PS combine un programme socio-économique de gauche avec un nationalisme et un protectionnisme forts et un rejet de l'immigration<sup>127</sup>. À l'instar de l'Union démocratique du centre (UDC) suisse, c'est progressivement que le PS finlandais s'est radicalisé<sup>128</sup>. Ainsi, il n'est qualifié de parti d'extrême droite par les chercheurs que depuis une dizaine d'années et cette étiquette fait toujours débat au sein de l'opinion publique finlandaise.

Lors des élections législatives du 21 mars 1999, qui sont les premières auxquelles il participe, le PS enregistre des performances marginales : 1,0 % des suffrages. Cela lui permet tout de même de décrocher son premier siège (sur 200) à l'Eduskunta (en suédois, Riksdagen : le parlement monocaméral finlandais). Le scrutin législatif suivant, le 16 mars 2003, ne lui est que légèrement plus favorable : 1,6 % et 3 sièges. En revanche, le rendez-vous électoral du 18 mars 2007 permet au parti de quadrupler son score de 1999 : il remporte 4,1 % des voix et 5 sièges. Par ailleurs, lors du scrutin européen du 7 juin 2009, le parti décroche pour la première fois un siège au sein de l'assemblée européenne avec ses 9,8 % des suffrages (contre 0,7 % le 20 octobre 1996, 0,8 % le 13 juin 1999 et 0,5 % le 13 juin 2004) ; il rejoint le groupe européen Europe libertés démocratie (ELD), dans lequel siègent alors également, notamment, la Lega Nord italienne, le Dansk Folkeparti danois ou encore l'UK Independence Party britannique.

Néanmoins, c'est en 2011 que s'opère un véritable tournant dans l'histoire du PS. Alors qu'il n'enregistrait jusqu'à présent que des résultats marginaux et alors qu'il restait isolé dans le paysage politique finlandais, il remporte 19,1 % des suffrages (+ 15,0 %) et 39 sièges (+ 34) lors des élections législatives du 17 avril 2011. Il se hisse ainsi à la troisième position ; il succède à cette place au Suomen Keskusta (KESK, Parti du centre ; en suédois, Centern i Finland), qui a enregistré un recul électoral considérable. Jamais un parti

---

<sup>126</sup> Littéralement, le nom du parti signifie « Finlandais de base », « Finlandais ordinaires » ou « Finlandais simples » en français. Toutefois, le PS a choisi initialement de se faire appeler « True Finns » en anglais, ce qui a été traduit par « Vrais Finlandais » – et ce qui reste largement en usage (et cela bien que, depuis août 2011, le PS se fasse appeler « Finns Party » en anglais) – dans la littérature en langue française.

<sup>127</sup> J. SUNDBERG, « Finland », *European Journal of Political Research*, volume 51, 2012, p. 98.

<sup>128</sup> A.-C. JUNGAR, « From the margin to the margin? The radicalization of the True Finns », in T. AKKERMAN, S. DE LANGE, M. ROODUIJN (dir.), *Radical right-wing populist parties in Western Europe*, op. cit., p. 113-143.

politique finlandais n'avait autant progressé entre deux scrutins consécutifs<sup>129</sup>. Les deux crises que connaît alors l'Union européenne (UE) permettent d'expliquer ce succès : crise des réfugiés et crise économique. Durant la campagne électorale, le PS a en effet profité de ce contexte pour mettre en garde contre le risque d'un accroissement considérable du nombre de réfugiés en Finlande et pour rappeler son opposition à toute forme d'immigration, ainsi que pour s'opposer aux plans de sauvetage de la Grèce et du Portugal<sup>130</sup>.

Désormais, le PS constitue donc une formation politique avec laquelle il faut compter sur la scène politique nationale et il dispose d'un véritable potentiel d'exercice du pouvoir. Des appels lui sont d'ailleurs adressés afin qu'il rejoigne une coalition gouvernementale. Néanmoins, refusant de soutenir les plans de sauvetage européen en faveur de la Grèce et du Portugal, le chef du parti, Timo Juhani Soini, décide de quitter les négociations et de demeurer dans l'opposition<sup>131</sup>. Sa décision s'explique également par le risque d'un impact négatif que comporte l'exercice du pouvoir : alors président de la section des jeunes du SMP (parti qui est l'ancêtre du PS), T. Soini a pu observer les conséquences qu'a induites pour ce parti la participation au pouvoir entre 1984 et 1991<sup>132</sup>.

Si le PS parvient à engranger un score historique lors des élections législatives de 2011, ses performances sont nettement moins importantes lors de l'élection présidentielle des 22 janvier et 5 février 2012 puisqu'il n'obtient que 3,4 % au premier tour, tout comme lors de celle des 15 et 29 janvier 2006 (contre 1,0 % lors de l'élection présidentielle des 16 janvier et 6 février 2000). Lors du scrutin européen du 25 mai 2014, alors que le PS adoucit ses critiques à l'égard de l'UE et ne propose plus la sortie du pays de l'UE (à la suite d'une motion adoptée lors d'un congrès en 2013), il échoue par contre à enregistrer un score historique à ce niveau : il obtient 12,9 % des suffrages et décroche un second siège<sup>133</sup>.

Il faut attendre les élections législatives du 19 avril 2015 pour que réapparaisse la perspective d'une participation gouvernementale du PS. Le parti enregistre alors un recul électoral (- 1,5 %) mais obtient tout de même 17,7 % des suffrages et ne perd qu'un seul de ses 38 sièges. Ayant cette fois manifesté sa volonté de participer au pouvoir, T. Soini prend part aux négociations et permet au PS d'entrer dans le gouvernement Sipilä aux côtés du KESK et du Kansallinen Kokoomus (KOK, Parti de la coalition nationale ; en suédois, Samlingspartiet)<sup>134</sup>.

La participation du PS au pouvoir ne s'opère pas sans mal pour le parti. Il est fortement critiqué pour les mesures économiques adoptées par le gouvernement auquel il appartient et qui réduisent les dépenses publiques en matière de soins de santé et d'éducation<sup>135</sup>. En outre, la présence du PS au gouvernement ne permet pas d'empêcher l'arrivée de milliers de réfugiés en Finlande.

Dans le même temps, le parti tente de conserver son unité alors qu'il se retrouve confronté à des tensions internes des plus vives. Celles-ci atteignent leur paroxysme le 10 juin 2017,

<sup>129</sup> A.-C. JUNGAR, « From the margin to the margin? », *op. cit.*, p. 113.

<sup>130</sup> J. SUNDBERG, « Finland », *op. cit.*, p. 96-102.

<sup>131</sup> A. WIDFELDT, « The radical right in the Nordic countries », in J. RYDGREN (dir), *The Oxford handbook of the radical right*, *op. cit.*, p. 771-797.

<sup>132</sup> A.-C. JUNGAR, « From the margin to the margin? », *op. cit.*, p. 113-143.

<sup>133</sup> J. SUNDBERG, « Finland », *op. cit.*, p. 101-107.

<sup>134</sup> *Ibidem*, p. 91-98.

<sup>135</sup> *Ibidem*.



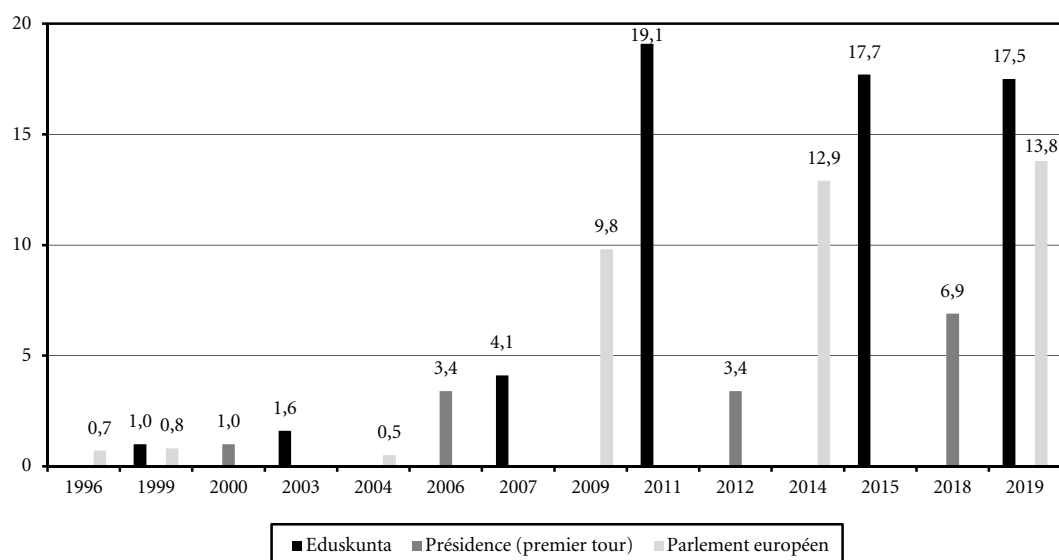
lorsque le congrès du PS vote en faveur de Jussi Kristian Halla-aho – qui est l'une des figures les plus radicales de la formation politique – pour prendre la tête du parti. Bon nombre de membres, cadres et élus (dont 22 parlementaires) du PS décident alors de quitter le parti et de fonder une nouvelle formation, Uusi vaihtoehto (UV, Nouvelle alternative ; en suédois, Nytt alternativ), qui deviendra la Sininen Tulevaisuus (ST, Réforme bleue ; en suédois, Blå framtid) le 15 novembre 2017.

En conséquence de ce renouvellement de présidence à la tête du PS, le Premier ministre finlandais, Juha Petri Sipilä (KESK), déclare ne pas vouloir poursuivre sa collaboration avec le PS. Le 20 juin, il obtient néanmoins la confiance du Parlement pour poursuivre, sur la base du même programme de coalition, avec l'UV (dont fait notamment partie le dorénavant ancien président du PS, T. Soini) <sup>136</sup>.

Malgré la crise qu'il traverse, le PS parvient à obtenir un score relativement bon lors de l'unique tour de l'élection présidentielle du 28 janvier 2018, puisqu'il enregistre 6,9 % (+ 3,5 %). En outre, il réussit à se maintenir lors des élections législatives du 14 avril 2019 : 17,5 % (- 0,2 %) et 39 sièges (+ 1). Il devient même ainsi le deuxième parti de Finlande, juste derrière le Suomen Sosialidemokraattinen Puolue (SDP, Parti social-démocrate de Finlande ; en suédois, Finlands Socialdemokratiska Parti). Pour sa part, la ST n'obtient que 1,0 % des voix et perd l'ensemble de ses sièges.

Le PS se renforce par ailleurs au Parlement européen puisqu'il y réalise un score historique (13,8 % des voix, soit + 0,9 %) et conserve ses 2 sièges. Alors qu'il appartenait au groupe des Conservateurs et réformistes européens (CRE) depuis 2014, c'est désormais au groupe Identité et démocratie (ID) – qui rassemble également le Vlaams Belang flamand, le Rassemblement national français, la Lega italienne, le Freiheitliche Partei Österreichs autrichien ou encore le Dansk Folkeparti danois – qu'il est affilié.

Graphique 10. Finlande. Élections législatives (Eduskunta), élections présidentielles et élections européennes, 1999-2019 (en % des votes valables)  
Résultats du PS



<sup>136</sup> *Ibidem*, p. 92-97.

## 8. FRANCE

---

Considéré de nos jours comme étant le prototype du parti d'extrême droite <sup>137</sup>, le Front national (FN) français est fondé le 5 octobre 1972 <sup>138</sup> par le mouvement Ordre nouveau et sur le modèle du Movimento sociale italiano (MSI, Mouvement social italien) afin de présenter des candidats lors des élections législatives des 4 et 11 mars 1973 <sup>139</sup>. L'Ordre nouveau est alors un mouvement nationaliste-révolutionnaire qui regroupe plusieurs tendances de l'extrême droite et dont l'objectif est d'ordonner la société française sur la base de principes nationalistes. Ses moyens d'action sont généralement violents et visent principalement les communistes (en particulier, l'extrême gauche trotskyste et maoïste). En 1972, un commando clandestin spécifique – le Groupement d'intervention nationaliste (GIN) – est même créé pour les actions les plus dures <sup>140</sup>. Souhaitant participer au processus électoral, l'Ordre nouveau a présenté des candidats lors d'élections législatives partielles en 1970 puis lors des élections municipales de 1971, mais il n'est pas parvenu à atteindre des performances électorales qui le satisfassent. Il décide alors de créer un parti politique en tant que tel afin de se « dédramatiser » <sup>141</sup>. Approché par François Brigneau, Jean-Marie Le Pen – ancien proche de Jean-Louis Tixier-Vignancour et ex-député poujadiste – en prend la présidence.

Dès sa fondation, le FN adopte une attitude paradoxale. Présenté par ses cadres comme un parti légaliste, le FN a un objectif de conquête du pouvoir ; dans le même temps, il adopte un activisme musclé, par exemple en organisant des manifestations surprises <sup>142</sup>. Cela s'explique par la doctrine du « compromis nationaliste », héritée du maurrassisme (idéologie politique théorisée, au début du XX<sup>e</sup> siècle, par Charles Maurras) et sur laquelle le parti repose. Cette doctrine consiste, pour le FN, à fédérer en son sein une grande diversité de groupes et de groupuscules – parmi lesquels des résistants et des inciviques, des républicains et des royalistes, des catholiques et des néo-païens – autour d'une idéologie révolutionnaire et nationaliste <sup>143</sup>.

Le FN connaît une évolution en plusieurs étapes <sup>144</sup>. La première débute avec la création du parti et court jusque 1983. Elle se caractérise par une « traversée du désert » <sup>145</sup>. Le FN

---

<sup>137</sup> C. MUDDE, *Populist radical right parties in Europe*, op. cit., p. 41.

<sup>138</sup> À l'origine, sa dénomination complète est le Front national pour l'unité française.

<sup>139</sup> D. ALBERTINI, D. DOUCET, *Histoire du Front national*, Paris, Tallandier, 2014.

<sup>140</sup> F. CHARPIER, *Génération Occident*, Paris, Seuil, 2005.

<sup>141</sup> A. DÉZÉ, « La dédramatisation : une nouvelle stratégie ? », in S. CREPON, A. DÉZÉ, N. MAYER (dir.), *Les faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015, p. 27-50.

<sup>142</sup> V. IGUNET, *Le Front national de 1972 à nos jours. Le parti, les hommes, les idées*, Paris, Seuil, 2014.

<sup>143</sup> A. DÉZÉ, *Comprendre le Front national*, Paris, Bréal, 2016.

<sup>144</sup> M. WIEVIORKA, *Le Front national : entre extrémisme, populisme et démocratie*, Charenton-le-Pont, La maison des sciences de l'homme, 2013.

est alors « un parti fragile doctrinalement, presque inexistant électoralement et confiné dans quelques espaces : c'est alors d'abord et avant tout un parti francilien »<sup>146</sup>. À l'occasion des élections municipales des 6 et 13 mars 1983, le parti commence à s'enraciner dans le système partisan français et à se consolider. À dater de cette époque, le FN parvient à réaliser parfois des performances électorales significatives. Ainsi, le 17 juin 1984, le parti obtient 10,9 % des voix lors des élections européennes.

Le 16 mars 1986, le FN remporte 9,6 % lors des élections régionales et 9,7 % lors des élections législatives : il obtient 35 députés à l'Assemblée nationale (chambre basse du parlement français). Cette montée en puissance du FN sur les bancs de l'Assemblée nationale résulte du changement de mode de scrutin pour les élections législatives (qui redevient alors proportionnel) opéré par la majorité socialiste, récemment défaite lors d'élections cantonales. Selon la droite, il s'agit là d'une stratégie adoptée par le président de la République, François Mitterrand, afin, d'une part, de favoriser le FN au détriment de la droite et, d'autre part, de diaboliser ce même FN pour rendre impossible toute alliance entre la droite et l'extrême droite<sup>147</sup>. Le retour au mode de scrutin majoritaire pour les élections législatives des 5 et 12 juin 1988 réduit à 1 seul siège la représentation du FN au sein de l'Assemblée nationale. Cet unique siège est conservé lors du scrutin des 21 et 28 mars 1993, ainsi que lors de celui des 25 mai et 1<sup>er</sup> juin 1997.

En dépit de sa stratégie de conquête du pouvoir, le FN continue à faire face à un plafond de verre électoral au milieu des années 1990<sup>148</sup>. En outre, le parti ne parvient pas à être perçu comme capable d'exercer le pouvoir, notamment du fait de sa dimension protestataire et de son isolement. En effet, tant les appareils dirigeants de la gauche que de la droite refusent tout accord avec le FN au niveau national. Cela résulte de l'histoire et de la particularité idéologique du FN mais aussi du fait qu'un certain nombre de ses cadres et élus ont parfois eu des liens étroits avec l'occupant allemand durant la Seconde Guerre mondiale.

Cette situation induit des tensions entre le président du FN, J.-M. Le Pen, et le délégué général du parti, Bruno Mégret. En effet, les deux hommes n'ont pas la même vision quant à la manière d'accéder au pouvoir. Pour B. Mégret, le FN ne peut atteindre le pouvoir seul : il doit conclure des alliances, même si cela implique d'abandonner certains aspects du programme, comme le principe de préférence nationale. Quant à lui, J.-M. Le Pen se montre opposé à tout compromis doctrinal<sup>149</sup>. B. Mégret regrette par ailleurs le style adopté par J.-M. Le Pen qui, selon lui, ne peut conduire qu'à maintenir le FN dans la marginalité<sup>150</sup>. Ces différences de point de vue conduisent à une scission au sein du FN, en décembre 1998, avec le départ de B. Mégret et de ses alliés<sup>151</sup>. Cette scission comporte de lourdes conséquences pour le FN, en termes militants, électoraux et financiers<sup>152</sup>. En

<sup>145</sup> A. DÉZÉ, *Comprendre le Front national*, op. cit., p. 37.

<sup>146</sup> P. DELWIT, « Les étapes du Front national (1972-2011) », in P. DELWIT (dir.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 11-36.

<sup>147</sup> D. ALBERTINI, D. DOUCET, *Histoire du Front national*, op. cit., p. 110-111.

<sup>148</sup> N. MAYER, « Le plafond de verre électoral entamé, mais pas brisé », in S. CREPON, A. DÉZÉ, N. MAYER (dir.), *Les faux-semblants du Front national*, op. cit., p. 299-322.

<sup>149</sup> A. DÉZÉ, *Comprendre le Front national*, op. cit., p. 47.

<sup>150</sup> V. IGOUNET, *Le Front national de 1972 à nos jours*, op. cit., p. 303.

<sup>151</sup> B. Mégret fonde alors le Mouvement national républicain (MNR, d'abord brièvement dénommé Mouvement national).

<sup>152</sup> *Ibidem*.

outre, de nouveaux conflits internes quant à un éventuel remplacement de J.-M. Le Pen à la présidence du parti voient bientôt le jour.

À l'occasion de l'élection présidentielle française des 21 avril et 5 mai 2002, J.-M. Le Pen arrive en deuxième position lors du premier tour, avec 16,7 % des voix (+ 1,9 % par rapport à 1995), derrière le président de la République sortant, Jacques Chirac (Rassemblement pour la République, RPR : 19,9 %) mais devant le Premier ministre sortant, Lionel Jospin (Parti socialiste, PS : 16,2 %). Au second tour, J.-M. Le Pen est battu, avec 17,8 % des voix. Peu après, lors des élections législatives des 9 et 16 juin 2002, le FN récolte 11,3 % des voix au premier tour (– 3,6 %) et 1,9 % au second tour ; il perd ainsi son unique siège de député.

À l'occasion des élections régionales des 21 et 28 mars 2004, le FN obtient 14,7 % lors du premier tour (– 0,2 %) et 12,4 % lors du second. Contrairement à ce qui s'était produit au lendemain des élections régionales du 15 mars 1998, aucune alliance n'est néanmoins formée entre le parti majoritaire (Union pour un mouvement populaire, UMP – qui a succédé au RPR) et le FN. Lors du scrutin européen des 12 et 13 juin 2004, le FN progresse largement par rapport à celui du 13 juin 1999, remportant 10,2 % des voix (soit 7 sièges) contre 5,6 % cinq ans plus tôt. Lors du premier tour de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007, J.-M. Le Pen recueille 10,4 % des voix sur son nom mais échoue à pouvoir participer au second tour. Quant à elles, les élections législatives des 10 et 17 juin 2007 sont beaucoup moins favorables au FN. Lors de ce scrutin, le FN ne décroche que 4,3 % des voix au premier tour (– 7,1 %) et 0,1 % au second tour ; à nouveau, le parti ne se voit attribuer aucun siège à l'Assemblée nationale. Le scrutin européen du 7 juin 2009 – lors duquel le FN recule de 3,9 % (soit de 4 sièges) par rapport à 2004 – et les élections régionales des 14 et 21 mars 2010 – lors desquelles le FN n'obtient plus que 11,4 % au premier tour et 9,2 % au second tour (et perd 38 mandats de conseiller régional) – confirment la mauvaise santé du FN, et ce malgré le fait que ces élections se déroulent désormais au scrutin proportionnel.

À l'occasion du congrès de Tours des 15 et 16 janvier 2011, Marine Le Pen est élue pour succéder à son père à la présidence du FN. Elle entend poursuivre la « dédramatisation » du parti afin de conquérir le pouvoir<sup>153</sup>. Pour ce faire, M. Le Pen fait évoluer le vocabulaire utilisé par le parti et procède à un renouvellement de ses cadres ; ainsi, elle fait expulser plusieurs membres du parti, dont J.-M. Le Pen lui-même. Sur le plan doctrinal, elle repositionne le FN autour de quelques thématiques, notamment socio-économiques. Sur les fondamentaux – à savoir l'immigration et la sécurité intérieure –, le FN conserve sa doctrine historique<sup>154</sup>. En dépit de cette stabilité doctrinale, une évolution se produit au niveau de l'importance accordée à diverses problématiques par le FN dans ses discours : alors que l'immigration était sa thématique prioritaire entre 1987 et 2011, c'est la mondialisation et la critique du multiculturalisme qui devient centrale dans les discours frontistes à partir de 2011 (la thématique de l'immigration est davantage mobilisée pour désigner les conséquences de la mondialisation)<sup>155</sup>. En axant ses discours sur la dénonciation du multiculturalisme et le déracinement, le FN promeut ainsi davantage l'ethno-différentialisme. Cette évolution discursive permet à M. Le Pen de s'adresser

<sup>153</sup> M. WIEVIORKA, *Le Front national, op. cit.*

<sup>154</sup> C. ALDUY, S. WAHNICH, *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste*, Paris, Seuil, 2015.

<sup>155</sup> *Ibidem.*

à une part plus large de l'électorat français. Pour la première fois, en 2011, le FN est considéré par la majorité des Français comme étant « un parti comme un autre »<sup>156</sup> et les performances électorales du parti commencent à s'accroître à partir de cette date.

Ainsi, lors de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2012, M. Le Pen réalise le troisième meilleur score : 17,9 % des voix au premier tour. Lors des élections législatives des 10 et 17 juin 2012, le FN remporte 13,6 % des voix au premier tour (+ 9,3 %) et 3,7 % au second. Cela lui permet de retrouver 2 sièges à l'Assemblée nationale. À l'occasion des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, cette tendance positive pour le FN se confirme puisqu'il parvient à remporter – en son nom propre ou à travers un candidat qu'il soutient – pas moins de 11 municipalités, à savoir Beaucaire, Béziers, Cogolin, Fréjus, Hayange, Hénin-Beaumont, Le Luc, Le Pontet, Mantes-la-Ville, Villers-Cotterêts et le 7<sup>e</sup> secteur de Marseille. La mairie de Hénin-Beaumont est par ailleurs remportée par le FN lors du premier tour – chose que le FN n'était jamais parvenu à réaliser auparavant. La même année, le FN arrive en tête lors du scrutin des élections européennes du 25 mai, emportant 25,0 % des voix et 24 sièges. En outre, le 28 septembre, il fait élire deux sénateurs lors des élections sénatoriales ; pour la première fois de son histoire, le FN intègre donc la deuxième assemblée du Parlement français.

Les 6 et 13 décembre 2015, le FN se distingue à nouveau en remportant 27,7 % des suffrages lors du premier tour des élections régionales. Bien qu'il arrive en tête dans plusieurs régions (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais-Picardie et Provence-Alpes-Côte d'Azur), le FN ne parvient à l'emporter lors du second tour dans aucune région (au total, il n'obtient que 0,5 % des voix).

Le 23 avril 2017, Marine Le Pen est qualifiée lors du premier tour de l'élection présidentielle, avec un score de 21,3 %. Bien que non élue le 7 mai suivant, elle obtient cependant 33,9 % des suffrages lors du second tour face à Emmanuel Macron (En marche, EM). Un mois plus tard, lors des élections législatives des 11 et 18 juin 2017, le FN obtient 13,2 % des suffrages au premier tour, devançant de loin le PS (qui obtient 7,4 %), et 8,8 % au second tour. Bien que décrochant 8 sièges à l'Assemblée nationale (ce qui est une première lors d'un scrutin législatif majoritaire), le FN échoue à former un groupe politique. À la suite de ce scrutin, des divisions internes marquent le parti. Plus spécifiquement, Florian Philippot – vice-président du FN et artisan de la stratégie de dédramatisation du parti – se voit retirer ses attributions à la suite de son refus de quitter le mouvement Les Patriotes qu'il a nouvellement fondé. En conséquence, il claque la porte du parti le 21 septembre 2017, suivi par d'autres élus frontistes comme Sophie Montel ou Joffrey Bollée ; il recentre alors son action politique sur son propre mouvement, qu'il érige en parti politique (Les Patriotes, LP) le 29 septembre 2017.

Réuni en congrès le 10 mars 2018, le FN adopte un changement de nom. Il s'appelle désormais le Rassemblement national (RN). Ce renouvellement concourt à faire évoluer davantage encore l'image du parti pour le rendre plus acceptable, particulièrement en vue des scrutins à venir.

Le 26 mai 2019, le RN sort vainqueur du scrutin européen, emportant 23,3 % des voix et 23 sièges. Bien qu'il lui permette de demeurer le premier parti, ce résultat est néanmoins

---

<sup>156</sup> A. DÉZÉ, *Comprendre le Front national*, op. cit.

inférieur à celui enregistré en 2014 (- 1,6 %) et conduit à la perte de 1 siège. En revanche, le nouveau parti LP, mené par F. Philippot, ne remporte que 0,6 % des voix et ne parvient dès lors pas à être représenté au Parlement européen.

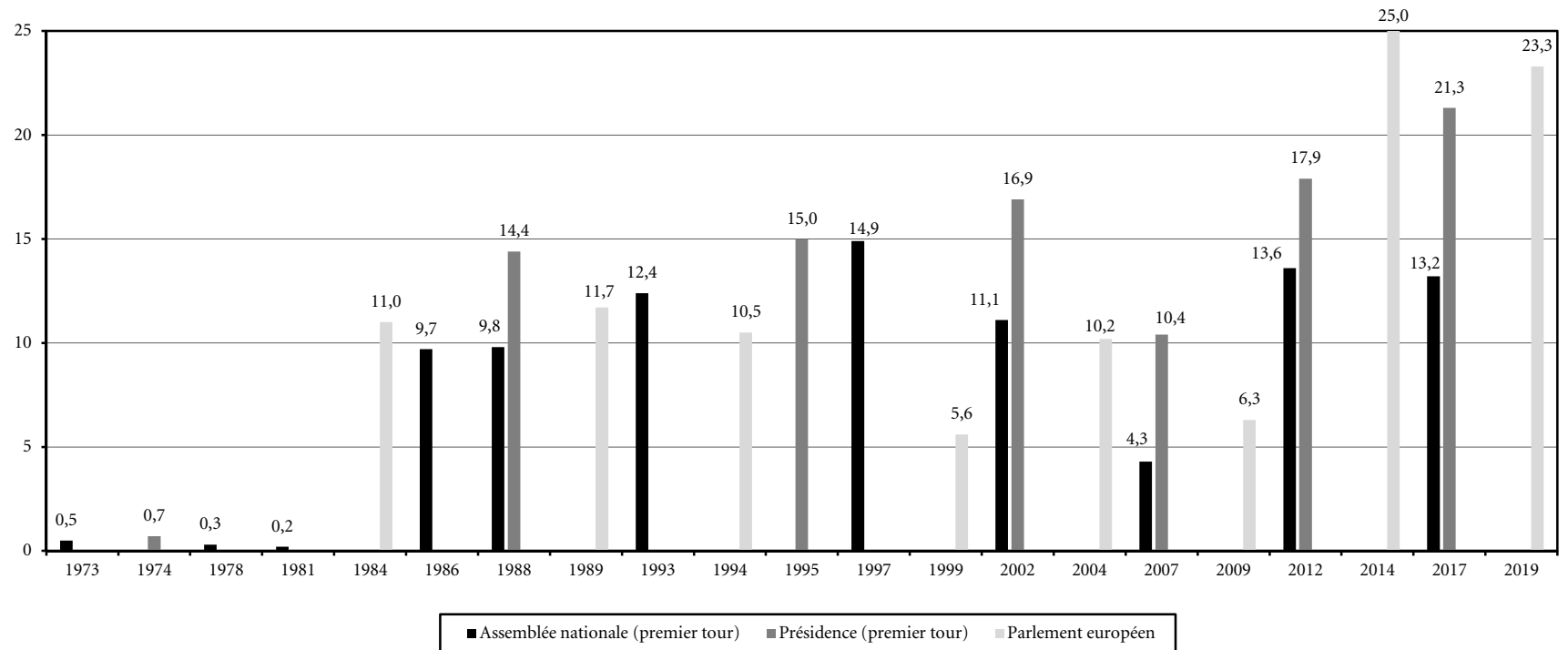
Au-delà du mode de scrutin, l'attitude des formations politiques traditionnelles à l'égard du FN/RN permet d'expliquer le rapport éloigné de ce parti avec le pouvoir législatif ou exécutif – rapport qui n'exclut pas une influence de sa part sur les processus décisionnels<sup>157</sup>. La question d'un rapprochement avec le FN/RN est classiquement posée lors d'élections et le « front républicain » – c'est-à-dire un rassemblement des partis traditionnels contre le FN/RN – est généralement de rigueur (à l'exception de quelques accords qui ont pu se réaliser à un niveau essentiellement local, tout au plus régional). Par ailleurs, certains partis ont institutionnalisé la lutte contre le FN/RN en leur sein, par exemple en désignant un secrétaire national à la lutte contre l'extrême droite (La France insoumise, FI) dans leur organigramme ou en créant un groupe de travail de lutte contre le FN/RN (c'est le cas au PS et au sein d'Europe Écologie Les Verts, EELV). Ainsi, dans ces partis à gauche de l'échiquier politique, de véritables « entrepreneurs de la cause anti-FN/RN » se distinguent<sup>158</sup>. À droite, les positions sont plus nuancées et un débat persiste entre les tenants du front républicain et ceux qui s'y opposent, favorisant une stratégie de « ni-ni ».

---

<sup>157</sup> B. BIARD, « How do radical right populist parties influence resurging debates over the stripping of citizenship? », *International Political Science Review*, en ligne, 2019, p. 1-14.

<sup>158</sup> G. BRUSTIER, F. ESCALONA, « La gauche et la droite face au Front national », in S. CREPON, A. DÉZÉ, N. MAYER (dir.), *Les faux-semblants du Front national*, op. cit., p. 514.

Graphique 11. France. Élections législatives (Assemblée nationale),  
élections présidentielles et élections européennes, 1973-2019 (en % des votes valables)  
Résultats du FN/RN



## 9. IRLANDE

---

L'Irlande est un pays où les conditions économiques mais aussi politiques pour le développement de partis d'extrême droite sont particulièrement réunies<sup>159</sup>. Alors que, dans les années 1990 et au début des années 2000, le pays était surnommé le Tigre celtique car caractérisé par une forte croissance, il est frappé de plein fouet par la crise économique et financière déclenchée en 2008, tout comme la Grèce et l'Islande. En conséquence, l'Irlande voit son produit intérieur brut (PIB) chuter soudainement, son taux de chômage s'accroître rapidement et le prix de l'immobilier s'effondrer. En parallèle, seulement 15 % des citoyens irlandais gardent confiance dans les partis politiques. Lors des élections générales du 25 février 2011, le système politique est perçu par les électeurs comme étant l'enjeu le plus important, devant les enjeux socio-économiques<sup>160</sup>. Enfin, l'Irlande connaît une vague d'immigration sans précédent en 2004, au moment de l'élargissement de l'Union européenne. À cette époque, 17 % de la population est née à l'étranger.

En dépit de cet ensemble de facteurs *a priori* favorables à l'essor de partis d'extrême droite, ces derniers peinent à se développer en Irlande. Cette faiblesse s'explique notamment par le système partisan irlandais, qui favorise les formations politiques établies, notamment en conséquence de leur mode de financement<sup>161</sup>. Par ailleurs, la majorité des partis traditionnels irlandais ont intégré une dimension nationaliste<sup>162</sup> ; l'espace politique laissé à d'éventuels partis d'extrême droite, dont il s'agit là d'une composante essentielle, se trouve en conséquence réduit. Enfin, l'Irlande est caractérisée par un nombre de députés indépendants – c'est-à-dire qui ne sont affiliés à aucun parti ou groupe politique – de plus en plus important au sein du Dáil Éireann (Assemblée d'Irlande : chambre basse de l'Oireachtas, le corps législatif irlandais).

Néanmoins, les thématiques de l'immigration et de l'intégration demeurent peu traitées par les partis traditionnels irlandais. Ainsi, les trois formations arrivées en tête lors des élections générales du 26 février 2016 ont consacré respectivement 0,6 % (Fine Gael : Clan des Gaels), 0,3 % (Fianna Fáil : Soldats de la destinée) et 1,2 % (Sinn Féin : Nous-mêmes) de leur programme électoral à ces problématiques<sup>163</sup>. À cet égard, il existe donc un espace

---

<sup>159</sup> E. O'MALLEY, J. FITZGIBBON, « Everywhere and nowhere: populism and the puzzling non-reaction to Ireland's crises », in H. KRIESI, T. S. PAPPAS (dir.), *European populism in the shadow of the great recession*, *op. cit.*, p. 287-300.

<sup>160</sup> M. MARSH, K. CUNNINGHAM, « A positive choice, or anyone but Fianna Fail? », in M. GALLAGHER, M. MARSH (dir.), *How Ireland voted 2011: the full story of Ireland's earthquake election*, Basingstoke, Palgrave, 2011, p. 172-204.

<sup>161</sup> E. O'MALLEY, J. FITZGIBBON, « Everywhere and nowhere », *op. cit.*, p. 287-300.

<sup>162</sup> S. GARNER, « Irlande. Un extrémisme de droite quasi absent », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, *op. cit.*, p. 261-278.

<sup>163</sup> Données issues de la base de données Manifesto Project.



idéologique libre pour un quelconque parti d'extrême droite et certains tentent de l'occuper, sans succès pour le moment.

Identity Ireland (en irlandais, Aitheantas Éire : Identité Irlande) est un parti politique d'extrême droite fondé le 22 juillet 2015 et dirigé par Peter O'Loughlin. Son programme s'articule principalement autour de trois axes majeurs : un souverainisme politique et économique, une opposition à l'immigration et une volonté de renforcer le droit et l'ordre en « protégeant davantage les citoyens plutôt que les criminels »<sup>164</sup>. Lors des élections générales de 2016, ce parti n'a obtenu que 183 voix, soit moins de 0,05 % des suffrages exprimés. P. O'Loughlin est également le président de Pegida Ireland (branche irlandaise du mouvement Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes - PEGIDA, Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident), dont l'objectif est de lutter contre l'immigration musulmane. L'inauguration du mouvement était prévue le 6 février 2016 ; les organisateurs ayant été attaqués en chemin, l'événement n'a jamais eu lieu et le mouvement ne s'est pas développé davantage.

Sur la base d'un programme proposant le retour à la souveraineté nationale, une politique restrictive en matière d'immigration et une réforme de la justice afin de punir davantage les criminels (notamment en restaurant la peine de mort)<sup>165</sup>, le National Party (en irlandais, An Páirtí Náisiúnta : Parti national) est un parti d'extrême droite irlandais créé le 16 novembre 2016 par Justin Barrett et James Reynolds. Médiatisé au printemps 2018 lors de la tenue d'un référendum sur le droit d'avortement en Irlande, ce parti se distingue par ses positions anti-avortement, anti-euthanasie et anti-mariage entre personnes de même sexe. Avançant qu'il est crucial pour lui de développer une stratégie dans le moyen et le long terme, notamment par le recrutement de militants, le parti n'a pour l'heure jamais pris part à un scrutin.

---

<sup>164</sup> Identity Ireland, « Policies. Law and order », <https://identityireland.org>.

<sup>165</sup> National Party, « National Party principles », <https://nationalparty.ie>.

## 10. ISLANDE

---

Contrairement aux autres pays d'Europe du Nord, l'Islande est marquée par une impuissance de l'extrême droite sur son territoire. Pourtant, en 2008, le pays est frappé de plein fouet par une crise financière qui s'explique notamment par les risques considérables pris par les banques islandaises durant les années 2000. À cette occasion et à la suite de la faillite des trois principales banques du pays en octobre 2008, des citoyens se rassemblent dans la capitale, d'abord pour demander la démission du directeur de la Seðlabanki Íslands (Banque centrale d'Islande), Davíð Oddsson. De semaine en semaine, le nombre de manifestants s'accroît de façon considérable et c'est l'ensemble de la classe dirigeante qui est mise en cause<sup>166</sup>. Cette période de vives contestations est connue sous l'appellation de « révolution des casseroles », les manifestants étant équipés de casseroles pour « pour se faire entendre ». Le 26 janvier 2009, le Premier ministre islandais, Geir Haarde, présente sa démission ; cet acte entraîne la chute du gouvernement Haarde II qui, depuis mai 2007, dirigeait le pays et associait le Sjálfstæðisflokkur (SJ, Parti de l'indépendance : libéral-conservateur et eurosceptique) et le Samfylkingin (Sam, Alliance : social-démocrate et europhile). La tenue d'élections législatives anticipées est annoncée.

L'Alþingi (le parlement monocaméral islandais) est ainsi renouvelé le 25 avril 2009. Alors que l'activisme qui s'est déclenché dans plusieurs pays à la suite de la crise financière et économique mondiale déclenchée en 2008 permet à l'extrême droite de s'y renforcer – comme en Bulgarie ou en Grèce<sup>167</sup> –, elle booste au contraire les partis de gauche et de centre-gauche en Islande. Le Sam s'allie au Vinstrihreyfingin - Grænt Framboð (VG, Mouvement des verts et de gauche : socialiste et écologiste) pour former le gouvernement Sigurðardóttir II, qui entre en fonction le 10 mai 2009. Rapidement, ce gouvernement entend répondre aux demandes de réforme politique exprimées par les citoyens à travers un processus de révision de la Constitution en trois phases, auquel les Islandais prennent activement part<sup>168</sup>. Cet exercice de démocratie délibérative avec participation des citoyens peut être considéré comme un autre élément justifiant l'absence de vote en faveur d'un parti d'extrême droite qui, en développant une rhétorique populiste et antisystème, aurait pu capitaliser sur cette méfiance citoyenne à l'égard des représentants.

---

<sup>166</sup> E. BERGMANN, « Participatory deliberation in the wake of crisis: the case of Iceland », in M. REUCHAMPS, J. SUTTER (dir.), *Constitutional deliberative democracy in Europe*, Colchester, ECPR Press, 2016, p. 15-32.

<sup>167</sup> S. VASILOPOULOU, D. HALIKIPOULOU, *The Golden Dawns' nationalist solution. Explaining the rise of the far right in Greece*, New York, Palgrave MacMillan, 2015.

<sup>168</sup> E. BERGMANN, « Participatory deliberation in the wake of crisis », *op. cit.*

Au lendemain des élections législatives du 27 avril 2013, est constitué le gouvernement Gunnlaugsson, formé du SJ et du Framsóknarflokkurinn (Fram, Parti du progrès : libéral et agrarien).

En avril 2016, la confiance des citoyens dans le système politique islandais et dans leurs élus est à nouveau mise à mal suite au scandale dit des Panama Papers, qui révèle que nombre d'Islandais – parmi lesquels le Premier ministre (Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, Fram) et deux ministres – possèdent des sociétés extraterritoriales dans une perspective d'évasion fiscale. De nombreuses manifestations suivent la révélation du scandale et provoquent la démission du Premier ministre, le 5 avril. Le lendemain, décision est prise de convoquer des élections législatives anticipées à l'automne ; en attendant, le pays a à sa tête le gouvernement Jóhannsson (SJ/Fram).

À nouveau, plutôt que de se traduire par un regain d'intérêt pour des formations d'extrême droite, c'est en faveur de formations d'un autre ordre, qui ne sont toutefois pas des formations traditionnelles, que les citoyens s'expriment lors du scrutin du 29 octobre 2016. Ainsi, le Píratar (Parti pirate) sort vainqueur du scrutin puisqu'il devient la troisième formation du pays en remportant 14,5 % des voix (+ 9,4 %) et 10 des 63 sièges que compte le Parlement islandais (+ 7). Le gouvernement Benediktsson formé dans la foulée est constitué du SJ, du Viðreisn (Redressement : récente scission du SJ) et du Björt framtíð (BF, Avenir radieux).

Un autre élément doit être ajouté pour comprendre la faiblesse de l'extrême droite en Islande. Le nationalisme, qui est un ingrédient indispensable de l'extrême droite<sup>169</sup>, a toujours été fort en Islande et fait consensus par-delà les clivages partisans<sup>170</sup>. En conséquence, l'enjeu nationaliste ne peut pas être monopolisé par une formation d'extrême droite quelle qu'elle soit. Il est partagé avec d'autres formations plus traditionnelles, dont le Fram (qui, particulièrement depuis la crise déclenchée en 2008, a réorienté son discours sur les questions nationalistes et migratoires). Fondé le 16 décembre 1916, ce parti est reconnu dans la littérature comme opérant un tournant national-populiste<sup>171</sup>.

Si l'extrême droite ne parvient pas à trouver sa place dans le paysage politique islandais, plusieurs formations ont pourtant tenté de se démarquer. Le 18 janvier 2016, est ainsi créé l'Íslenska þjóðfylkingin (Front national islandais). Fondé sur le rejet de l'adhésion de l'Islande à l'Espace économique européen (EEE) et à l'espace Schengen, ce parti d'extrême droite critique ouvertement les migrants et s'oppose au multiculturalisme et à toutes ses formes d'expression, comme la construction de bâtiments religieux musulmans ou le port du voile intégral. Il milite également pour l'adoption de mécanismes de démocratie plus directe. Néanmoins, cette formation politique n'est jamais parvenue à percer sur le plan électoral. Elle prend part à un scrutin pour la première fois lors des élections anticipées du 29 octobre 2016. Malgré un contexte particulièrement favorable aux formations anti-*establishment*, elle ne parvient à remporter que 0,2 % des suffrages et ne décroche aucun siège. Elle ne se présente par ailleurs pas lors des élections législatives anticipées du 28 octobre 2017 (qui se tiennent suite à l'éclatement d'un scandale touchant

<sup>169</sup> J. JAMIN, « Two different realities. Notes on populism and the extreme right », in A. MAMMONE, E. GODIN, B. JENKINS (dir.), *Varieties of right-wing extremism in Europe*, op. cit., p. 38-52.

<sup>170</sup> E. BERGMANN, « Populism in Iceland: has the Progressive Party turned populist? », *Icelandic Review of Politics and Administration*, volume 11, n° 1, 2015, p. 33-54.

<sup>171</sup> *Ibidem*, p. 33-54.

le Premier ministre et qui mènent à la formation du gouvernement Jakobsdóttir, VG/SJ/Fram). Lors du scrutin municipal du 26 mai 2018, l'Íslenska Þjóðfylkingin présente une liste à Reykjavík ; il n'obtient que 125 voix (sur un peu moins de 60 000), soit le plus faible pourcentage obtenu par un parti lors d'élections municipales depuis 1924.

Fondé le 27 janvier 2016, le Flokkur Fólksins (Parti du peuple) a pour ambition première de soutenir les Islandais touchés par la pauvreté et la maladie. Rapidement, il défend néanmoins une politique restrictive en matière migratoire. Sa présidente, Inga Sæland, se compare par ailleurs aisément à la présidente du Front national (FN) français, Marine Le Pen<sup>172</sup>. S'il n'obtient que 3,5 % lors des élections législatives de 2016 et ne parvient donc alors pas à faire son entrée au Parlement, le parti décroche 6,9 % des suffrages et 4 sièges en 2017.

Enfin, il est à noter qu'aucun parti politique représenté au Parlement islandais ne soutient un quelconque mouvement d'extrême droite, comme la branche islandaise du mouvement islamophobe Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes (PEGIDA, Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident) ou la Félag íslenskra Þjóðernissinna (Association des nationalistes islandais)<sup>173</sup>.

---

<sup>172</sup> Ríkisútvarpið, 3 août 2017.

<sup>173</sup> E. BERGMANN, « Populism in Iceland », *op. cit.*, p. 33-54.

## 11. ITALIE

---

Bien que, à l'instar de ce qui avait alors cours dans de nombreux pays européens, l'extrême droite italienne peinait à se développer au sortir de la Seconde Guerre mondiale – particulièrement suite à la chute de Benito Mussolini –, elle fait aujourd'hui partie intégrante du paysage politique italien. Principalement mobilisée, depuis 1946, par le Movimento sociale italiano (MSI, Mouvement social italien) néofasciste, l'idéologie d'extrême droite est disputée par plusieurs formations politiques à partir des années 1990, surtout par l'Alleanza Nazionale (AN, Alliance nationale : héritière du MSI) et la Lega Nord (LN, Ligue du Nord). Ces deux formations sont d'ailleurs appelées à rejoindre les coalitions gouvernementales dirigées par Silvio Berlusconi durant cette même décennie.

La Lega Nord est formée le 10 février 1991, par l'agglomération de diverses petites ligues régionales du Nord de l'Italie autour de la Lega Lombarda (LL, Ligue lombarde)<sup>174</sup>. Outre la Lombardie, sont représentés dès l'origine, au sein de la LN, la Vénétie, le Piémont, la Ligurie, le Frioul, Trieste, le Trentin, l'Émilie-Romagne et la Toscane<sup>175</sup>. Par la suite, s'ajouteront également le Haut-Adige, la Vallée d'Aoste, l'Ombrie et les Marches. Le parti s'appellera brièvement Lega Nord Italia Federale de 1995 à 1997, avant de prendre le nom de Lega Nord per l'Indipendenza della Padania (LN, Ligue du Nord pour l'indépendance de la Padanie).

Le programme de la LN prévoit l'indépendance des régions septentrionales du pays. La Constitution italienne entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1948 reconnaît certes une large autonomie<sup>176</sup> aux régions (actuellement, quinze régions à statut ordinaire et cinq régions à statut spécial), mais la LN entend aller plus loin.

À sa première participation à des élections nationales, le 14 juin 1987, la Lega Lombarda (LL, ancêtre de la LN) avait recueilli moins d'un demi-pourcent des voix ; elle avait toutefois envoyé un premier élu tant à la Camera dei Deputati (Chambre des députés) qu'au Senato delle Repubblica (Sénat de la République). Aux élections nationales suivantes, celles des 5-6 avril 1992, ce sont pas moins de 55 députés et 25 sénateurs que la LN envoie siéger au Parlement italien ; le parti est alors devenu le quatrième en importance à la Chambre. Aux élections nationales des 27-28 mars 1994, après la modification du mode de scrutin, la LN se présente – au Sénat et pour la partie de la Chambre élue au scrutin uninominal – au sein d'une coalition appelée Polo delle Libertà (Pôle des libertés), formée

---

<sup>174</sup> Celle-ci avait été créée en avril 1984 sous le nom de Lega Autonomista Lombarda (LAL, Ligue autonomiste lombarde).

<sup>175</sup> Depuis le 4 décembre 1989, existait déjà le Movimento Lega Nord, rassemblant à peu près les mêmes acteurs.

<sup>176</sup> Qui n'a cependant été mise en place qu'à partir des années 1970 (hormis le cas des cinq régions à statut spécial, créées dès 1948 pour quatre d'entre elles et en 1963 pour la cinquième).

avec Forza Italia (FI, En avant l'Italie : parti fondé en janvier 1994 par l'homme d'affaires et magnat de la presse Silvio Berlusconi) sous la houlette de S. Berlusconi. Au total, la LN décroche 117 sièges de député (+ 62) et 60 de sénateur (+ 35). Elle est, à ce moment, le premier parti en importance au Parlement italien<sup>177</sup>. Les deuxième et troisième partis sont alors FI avec 113 députés et 36 sénateurs, et l'AN avec 109 députés et 48 sénateurs.

Cette évolution électorale fulgurante de la LN est à comprendre dans le contexte de l'opération judiciaire « *Mani Pulite* » (« mains propres ») lancée par le magistrat Antonio Di Pietro en février 1992 et qui a mis au jour un système de corruption à grande échelle et de financement illicite de la plupart des partis politiques<sup>178</sup>. Sont impliqués des ministres, des députés, des sénateurs et même d'anciens présidents du Conseil des ministres (fonction équivalente à celle de Premier ministre). L'indignation de l'opinion publique est telle que cette affaire provoque la disparition de partis historiques, tels la Democrazia Cristiana (DC, Démocratie chrétienne) en janvier 1994, le Partito Liberale Italiano (PLI, Parti libéral italien) en février 1994 et le Partito Socialista Italiano (PSI, Parti socialiste italien) en novembre 1994, ainsi que le Partito Socialista Democratico Italiano (PSDI, Parti socialiste démocratique italien), qui sera dissous en mai 1998 après un long déclin entamé en 1992. Ces partis, dont certains existaient depuis plus d'un siècle, laissent place à un grand nombre de nouvelles formations politiques comme la LN et FI, qui peuvent émerger et se développer.

Suite aux élections nationales des 27-28 mars 1994, la LN se trouve une première fois engagée dans une coalition gouvernementale, menée par S. Berlusconi. Formé le 10 mai 1994, le gouvernement Berlusconi I est constitué de trois partis : FI, LN et AN. La LN y compte 5 ministres et 12 secrétaires d'État. C'est pourtant elle qui provoque, par son départ, la chute de ce gouvernement après seulement huit mois (22 décembre 1994) : le parti ne peut en effet se satisfaire du *statu quo* en matière de réformes constitutionnelles, dû à l'alliance avec les post-fascistes de l'AN.

En janvier 1995, la LN accorde sa confiance au gouvernement Dini, constitué d'indépendants, qui se veut un gouvernement « technique ». Toutefois, cette confiance est subordonnée à la possibilité, pour le Parlement, d'ouvrir le chantier des réformes constitutionnelles. Le gouvernement Dini tombe en janvier 1996. Entre-temps, aux élections régionales du 23 avril 1995, la LN a obtenu un total de 29 sièges. Elle n'est cependant associée au pouvoir dans aucune des six régions dans lesquelles elle s'est présentée (à savoir l'Émilie-Romagne, la Ligurie, la Lombardie, les Marches, le Piémont et la Vénétie)<sup>179</sup>.

Aux élections nationales anticipées du 21 avril 1996, la LN – qui, cette fois, se présente seule – obtient au total 59 députés (– 58) et 27 sénateurs (– 33), soit un net recul par rapport au score atteint deux ans auparavant. Elle ne fera partie d'aucun des gouvernements successifs de cette législature (Prodi I, D'Alema I et II, Amato II).

<sup>177</sup> La première force politique est alors l'Alleanza dei Progressisti, mais il s'agit d'une coalition de huit partis ; elle n'a en outre qu'une existence fort brève.

<sup>178</sup> La LN n'est pas épargnée par cette affaire : U. Bossi et un ancien trésorier sont condamnés en 1993.

<sup>179</sup> Précédemment, la LN a été associée au pouvoir dans la région de la Vénétie (de juillet 1992 aux élections) et dans la région de la Lombardie (de juin 1994 aux élections, période durant laquelle elle a même occupé la présidence de cette entité). En outre, dans la région de Frioul-Vénétie julienne, la LN participe au pouvoir d'août 1993 à janvier 1994 et de juillet 1994 à décembre 1996 (périodes durant lesquelles elle occupe même la présidence de cette entité).

À l'occasion du scrutin régional du 16 avril 2000, la LN rejoint FI et l'AN au sein d'une alliance électorale dirigée par S. Berlusconi : Casa delle Libertà (CdL, Maison des libertés). En font également partie le Centro Cristiano Democratico (CCD, Centre chrétien-démocrate), les Cristiani Democratici Uniti (CDU, Chrétiens-démocrates unis)<sup>180</sup>, le Partito Socialista (PS, Parti socialiste) et le Partito Repubblicano Italiano (PRI, Parti républicain italien). À ce moment, la LN met en sourdine son discours sécessionniste et en revient à la revendication fédéraliste. Par ailleurs, elle défend de plus en plus ouvertement et fréquemment des positions politiques hostiles à l'immigration, en particulier l'immigration musulmane, voire à l'islam lui-même (refus de la construction de mosquées, par exemple). Le parti recueille un total de 21 sièges et est associé au pouvoir durant toute la législature en Lombardie et dans le Piémont, ainsi qu'en Vénétie au sein de la CdL<sup>181</sup>. Plus largement, le succès de la CdL (qui décroche la présidence dans huit des quinze régions concernées par le scrutin) provoque la chute du gouvernement D'Alema II.

L'année suivante, le cartel CdL remporte les élections nationales du 13 mai 2001, avec au total 368 sièges sur 630 à la Chambre et 176 sur 315 au Sénat. Pour sa part, la LN décroche un total de 30 sièges de député (- 29) et 17 sièges de sénateur (- 10), soit un nouveau recul sensible. L'alliance avec S. Berlusconi porte une nouvelle fois ses fruits : la LN entre derechef au gouvernement, formé par les partis du cartel CdL et installé le 11 juin 2001 (Berlusconi II). La LN y compte 3 ministres et 6 secrétaires d'État.

Lors du scrutin européen des 12-13 juin 2004, les deux formations d'extrême droite participant au gouvernement se stabilisent, avec un léger gain, par rapport au scrutin européen de 1999. L'AN et la LN obtiennent ainsi respectivement 11,5 % (contre 10,3 % en 1999) et 5,0 % des voix (contre 4,5 % cinq ans plus tôt). Cependant, les élections régionales des 3-4 et 17-18 avril 2005 voient la CdL encaisser un échec relativement cuisant : elle conquiert certes 26 sièges, mais elle ne conserve la présidence que de deux des quatorze régions concernées par ce scrutin (à savoir la Lombardie et la Vénétie), les douze autres allant à une coalition de centre-gauche. Pour sa part, la LN reste associée au pouvoir durant toute la législature en Lombardie (mais plus dans le Piémont), ainsi qu'en Vénétie au sein de la CdL.

Affaibli par le résultat de ce scrutin, et sous la pression notamment de l'AN, S. Berlusconi doit remettre sa démission (20 avril 2005). Toutefois, le président du Conseil démissionnaire met aussitôt sur pied un nouveau gouvernement national composé des mêmes partis (Berlusconi III) dès le 23 avril. La LN conserve ses 3 portefeuilles ministériels et a désormais 8 secrétaires d'État.

Aux élections nationales des 9-10 avril 2006, la LN se présente à nouveau au sein du cartel CdL. Celui-ci conserve la même composition qu'en 2001, si ce n'est qu'il s'est entre-temps élargi par l'arrivée de nouveaux membres, dont la Democrazia Cristiana per le Autonomie (DCA, Démocratie chrétienne pour les autonomies), les Riformatori Liberali (RL, Réformateurs libéraux) et deux partis d'extrême droite : l'Azione Sociale (Action sociale, dirigée par Alessandra Mussolini, petite-fille de l'ancien dictateur)<sup>182</sup> et le Movimento

<sup>180</sup> En décembre 2002, le CCD et les CDU fusionneront, avec la Democrazia Europea (DE, Démocratie européenne), au sein de l'Unione dei Democratici Cristiani e dei Democratici di Centro (UDC, Union des démocrates-chrétiens et des démocrates du centre, communément appelée Unione di Centro).

<sup>181</sup> En outre, la LN sera associée au pouvoir dans la région de Frioul-Vénétie julienne de juin 2001 à juin 2003.

<sup>182</sup> Jusqu'alors, l'Azione Sociale formait le cartel Alternativa Sociale (Alternative sociale) avec deux autres partis d'extrême droite : le Fronte Sociale Nazionale (Front social national) et Forza Nuova (Force nouvelle).

Sociale - Fiamma Tricolore (MS-FT, Mouvement social - Flamme tricolore). En dépit de ces ralliements multiples, la coalition CdL perd du terrain. Avec au total 281 sièges sur 630 à la Chambre et 156 sur 315 au Sénat, la CdL est minoritaire. Pour sa part, la LN s'est alliée pour l'occasion avec le Movimento per le Autonomie (MpA, Mouvement pour les autonomies) ; la liste LN-MpA n'obtient au total que 26 députés (soit - 4 par rapport à la LN seule cinq ans plus tôt) et 14 sénateurs (- 3). La LN est naturellement absente du gouvernement de centre-gauche Prodi II formé en mai 2006.

Ce recul électoral de la droite et de l'extrême droite trouve notamment une explication dans le bilan de l'action gouvernementale des partis constituant la coalition. Là où certains s'attendaient à un bouleversement des politiques publiques italiennes, c'est plutôt une « stratégie législative de normalisation »<sup>183</sup> qui a été déployée, ce qui signifie qu'il n'y a pas eu de véritable rupture par rapport aux gouvernements précédents : la politique menée a été une politique d'ajustement néo-libéral de l'économie, une politique de défense des intérêts d'un groupe économique et une politique visant à ne pas être étiqueté d'extrême droite par les institutions européennes (par exemple, en ratifiant tous les traités européens ou en transposant chacune des directives européennes)<sup>184</sup>.

Le gouvernement Prodi II tombe le 24 janvier 2008, après avoir perdu un vote de confiance au Sénat. Aux élections nationales anticipées des 13-14 avril 2008, la LN se présente au sein de la Coalizione di Centro-Destra (Coalition de centre-droit). Sous la direction de S. Berlusconi, celle-ci rassemble trois entités : Il Popolo della Libertà (PdL, Le peuple de la liberté), la LN et le MpA. Le PdL est une fédération de partis formée par S. Berlusconi fin février 2008, afin de remplacer la coalition CdL, de plus en plus critiquée et en perte de vitesse. Le PdL rassemble la plupart des anciens membres de la CdL, dont FI et l'AN, mais à l'exclusion notamment de la LN. Le PdL sera transformé en parti politique unitaire fin février 2009 (et l'AN disparaîtra donc à cette occasion).

À la Chambre, la coalition menée par S. Berlusconi décroche au total 344 sièges sur 630 ; au Sénat, elle en obtient 174 sur 315. La LN progresse fortement, obtenant au total 60 sièges de député (soit + 34 par rapport à la liste LN-MpA deux ans plus tôt) et 26 sièges de sénateur (+ 12). La progression est d'autant plus remarquable que, cette fois, la LN ne s'est plus alliée avec le MpA (qui, pour sa part, envoie 8 députés et 2 sénateurs siéger au Parlement).

S. Berlusconi constitue un nouveau gouvernement (Berlusconi IV), qui entre en fonctions le 8 mai 2008 et dans lequel la LN compte 4 ministres et autant de secrétaires d'État. Cette fois, la LN engrange un acquis : un début de « fédéralisme fiscal », que le gouvernement parvient à faire adopter par les Chambres avec l'abstention de plusieurs partis de l'opposition. Mais le gouvernement Berlusconi IV, affaibli par des dissensions entre les partis qui le composent (dont certains retirent leur appui à la coalition), finit par tomber après un vote à la Chambre sur le budget ; S. Berlusconi présente sa démission trois jours plus tard, le 12 novembre 2011.

Entre-temps, ont lieu, respectivement les 6-7 juin 2009 et les 28-29 mars 2010, les élections européennes et régionales. À l'occasion du scrutin européen, la LN parvient à doubler

<sup>183</sup> C. BOUILLAUD, « La législation italienne des années 2001-2005 porte-t-elle la marque des nouvelles droites ? », in P. DELWIT, P. POIRIER (dir.), *Extrême droite et pouvoir en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, 2007, p. 265-290.

<sup>184</sup> *Ibidem*, p. 276-277.



son score de 2004 et à décrocher 10,2 % des suffrages (soit 9 sièges). Lors des élections régionales, le PdL et ses alliés (dont la LN) reconquièrent quatre des régions passées à gauche cinq années auparavant. Au total, le PdL obtient la présidence de six des treize régions concernées par ce scrutin. La LN se taille un certain succès, obtenant au total 58 sièges. Elle s'est présentée dans huit régions et obtient la présidence de deux d'entre elles : le Piémont et la Vénétie. Elle est également associée au pouvoir en Lombardie <sup>185</sup>.

Par la suite, la LN traverse une période plus difficile. Le parti n'est plus associé à aucun gouvernement national jusqu'en 2018 (Monti en 2011-2013, Letta en 2013-2014, Renzi en 2014-2016 et Gentiloni en 2016-2018).

Aux élections nationales des 24-25 février 2013, la LN s'allie une fois de plus avec S. Berlusconi (après toutefois quelques tensions avec celui-ci), au sein d'une nouvelle Coalizione di Centro-Destra. Outre le PdL <sup>186</sup>, la LN et le MpA, celle-ci regroupe plusieurs petits partis comme Fratelli d'Italia - Centrodestra Nazionale (FdI-CN, Frères d'Italie - Centre droit national : avatar lointain du MSI), La Destra (La Droite), Grande Sud (Grand Sud) <sup>187</sup>, le Partito Pensionati (PP, Parti des retraités), les Moderati Italiani in Rivoluzione (MIR, Modérés italiens en révolution), Intesa popolare (Entente populaire) et Cantiere popolare (Chantier populaire). Au total, cette coalition remporte 125 sièges de député sur 630 et 117 sièges de sénateur sur 315. Le résultat de la LN est également décevant, avec au total 18 élus à la Chambre (-42) et 17 au Sénat (-9). Ce résultat est l'un des moins bons de son histoire : elle ne recueille sur son nom qu'un peu plus de 4 % des votes émis. En revanche, les élections régionales sont un peu plus favorables à la LN. Au scrutin lombard des 24-25 février 2013, elle obtient la présidence de la région. De même, lors des élections régionales du 31 mars 2015, elle conserve la présidence de la Vénétie. Toutefois, elle ne participe plus au pouvoir ni dans le Frioul-Vénétie julienne ni dans le Piémont, depuis les élections qui s'y sont déroulées respectivement les 21-22 avril 2013 et le 25 mai 2014. Par ailleurs, lors du scrutin européen du 25 mai 2014, le LN enregistre un recul électoral important puisqu'elle perd 4,1 % des voix et ne remporte que 5 sièges (-4).

Le 15 décembre 2013, la LN désigne Matteo Salvini à la direction du parti, avec 81,7 % des voix. Cette nouvelle direction transforme le parti sur le plan idéologique. En effet, selon M. Salvini, le fédéralisme n'est plus une question à laquelle les électeurs attachent de l'attention. En conséquence, le régionalisme qui avait caractérisé la LN d'Umberto Bossi (1991-2012) puis de Roberto Maroni (2012-2013) est laissé de côté. Alors que le clivage centre-périphérie sur lequel se fondait la LN jusqu'alors opposait les Italiens du Nord à ceux du Sud, ce même clivage oppose désormais l'ensemble des Italiens à l'Union européenne et aux « acteurs de la mondialisation ». Dans ses discours, M. Salvini parle avant tout d'immigration, de sécurité intérieure, de terrorisme, d'Union européenne et de questions socio-économiques. La plupart de ses interventions ne comportent plus de

<sup>185</sup> En outre, la LN est associée au pouvoir dans la région de Frioul-Vénétie julienne d'avril 2008 à avril 2013.

<sup>186</sup> Le 16 novembre 2013, le PdL sera dissous par S. Berlusconi dans un nouveau parti, créé en septembre 2013 et baptisé Forza Italia (FI, en reprise du nom ayant déjà eu cours de 1994 à 2009).

<sup>187</sup> Créé en 2011 par la réunion de diverses petites formations, ce parti méridional autonomiste a pour objectif de contrebalancer l'action de la LN au profit du sud de l'Italie (« Merzzogiorno »).

références à l'identité du nord de l'Italie<sup>188</sup>. Toujours dans cette volonté affichée d'être un parti national, la LN change de nom le 21 décembre 2017 et devient la Lega (Ligue) tout court. Malgré cette prise de distance avec le régionalisme, les représentants régionaux du parti maintiennent leurs revendications fédéralistes<sup>189</sup>.

Lors des élections nationales du 4 mars 2018, la Lega se présente au sein de la Coalizione di centro-destra (Coalition de centre-droite), dans laquelle figurent notamment FI, FdI<sup>190</sup> et l'Unione di Centro (UDC, Union du centre). La coalition remporte 37,0 % des suffrages, devenant la première force politique du pays. Pour sa part, la Lega remporte 125 sièges de député (+ 107) et 58 sièges de sénateur (+ 40) et quadruple ainsi son score de 2013. Au-delà de cette importante performance électorale, le parti parvient à s'implanter dans le sud du pays<sup>191</sup>. Au lendemain du scrutin, la Lega forme une coalition gouvernementale avec le Movimento 5 Stelle (M5S, Mouvement cinq étoiles), parti qui est arrivé en deuxième position dans les urnes avec 32,7 % des suffrages. La LN accède ainsi à nouveau au pouvoir au niveau national. Dans le gouvernement Conte (M5S/Lega), dirigé par Giuseppe Conte (un juriste n'appartenant à aucun des deux partis de la coalition mais néanmoins proche du M5S) et formé le 1<sup>er</sup> juin 2018, la LN compte 6 ministres (dont M. Salvini), 3 vice-ministres et 15 secrétaires d'État. Il est à noter que, pour la première fois, ce n'est pas en tant que partenaire de second plan qu'elle prend part à la coalition gouvernementale.

Lors des élections régionales qui se tiennent la même année, la LN conserve par ailleurs la présidence de la Lombardie (4 mars) et conquiert celles du Frioul-Vénétie julienne (29 avril) et du Trentin (21 octobre), ainsi que brièvement celle de la Vallée d'Aoste (20 mai)<sup>192</sup>.

La Lega confirme ses performances électorales lors du scrutin européen du 26 mai 2019, en remportant 34,3 % des suffrages (+ 28,1 %) et obtenant 29 sièges d'eurodéputé. Elle devient ainsi la plus importante formation politique italienne au Parlement européen. Pour sa part, FdI recueille 6,5 % des voix (+ 2,8 %) et remporte 6 sièges.

Le 20 août 2019, le président du Conseil des ministres, G. Conte, présente sa démission. Cette décision fait suite à de nombreuses dissensions au sein de la coalition au pouvoir et à la volonté du vice-président et ministre de l'Intérieur, M. Salvini, d'organiser des élections anticipées (les sondages d'opinion étant alors fort favorables à son parti). Chargé par le président de la République italienne, Sergio Mattarella, de constituer un nouveau gouvernement, G. Conte forme, le 5 septembre 2019, une nouvelle coalition avec le M5S et le Partito Democratico (PD, Parti démocrate) ainsi que, secondairement, avec Liberi e Uguali (LeU, Libres et égaux). En conséquence, la Lega se retrouve dans l'opposition.

<sup>188</sup> D. ALBERTAZZI, A. GIOVANNINI, A. SEDDONE, « “No regionalism please, we are Leghisti!” The transformation of the Italian Lega Nord under the leadership of Matteo Salvini », *Regional & Federal Studies*, volume 28, n° 5, 2018, p. 645-671.

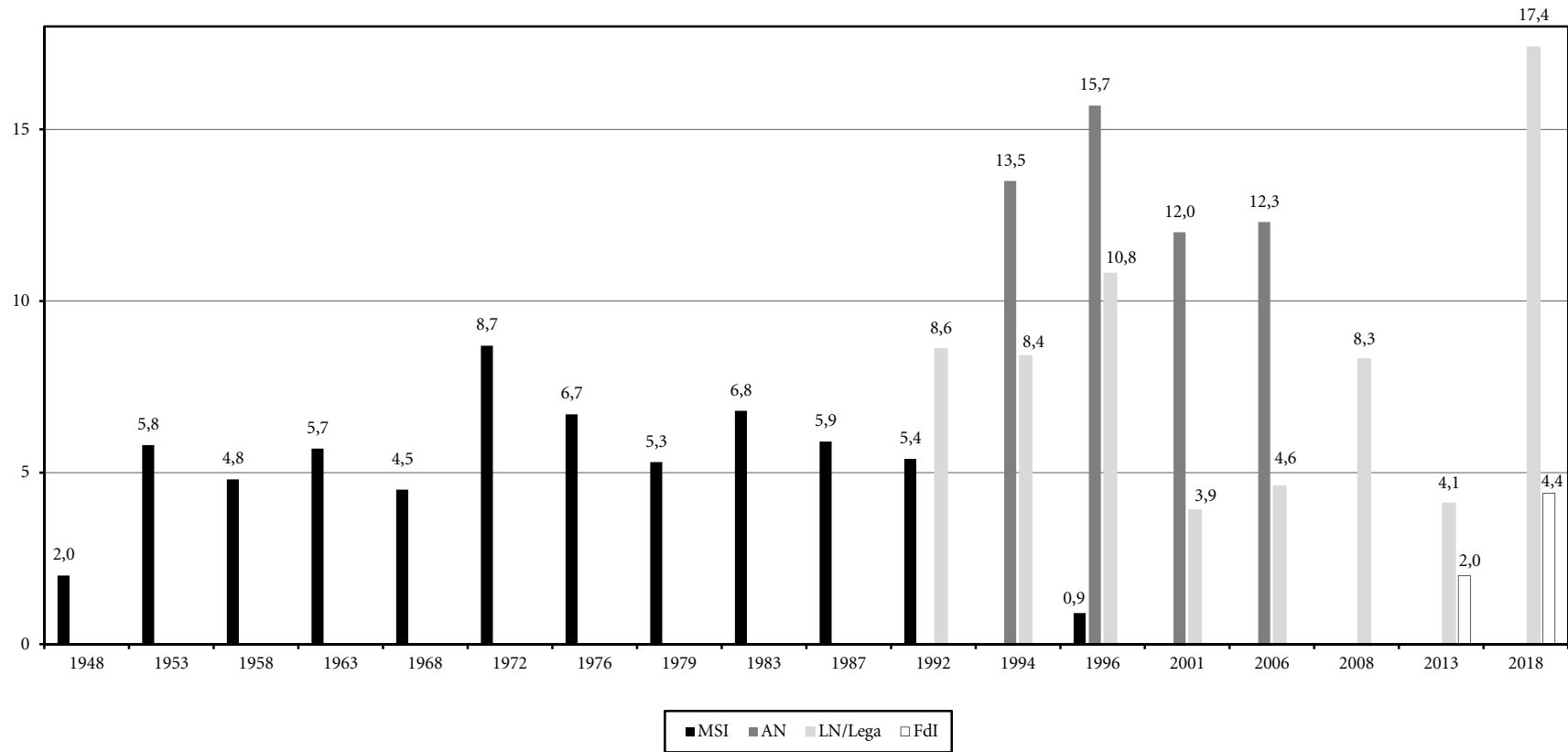
<sup>189</sup> *Ibidem*, p. 645-671.

<sup>190</sup> En 2014, FdI-CN est devenu FdI-AN (pour Alleanza Nazionale) et, en 2017, FdI.

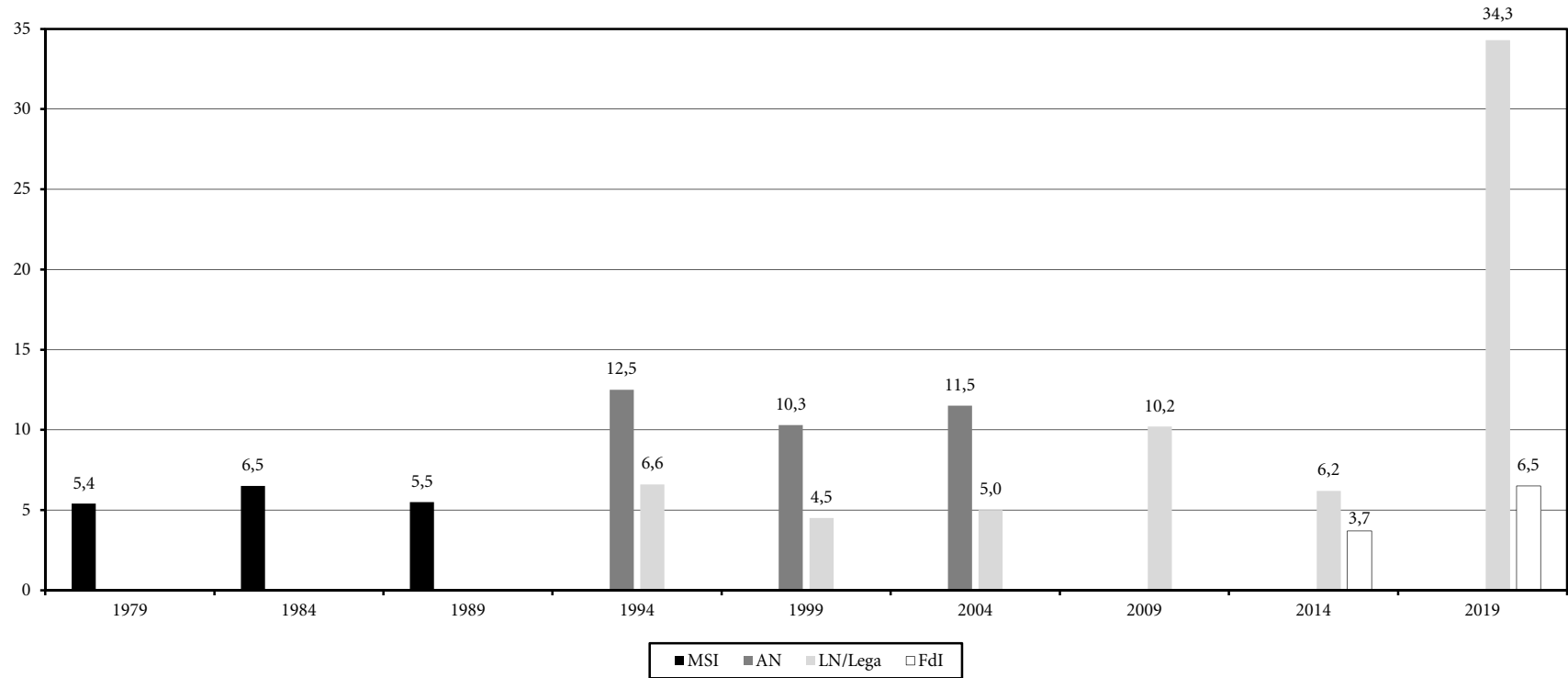
<sup>191</sup> R. D'ALIMONTE, « How the populists won in Italy », *Journal of Democracy*, volume 30, n° 1, 2019, p. 114-127.

<sup>192</sup> À l'heure de publier le présent *Courrier hebdomadaire*, seules quatre des sept élections régionales de 2019 se sont tenues. La Lega n'a remporté aucune présidence.

**Graphique 12. Italie. Élections nationales (Camera dei Deputati), 1948-2018 (en % des votes valables)**  
**Résultats des principaux partis d'extrême droite : MSI, AN, LN/Lega, FdI**



**Graphique 13. Italie. Élections européennes, 1979-2019 (en % des votes valables)**  
**Résultats des principaux partis d'extrême droite : MSI, AN, LN/Lega, FdI**



## 12. LUXEMBOURG

---

Le Grand-Duché de Luxembourg est longtemps resté préservé de l'extrême droite. Ainsi, des formations comme le National-Bewegong (NB, Mouvement national : fondé le 5 mai 1987) n'ont jamais réussi à percer sur le plan électoral. Cela tient notamment au fait que, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la population d'origine immigrée s'est accrue considérablement dans le pays. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux d'étrangers s'y élève à 47 % de la population totale et à 71 % de la population active (à savoir 45 % de travailleurs transfrontaliers et 26 % de résidents étrangers)<sup>193</sup>. En conséquence, plus rapidement que les autres pays d'Europe, le Luxembourg a évolué vers une société multiculturelle<sup>194</sup>. Par ailleurs, les formations d'extrême droite qui ont tenté de s'y développer manquent généralement de « personnalités » sur leurs listes<sup>195</sup>.

Alors que la question migratoire est classiquement peu mobilisée par les partis politiques luxembourgeois, la question de l'identité nationale tend à être davantage défendue par certains d'entre eux. Il en va ainsi de l'Alternativ Demokratesch Reformpartei (ADR, Parti réformiste d'alternative démocratique). Créé le 12 mai 1987, il est d'abord un parti monothématique, visant à défendre les retraités. Rapidement, il développe néanmoins un programme plus large, défendant des positions eurosceptiques, conservatrices sur le plan social et libérales sur le plan économique. Dans ce cadre, il défend ardemment la langue luxembourgeoise – reconnue comme langue nationale à travers la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues<sup>196</sup>. L'ADR est par ailleurs opposé à l'octroi de la double nationalité et adopte un style politique populiste, dénonçant les partis traditionnels et les qualifiant de « pourris »<sup>197</sup>.

Depuis 1989, l'ADR a bénéficié sans discontinuer d'une représentation parlementaire au niveau national. Alors qu'il réalise son meilleur score à l'occasion des élections législatives du 13 juin 1999 – avec 10,4 % des voix, soit 7 sièges sur 60 à la Chambre des députés (le parlement monocaméral luxembourgeois), ses performances électorales tendent à décroître dans les années qui suivent, remportant respectivement 9,0 % (5 sièges) le 13 juin 2004, 8,1 % (4 sièges) le 7 juin 2009 et 6,6 % (3 sièges) le 20 octobre 2013. C'est seulement lors des élections législatives du 14 octobre 2018, en obtenant 8,3 % (soit 4 sièges), qu'il parvient à se redresser quelque peu.

---

<sup>193</sup> Grand-Duché de Luxembourg, « Portail des statistiques. État de la population », <https://statistiques.public.lu>.

<sup>194</sup> L. BLAU, « Luxembourg. Un pays immunisé contre le racisme ? », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 337-344.

<sup>195</sup> L. BLAU, *Histoire de l'extrême droite au Grand-Duché de Luxembourg au XX<sup>e</sup> siècle*, Esch-sur-Alzette, Polyprint, 1998.

<sup>196</sup> N. GARCIA, « Monolinguisme politique dans une société plurilingue ? Le cas du Luxembourg », *Revue internationale de politique comparée*, volume 21, n° 4, 2014, p. 17-36.

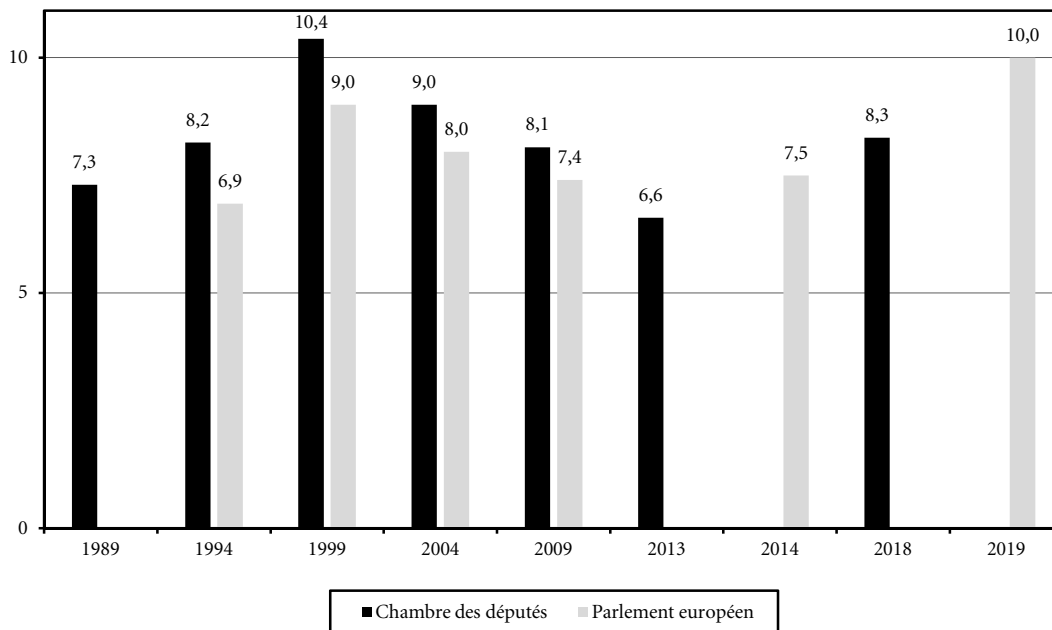
<sup>197</sup> L. BLAU, « Luxembourg. Un pays immunisé contre le racisme ? », op. cit., p. 344.

Le déclin que connaît l'ADR dans les années 2000 tient au fait que les partis de centre-droit que sont le Chrëschtlech-Sozial Vollekspartei (CSV, Parti populaire chrétien-social) et le Demokratesch Partei (DP, Parti démocratique) ont inscrit la promotion de la langue luxembourgeoise à l'agenda politique en conséquence, précisément, des bons résultats engrangés par l'ADR lors du scrutin de 1999<sup>198</sup>. Depuis lors, la connaissance de la langue luxembourgeoise est devenue un critère reconnu pour une obtention de la nationalité luxembourgeoise.

Bien que l'ADR ait également pris part à six scrutins européens, il n'a jamais réussi à décrocher un siège au Parlement européen, obtenant des scores variant de 6,9 % le 12 juin 1994 (son plus faible résultat) à 10,0 % le 26 mai 2019 (son meilleur résultat). Ces résultats sont assez similaires à ceux réalisés au niveau national, mais il est à noter qu'ils s'inscrivent dans un cadre particulier : le parti est eurosceptique mais prend part à un scrutin européen dans un pays où le taux de confiance des citoyens à l'égard des institutions européennes est des plus élevés (56 % en 2018, contre 27 % en Grèce, 30 % au Royaume-Uni ou 34 % en France, par exemple)<sup>199</sup>.

Si l'ADR ne peut être qualifié de parti d'extrême droite à proprement parler, des emprunts à l'extrême droite se retrouvent dans ses programmes et dans ses discours. C'est le cas de l'importance qu'il accorde à la question de la nationalité ou de l'identité nationale, mais aussi de l'opposition dont il fait preuve à l'égard de l'Union européenne et, plus globalement, de la mondialisation. Enfin, il recourt à un style populiste classiquement mobilisé, notamment, par l'extrême droite.

**Graphique 14. Luxembourg. Élections législatives (Chambre des députés) et élections européennes, 1989-2019 (en % des votes valables)**  
Résultats de l'ADR



<sup>198</sup> F. MOYSE, P. BRASSEUR, D. SCUTO, *Acquisition and Loss of Nationality: Policies and Trends in 15 European States*, tome 2 : *Country Analysis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2004, p. 380.

<sup>199</sup> Eurobaromètre Standard 89, « L'opinion publique dans l'Union européenne », 2018, p. 13.

## 13. MALTE

---

À Malte, plusieurs formations d'extrême droite ont tenté de se développer durant les quinze dernières années. Néanmoins, elles n'ont jamais connu de fortune électorale, puisqu'aucune d'elles n'est parvenue à décrocher le moindre siège au sein d'une assemblée parlementaire (nationale ou européenne).

Fondé en 2000, Imperium Europa (Empire Europe) est un parti d'extrême droite de style néo-nazi dont l'objectif principal est d'unir l'Europe en une entité unique (« Imperium Europa ») basée sur l'unicité de la race, de la culture et de la religion. Son fondateur et dirigeant, Norman Lowell, est connu pour ses discours particulièrement radicaux, antisémites et négationnistes<sup>200</sup> ; il a déjà été condamné à une peine d'emprisonnement pour incitation à la haine raciale<sup>201</sup>. En 2014, il s'est notamment fait remarquer en déclarant que le virus Ebola est une excellente chose puisqu'il détruit des villages entiers d'Afrique<sup>202</sup>.

L'importance du parti demeure marginale sur le plan électoral. Imperium Europa obtient 0,7 % au scrutin européen du 12 juin 2004, 0,0 % aux élections générales du 8 mars 2008, 1,5 % au scrutin européen du 6 juin 2009 – et ce malgré la concurrence électorale d'une autre formation d'extrême droite, Azzjoni Nazzjonali (cf. *infra*), dont le leader apparaît pour beaucoup comme étant davantage respectable<sup>203</sup> –, 2,7 % au scrutin européen du 24 mai 2014 et 3,2 % au scrutin européen du 25 mai 2019<sup>204</sup>. Ce faible développement électoral d'Imperium Europa est notamment à comprendre au regard du traitement médiatique dont il fait l'objet. Jusqu'en 2008, les médias lui accordent de l'attention, mais elle est systématiquement hostile ; ensuite, ils tendent à faire preuve d'indifférence à l'égard de N. Lowell et de son parti, et parfois même de censure, afin de diminuer sa visibilité<sup>205</sup>.

Azzjoni Nazzjonali (AN, Action nationale) est une autre formation d'extrême droite maltaise. Créée en juin 2007 par Josie Muscat et Anġlu Xuereb, elle est basée sur un nationalisme fort, un conservatisme et un agenda anti-immigration. À l'inverse d'Imperium Europa, ce parti n'est pas caractérisé par un antisémitisme ou un suprémacisme blanc<sup>206</sup>. Il ne parvient à obtenir que 0,5 % aux élections générales du

---

<sup>200</sup> M.-A. FALZON, M. MICALLEF, « Sacred Island or World Empire? Locating far-right movements in and beyond Malta », *Journal of Contemporary European Studies*, volume 16, n° 3, 2008, p. 395.

<sup>201</sup> *Malta Today*, 16 juillet 2013.

<sup>202</sup> *Malta Today*, 4 novembre 2014.

<sup>203</sup> D. FENECH, « Malta », *European Journal of Political Research*, volume 49, n° 7-8, 2010, p. 1089-1094.

<sup>204</sup> Il ne se présente pas lors des élections générales du 9 mars 2013, ni lors de celles du 3 juin 2017.

<sup>205</sup> M.-A. FALZON, M. MICALLEF, « Sacred Island or World Empire? », *op. cit.*, p. 395.

<sup>206</sup> *Ibidem*, p. 393-406.

8 mars 2008 et 0,6 % au scrutin européen du 6 juin 2009, et ne décroche ainsi aucun siège. En conséquence de ces faibles performances électorales, le parti décide de se transformer en groupe de pression. Il ne prend ainsi pas part aux scrutins ultérieurs.

D'autres partis classés à l'extrême droite tentent encore de se développer dans les années 2010. Tel est le cas d'Alleanza Bidla (AB, Alliance pour le changement), fondé en 2013 par Ivan Grech Mintoff. Nationaliste et eurosceptique, cette formation ne parvient pas à s'imposer sur la scène électorale, ne remportant que 0,1 % des suffrages lors des élections générales de 2017 et respectivement 0,4 % puis 0,5 % lors des élections européennes de 2014 et de 2019. Fondé le 8 avril 2016 par Henry Battistino, le Moviment Patrijotti Maltin (MPM, Mouvement patriotique maltais) est quant à lui un parti nationaliste et anti-immigration, qui s'oppose au multiculturalisme et à toutes ses formes d'expression, comme la construction de lieux de prière pour les musulmans. Il se présente au suffrage des électeurs pour la première fois à l'occasion des élections générales du 3 juin de 2017 ; il échoue à décrocher un siège à la Kamra tad-Deputati (Chambre des représentants : le parlement monocaméral maltais), n'obtenant que 0,4 % des voix valablement exprimées. Ses performances ne sont pas meilleures lors du scrutin européen du 25 mai 2019 : 0,3 %.

Malgré cette multiplicité de tentatives de développement, et malgré une opinion publique de plus en plus critique à l'égard de l'immigration depuis 2005 et de plus en plus méfiante à l'égard de l'*establishment* politique, l'extrême droite ne réussit pas à s'implanter à Malte<sup>207</sup>. Au-delà du mode de scrutin majoritaire qui complexifie l'émergence des partis d'extrême droite, cela tient au comportement des médias qui, particulièrement dans le cas d'Imperium Europa, décident non plus de se positionner de façon simplement critique à l'égard d'une formation d'extrême droite, mais de censurer celle-ci. Cela tient aussi à l'hétérogénéité de l'extrême droite et à la concurrence qu'elle implique. Alors qu'elle s'exprime tantôt à travers des formations néo-nazies et tantôt à travers des formations plutôt nationales-populistes, elle s'exprime aussi à travers des mouvements ou groupes de pression, comme Vivamalta (Vive Malte) ou l'Alleanza Nazzjonali Repubblikana (ANR, Alliance nationale républicaine)<sup>208</sup>.

---

<sup>207</sup> *Ibidem.*

<sup>208</sup> *Ibidem.*



## 14. NORVÈGE

---

Fondé sur un programme nationaliste et néo-libéral visant à diminuer considérablement la pression fiscale et à réduire le rôle de l'État, le Fremskrittpartiet (FrP, Parti du Progrès) voit le jour le 8 avril 1973<sup>209</sup>. Dès son arrivée sur la scène politique norvégienne, il parvient à décrocher 4 sièges au Parlement (avec 5,0 % des voix lors des élections législatives du 10 septembre 1973). C'est toutefois plusieurs années plus tard – à la fin des années 1980 – que le parti voit ses performances électorales s'accroître, parallèlement à la réorientation idéologique qu'il connaît alors et qui l'amène à accorder une place centrale à la question migratoire dans son programme et à développer un discours davantage xénophobe. Si cette réorientation permet au parti de devenir la troisième force politique du pays à l'occasion des élections législatives du 11 septembre 1989, elle n'est pas sans provoquer quelque crise en interne ; cela conduit à un revers électoral important pour le parti lors du scrutin suivant, le 13 septembre 1993. Trois factions principales composent en effet le FrP : les libertariens, les conservateurs chrétiens et les nationaux-populistes. En 1994, lors d'une convention du parti, les conservateurs chrétiens et les nationaux-populistes allient leurs forces pour renforcer l'ancrage du FrP à l'extrême droite. Cette décision provoque le départ de très nombreux libertariens du parti<sup>210</sup>. À partir de ce moment, l'idéologie du FrP se situe clairement à l'extrême droite et ses performances électorales croissent, pour ne plus jamais redescendre sous le score obtenu en 1989 (13,0 %), soit son meilleur résultat obtenu avant le départ de la faction libertarienne. Aujourd'hui, le FrP est le plus important parti d'extrême droite en Norvège.

Les élections législatives des 11 et 12 septembre 2005 sont historiques pour le FrP puisque le parti parvient à obtenir 22,1 % des voix et 38 sièges sur 169 au Storting (Grande assemblée : parlement monocaméral norvégien). Cela ne permet toutefois pas au parti d'extrême droite d'accéder au pouvoir. Plus encore, alors qu'il soutenait un gouvernement minoritaire entre 2001 et 2005 – à savoir le gouvernement Bondevik II, qui associait le parti conservateur Høyre (H, Droite), le Kristelig Folkeparti (KrF, Parti populaire chrétien) et le parti social-libéral Venstre (V, Gauche) – sans toutefois y prendre part, il est relégué dans l'opposition en 2005, suite à la formation d'un gouvernement de centre-gauche<sup>211</sup>. Lors des élections législatives du 14 septembre 2009, le score du FrP est d'autant plus

---

<sup>209</sup> À l'origine, le parti s'appelait Anders Langes parti til sterk nedsettelse av skatter, avgifter og offentlige inngrep (ALP, Parti d'Anders Lange pour une forte réduction des impôts, des taxes et de l'interventionnisme public). Il a pris son nom actuel le 29 janvier 1977.

<sup>210</sup> A. R. JUPSKAS, « The taming of the shrew. How the Progress Party (almost) became part of the mainstream », in T. AKKERMAN, S. DE LANGE, M. ROODUIJN (dir.), *Radical right-wing populist parties in Western Europe*, *op. cit.*, p. 169-192.

<sup>211</sup> À savoir le gouvernement Stoltenberg II, associant le Det norske Arbeiderparti (AP, Parti travailliste norvégien), le Senterpartiet (SP, Parti du centre) et le Sosialistisk Venstreparti (SV, Parti socialiste de gauche).

historique que celui-ci se hisse au rang de deuxième parti de Norvège avec 22,9 % des voix (soit 41 sièges). Toutefois, le parti demeure sur les bancs de l'opposition (le gouvernement précédent restant en place).

Lors des élections législatives du 9 septembre 2013, le parti d'extrême droite enregistre sa moins bonne performance depuis 2001, n'obtenant que 16,3 % des suffrages exprimés (29 sièges) et étant relégué au rang de troisième parti du paysage politique norvégien. Ce mauvais résultat intervient deux ans après les attentats les plus meurtriers (ayant fait 77 morts et 151 blessés) qu'ait connus la Norvège depuis la Seconde Guerre mondiale. Ces attentats ont été perpétrés à Oslo et à Utøya le 22 juillet 2011 par Anders Behring Breivik, qui a expliqué ses actions par des motivations d'ordre idéologique. Ancien membre du FrP, A. Behring Breivik est l'auteur d'un manifeste de 1 500 pages qui développe un ensemble d'idées xénophobes, islamophobes, pro-sionistes, ultranationalistes et suprémacistes. Par les attentats qu'il a commis en 2011, il entendait faire connaître ce manifeste, particulièrement auprès des élites du pays. Le FrP a clairement pris ses distances avec le tueur ; en outre, il a relégué l'enjeu migratoire à l'arrière-plan de son programme afin de ne pas être assimilé au terroriste ou aux motivations ayant présidé à son acte. Lors de la campagne électorale de 2013, c'est ainsi davantage la thématique de la fiscalité qui a été portée par le FrP, bien que le programme électoral du parti ait été assez similaire aux précédents en matière d'immigration.

Malgré cet affaiblissement électoral, le FrP est l'un des deux partis constituant le gouvernement Solberg (H/FrP). Le 16 octobre 2013, pour la première fois de son histoire, le parti accède donc au pouvoir. Ce gouvernement ne dispose néanmoins que de 45,6 % des sièges et bénéficie dès lors du soutien extérieur du KrF ainsi que de V.

L'enjeu migratoire ne figure pas dans l'accord de gouvernement. Plus encore, l'immigration y est décrite comme « contribuant à la croissance économique de la Norvège »<sup>212</sup>. L'enjeu fiscal occupe en revanche une place centrale dans l'accord. Le FrP entend donc se normaliser, en étant moins radical et en réduisant ses critiques à l'égard de *l'establishment*. Il s'agit là de la mise en œuvre concrète de la stratégie adoptée par Siv Jensen depuis son arrivée à la tête du parti en octobre 2006 et qui consiste à adoucir l'image du FrP pour le rendre davantage respectable et susceptible d'exercer des responsabilités gouvernementales (en opposition à la stratégie adoptée par son prédécesseur, Carl Ivar Hagen). Néanmoins, le FrP demeure un parti d'extrême droite, particulièrement à travers sa représentation parlementaire. Ainsi, des députés du FrP ont proposé à deux reprises un référendum sur l'immigration et plusieurs d'entre eux critiquent ouvertement la position du gouvernement. La figure de Janus semble donc illustrer la stratégie adoptée par le FrP pour maintenir le délicat équilibre entre protestation et participation et entre radicalisation et modération<sup>213</sup>.

Lors des élections législatives du 11 septembre 2017, c'est le H qui perd le plus de sièges (-3,4 %, soit -6 sièges). Le FrP semble toutefois payer sa participation au gouvernement, puisqu'il perd 1,1 % des voix (soit 2 sièges). Ce recul électoral répété tient notamment au fait que, à l'instar du Dansk Folkeparti (DF, Parti populaire danois) au Danemark, le FrP n'est pas unanimement considéré par l'opinion publique norvégienne comme étant

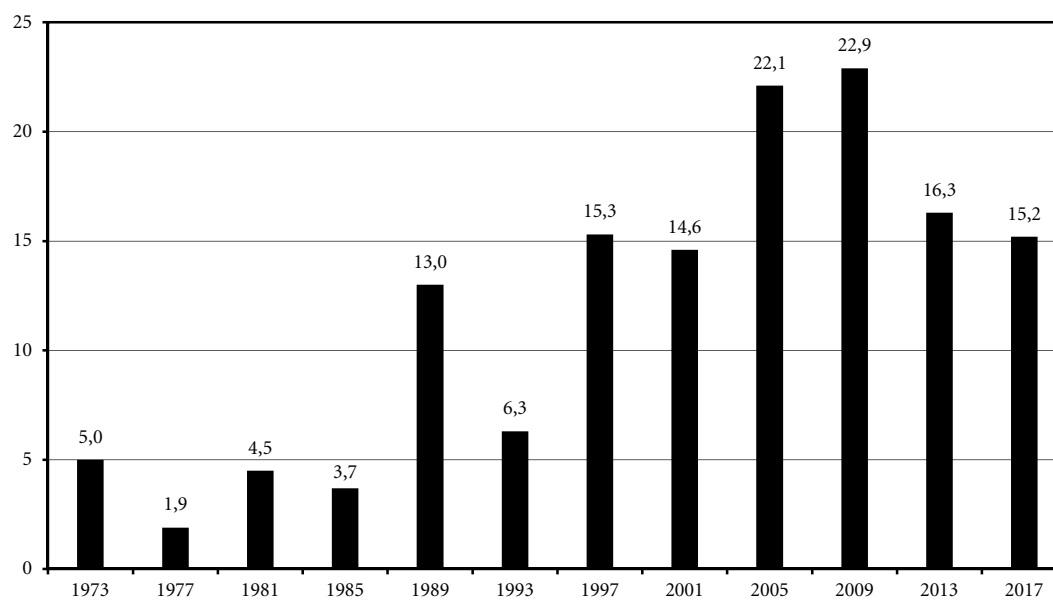
<sup>212</sup> A. R. JUPSKAS, « The taming of the shrew », *op. cit.*, p. 169-192.

<sup>213</sup> K. FANGEN, M. N. VAAGE, « FrP-politikeres innvandringsretorikk i posisjon og opposisjon », *Agora*, volume 31, n° 3-4, 2014, p. 30-63.

un parti d'extrême droite, et cela d'autant plus depuis son intégration au pouvoir. Un espace politique semble donc libre pour des formations plus radicales encore.

Le gouvernement est confirmé à l'issue du scrutin de 2017 et le parti d'extrême droite reste donc au pouvoir. La composition du gouvernement Solberg est élargie par deux fois : au V le 17 janvier 2018 puis également au KRF le 22 janvier 2019 (le gouvernement devenant alors majoritaire).

Graphique 15. Norvège. Élections législatives (Storting), 1973-2017 (en % des votes valables)  
Résultats du FrP



## 15. PAYS-BAS

---

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'extrême droite peine à se développer aux Pays-Bas. Ainsi, outre le Boerenpartij (Parti des agriculteurs) – qui décroche jusqu'à 7 sièges à la Tweede Kamer der Staten-Generaal (Seconde chambre des États généraux), lors des élections législatives du 15 février 1967 –, des formations comme la Nederlandse Volks-Unie (NVU, Union du peuple néerlandais), le Centriumpartij'86 (CP'86, Parti du centre 86) et le Centrumdemocraten (CD, Centre démocrate) ne parviennent pas à engranger de grands succès électoraux<sup>214</sup>. Cette situation tient principalement aux structures sociales de l'électorat ainsi qu'à la culture anti-extrémiste néerlandaise<sup>215</sup>.

Lors du scrutin communal du 6 mars 2002, la liste Leefbaar Rotterdam (Rotterdam vivable) emmenée par Pim Fortuyn – ancien sociologue et chroniqueur – réalise une performance électorale sans précédent dans l'histoire récente de l'extrême droite néerlandaise : elle remporte 22 des 45 sièges du conseil communal de Rotterdam, sur la base d'une campagne axée sur l'intégration, l'insécurité et la propreté. En tant que premier parti du paysage politique local, Leefbaar Rotterdam intègre la majorité, en coalition avec le Christen-Democratisch Appèl (CDA, Appel chrétien-démocrate) et le Volkspartij voor Vrijheid en Democratie (VVD, Parti populaire pour la liberté et la démocratie)<sup>216</sup>.

Le 14 février de la même année, après avoir été exclu du parti Leefbaar Nederland (Pays-Bas vivables) suite à des déclarations controversées sur l'immigration, P. Fortuyn fonde la Lijst Pim Fortuyn (LPF, Liste Pim Fortuyn), dont le programme repose principalement sur une critique des partis de gouvernement et de la politique menée en matière de migrations et d'intégration des minorités ethniques. Neuf jours avant les élections législatives du 15 mai 2002, il est assassiné par un militant d'extrême gauche, Volkert van der Graaf. Un tel meurtre politique ne s'était plus produit aux Pays-Bas depuis 1672<sup>217</sup>.

Le scrutin voit la LFP remporter 26 sièges (sur 150) à la chambre basse puis entrer au gouvernement. Le parti intègre en effet le cabinet Balkenende I, aux côtés du CDA et du VVD. Cependant, des tensions internes à la LPF apparaissent rapidement et conduisent

---

<sup>214</sup> T. PAUWELS, *Populism in Western Europe. Comparing Belgium, Germany and the Netherlands*, New York, Routledge, 2014.

<sup>215</sup> L. CHAMBON, « Pays-Bas. Une extrême droite encore marginalisée malgré l'épisode Fortuyn », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 345-368.

<sup>216</sup> M. VAN OSTAIJEN, P. SCHOLTEN, « Policy populism? Political populism and migrant integration policies in Rotterdam and Amsterdam », *Comparative European Politics*, volume 12, n° 6, 2014, p. 680-699.

<sup>217</sup> L. CHAMBON, « Pays-Bas. Une extrême droite encore marginalisée malgré l'épisode Fortuyn », op. cit., p. 354.

à la chute du gouvernement, 87 jours plus tard, et à la tenue d'élections législatives anticipées. Le 22 janvier 2003, la LPF n'obtient plus que 5,7 % (- 11,3 %) et 8 sièges. C'en est fini de sa participation au pouvoir. Lors des élections législatives du 22 novembre 2006, la LPF ne remporte plus aucun siège (0,2 % des voix). À bout de souffle, le parti disparaît du paysage politique au début de l'année 2008.

Si le succès de l'extrême droite néerlandaise au début de la décennie 2000 semble donc éphémère, un parti fondé par un ancien élu du VVD entame le début d'une nouvelle ère pour ce courant politique. Le 22 février 2006, le Partij voor de Vrijheid (PVV, Parti pour la liberté) est créé par Geert Wilders sur le modèle du néo-conservatisme états-unien. Son fondateur – qui en est aussi l'unique membre, fait exceptionnel en Europe – dénonce un fossé séparant les citoyens des décideurs politiques, considère que l'islam doit être interdit en tant qu'idéologie totalitaire, critique la politique migratoire néerlandaise, estime que la justice est trop laxiste et réclame le retour à la souveraineté nationale<sup>218</sup>. Si le PVV peut être classé à l'extrême droite, il se distingue de la LPF à plusieurs égards. Ainsi, alors que la LPF milite en faveur d'une diminution de l'intervention de l'État et du nombre de fonctionnaires, le programme socio-économique du PVV est davantage à gauche, mais subordonné au nationalisme (surtout après 2008, c'est-à-dire après le déclenchement de la crise économique et financière)<sup>219</sup>. En outre, le PVV est plus radical que la LPF : par exemple, il suggère que les Pays-Bas quittent l'Union européenne ou sortent de la zone euro. Enfin, la première priorité de la LPF est d'ordre socio-économique, alors qu'elle est plutôt de nature culturelle pour le PVV<sup>220</sup>.

En se présentant pour la première fois lors d'un scrutin à l'occasion des élections législatives du 22 novembre 2006, le PVV parvient à obtenir 5,9 % des voix et à remporter 9 sièges (sur 150) à la Seconde Chambre des États généraux. Durant la législature 2006-2010, le PVV se fait remarquer par une activité parlementaire particulièrement soutenue. Ainsi, ses 9 députés posent au total 1 313 questions écrites, soit 15,2 % de l'ensemble des questions adressées au gouvernement. Seul le Socialistische Partij (PS, Parti socialiste) – parti populiste de gauche radicale – dépasse le PVV en la matière. Ces questions portent principalement sur l'islam (et sur les conséquences perçues de l'islam aux Pays-Bas en matière de liberté d'expression, de liberté des médias, de droits de l'homme, etc.) et sur la sécurité (dénonçant par là le « laxisme judiciaire »), et visent l'*establishment* et les gabegies de l'État. Durant cette même législature, le PVV marque également l'histoire en étant le premier parti à déposer pas moins de trois motions de méfiance à l'égard du gouvernement et sept à l'égard d'un membre de celui-ci. Enfin, le PVV se caractérise par sa relative absence d'allié au sein de la Chambre. Depuis 1952, il est le parti ayant le plus souvent voté de façon isolée, sans allié, au Parlement<sup>221</sup>.

Le PVV sort vainqueur du scrutin européen du 4 juin 2009. Alors que les trois principaux partis du pays – CDA, VVD et Partij voor de Arbeid (PvdA) – connaissent un ressac, il remporte 4 sièges, fort de ses 17,0 % des suffrages, et devient ainsi la deuxième force politique du pays. Bien qu'il soit eurosceptique, G. Wilders reconnaît engager son parti

<sup>218</sup> K. VOSSSEN, *Rondom Wilders: portret van de PVV*, Amsterdam, Boom, 2013.

<sup>219</sup> S. VAN KESSEL, « Dutch populism during the crisis », in H. KRIESI, T. S. PAPPAS (dir.), *European populism in the shadow of the great recession*, op. cit., p. 109-124.

<sup>220</sup> K. VOSSSEN, *Rondom Wilders*, op. cit.

<sup>221</sup> *Ibidem*, p. 122-132.

dans la campagne électorale européenne afin de bénéficier des subsides qui y sont attachés<sup>222</sup>.

Alors que les élections législatives anticipées du 9 juin 2010 constituent un échec pour chacun des membres de la coalition sortante – CDA, PVdA et ChristenUnie (CU, Union chrétienne) –, elles sont particulièrement favorables au VVD de Mark Rutte et au PVV emmené par G. Wilders : avec 15,4 %, soit son maximum historique à ce jour, le PVV arrive en troisième position et remporte 24 sièges (+ 15). Ce succès s'explique notamment par l'activisme parlementaire du PVV, qui a imposé des thématiques comme l'islam, l'immigration ou la sécurité intérieure à l'agenda politique. Mais il est également la conséquence d'une médiatisation importante de G. Wilders et de son parti. Entre 2007 et 2010, G. Wilders est en effet le mandataire politique le plus présent dans la presse néerlandaise, à l'exception du Premier ministre néerlandais Jan Peter Balkenende et du président états-unien Barack Obama<sup>223</sup>.

Suite à ce scrutin, un gouvernement minoritaire (52 députés sur 150) associant le VVD et le CDA est formé par Mark Rutte le 14 octobre 2010 ; il bénéficie du soutien extérieur du PVV. Alors que le VVD et le PVV s'accordent sur un certain nombre de points en matière d'immigration et d'intégration (regroupement familial, renvoi plus rapide des criminels étrangers, possibilité de déchéance de nationalité, etc.), ce n'est pas le cas pour les propositions les plus extrêmes du PVV (fermeture des frontières pour les Bulgares et les Roumains, arrêt de l'immigration en provenance de pays musulmans, interdiction du port du foulard), qui ne sont dès lors pas reprises dans l'accord de gouvernement<sup>224</sup>. En matière de politique étrangère et d'intégration européenne, le PVV ne semble également avoir exercé aucune influence lors de l'élaboration de l'accord de coalition. Ce changement de statut provoque un changement d'attitude au sein du PVV. Le nombre de motions cosignées avec d'autres partis (principalement le VVD et le CDA) va croissant et le PVV se montre être un partenaire fiable, en votant souvent avec le VVD et le CDA, à l'exception des questions militaires ou européennes. En parallèle, le PVV tente d'influencer de façon plus importante les politiques publiques, en introduisant un nombre conséquent d'amendements et de propositions de loi. Le PVV tend ainsi à se « normaliser ». Néanmoins, cette normalisation arrive à son terme après un an, lorsque G. Wilders décide de ne pas soutenir les mesures proposées par le cabinet Rutte I en matière de réduction du déficit public. Il provoque la chute du gouvernement, en avril 2012.

Cet événement conduit aux élections législatives du 12 septembre 2012, dont les résultats ne sont pas favorables au PVV. Sanctionné par l'électeur pour avoir provoqué des élections anticipées, le parti perd 5,4 % des voix (10,1 %) et 9 sièges (15) ; il demeure néanmoins la troisième force politique du pays. Pour sa part, le VVD gagne 6,1 % (26,6 %) et 10 sièges de plus qu'en 2010 (41). Le cabinet Rutte II formé dans la foulée associe le VVD et le PvdA. Sur les bancs de l'opposition, le PVV adopte à nouveau son attitude d'avant 2010 et le nombre de questions orales et écrites s'accroît, tout comme les motions de méfiance. Lors des élections législatives du 15 mars 2017, le PVV se renforce et obtient 13,1 % des suffrages exprimés, soit 20 sièges (+ 5) ; il devient le deuxième parti du paysage politique

<sup>222</sup> *Ibidem*, p. 147.

<sup>223</sup> Ainsi, il est cité dans la presse 1 799 fois en 2007, 2 509 fois en 2008 et 2 362 fois en 2009, alors que M. Rutte – le président des libéraux et futur Premier ministre – ne l'est respectivement que 845, 526 et 584 fois (*Ibidem*, p. 286).

<sup>224</sup> *Ibidem*, p. 136-138.

néerlandais. Il est toutefois absent du cabinet Rutte III, formé du VVD, du CDA, de la CU et des Democraten 66 (D66, Démocrates 66).

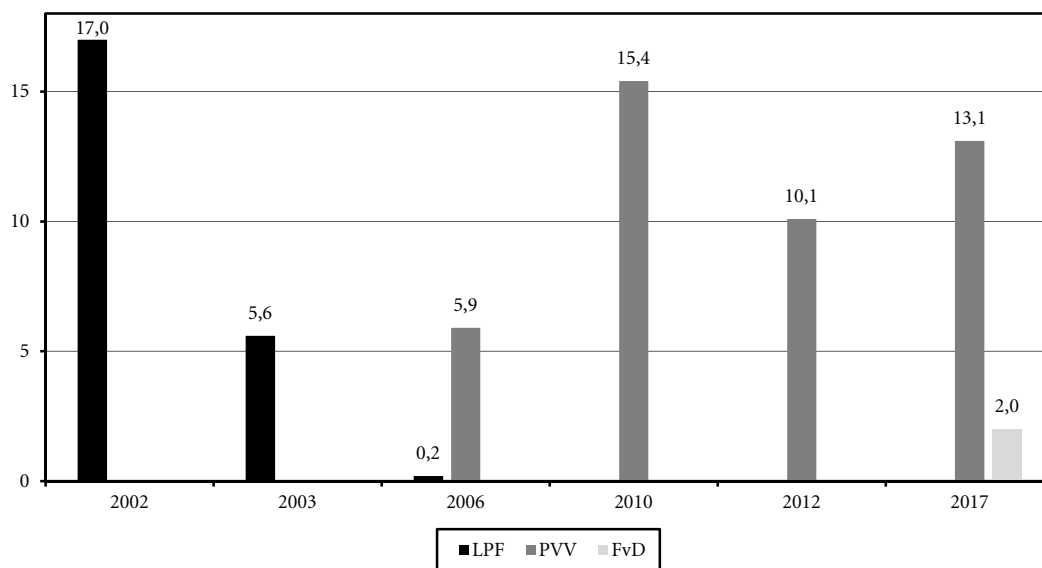
Sur le plan local, le PVV présente des listes dans deux villes lors du scrutin communal du 3 mars 2010 : Almere et La Haye. Il réalise de bonnes performances dans chacune d'elles, obtenant 9 sièges (sur 39) à Almere et 8 sièges (sur 45) à La Haye. Suite aux élections communales du 19 mars 2014, le PVV parvient à conserver ses 9 sièges dans la commune d'Almere mais en perd 1 à La Haye (7 sièges) ; il dispose ainsi d'un total de 16 sièges de conseillers communaux. Lors du scrutin communal du 21 mars 2018, le PVV parvient également à décrocher des sièges dans les conseils communaux d'Emmen, d'Enschede, de Rotterdam et d'Utrecht. Malgré ces performances, le PVV n'intègre aucune majorité.

Sur le plan européen, le PVV parvient à conserver ses 4 sièges d'eurodéputé (sur 26) lors du scrutin du 22 mai 2014, mais il n'occupe plus que la troisième marche du podium (13,3 %, soit - 3,7 %). En juin 2015, le PVV co-fonde le groupe politique eurosceptique Europe des nations et des libertés (ENL), dont sont également membres entre autres le Vlaams Belang flamand, le Front national (aujourd'hui Rassemblement national) français et la Lega Nord (aujourd'hui Lega) italienne. À l'occasion des élections européennes du 23 mai 2019, le PVV n'obtient plus que 3,5 % (- 9,8 %) et perd toute représentation dans l'assemblée européenne.

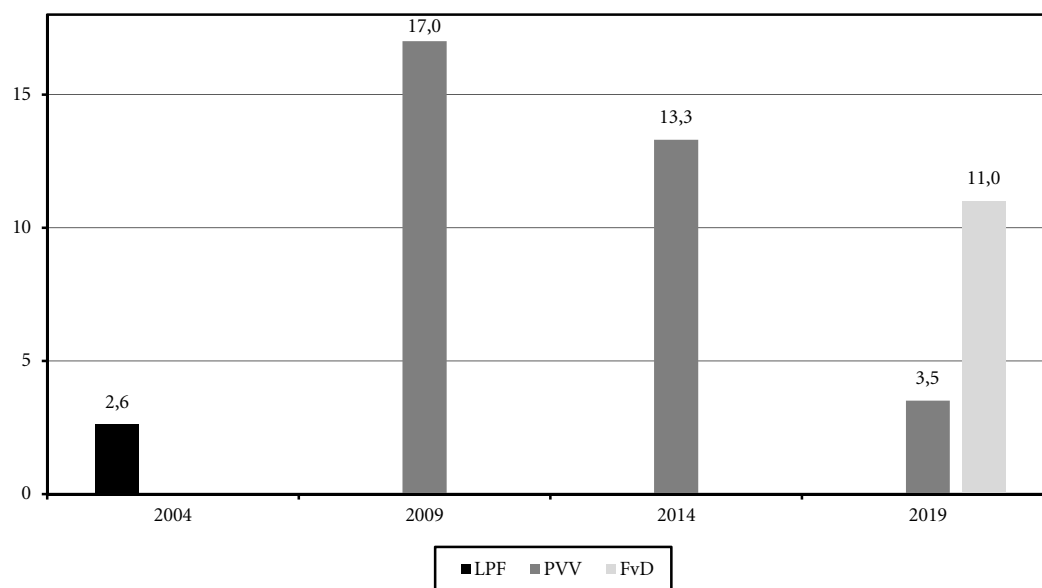
C'est que, entre-temps, un parti concurrent est apparu. Fondé le 22 septembre 2016 par Thierry Baudet, le Forum voor Democratie (FvD, Forum pour la démocratie) se développe sur la base d'un discours populiste qui dénonce un « cartel » entre partis traditionnels, qui se partageraient le pouvoir. En opposition avec l'*establishment* politique, il entend rendre le pouvoir et la souveraineté au peuple néerlandais à travers un recours plus régulier au référendum, en rendant les résultats des référendums contraignants et en instaurant l'élection directe des bourgmestres et des premiers ministres. Le FvD développe aussi un discours eurosceptique fort, qui repose sur l'opposition à l'immigration et sur la dénonciation du « laxisme judiciaire ». Participant à un scrutin pour la première fois lors des élections législatives du 15 mars 2017, il obtient 1,8 % des voix exprimées et remporte 2 sièges (sur 150) à la Seconde Chambre des États généraux. Si ce résultat est encore mineur et ne place le FvD qu'au treizième rang, le parti se développe rapidement ; lors du scrutin provincial du 20 mars 2019, il devient ainsi la formation ayant obtenu le plus de sièges. Ce faisant, il contribue à modifier la composition du Sénat puisque ce sont les Provinciale Staten (États provinciaux) qui élisent, le 27 mai 2019, l'Eerste Kamer der Staten-Generaal. Le cabinet Rutte III perd ainsi sa majorité – qui était, il est vrai, des plus courtes – au sein de cette assemblée.

Lors du scrutin européen du 23 mai 2019, le FvD recueille 10,9 % des voix et remporte 3 sièges au Parlement européen, au détriment du PVV.

**Graphique 16. Pays-Bas. Élections législatives (Tweede Kamer der Staten-Generaal), 2002-2017 (en % des votes valables)  
Résultats des principaux partis d'extrême droite : LPF, PVV, FvD**



**Graphique 17. Pays-Bas. Élections européennes, 2004-2019 (en % des votes valables)  
Résultats des principaux partis d'extrême droite : LPF, PVV, FvD**





## 16. PORTUGAL

---

Contrairement à la situation qui prévaut dans la majorité des États européens, l'extrême droite est absente du paysage politique portugais. Très peu de formations politiques peuvent d'ailleurs être qualifiées d'extrême droite au Portugal. Cela s'explique notamment par le fait que « la filiation assumée avec le salazarisme est un motif de non-reconnaissance légale des partis par le Tribunal constitutionnel »<sup>225</sup>. Par ailleurs, l'électorat d'extrême droite préfère se prononcer en faveur de la droite traditionnelle – à savoir le Partido Social Democrata (PSD, Parti social-démocrate) mais aussi et surtout le CDS-Partido Popular (CDS-PP, CDS-Parti populaire<sup>226</sup>) – dans les urnes, considérant qu'il s'agit là d'un vote davantage utile. Enfin, l'immigration demeure relativement faible au Portugal, ce qui ne permet pas d'appuyer des discours d'extrême droite sur une logique anti-immigration.

Le seul représentant de l'extrême droite au Portugal est le Partido Nacional Renovador (PNR, Parti national rénovateur). Fondé le 12 avril 2000 et actuellement dirigé par José Pinto Coelho (depuis 2005), le PNR axe son programme électoral sur l'enjeu migratoire et identitaire. Il défend un corpus idéologique proche de celui du Rassemblement national français. Pourtant, alors que ce dernier réalise des performances électorales souvent favorables, ce n'est pas le cas du PNR.

Le PNR prend part à des élections législatives pour la première fois le 17 mars 2002 ; à cette occasion, il remporte 0,1 % des suffrages. Jamais lors des scrutins ultérieurs (20 février 2005, 27 septembre 2009, 5 juin 2011 et 4 octobre 2015), il ne parvient à obtenir plus de 0,5 % des votes exprimés. En conséquence, le PNR ne bénéficie d'aucune représentation parlementaire.

Bien que prenant part aux scrutins européens depuis 2004, le PNR n'y réalise pas de meilleures performances, remportant 0,3 % des voix le 13 juin 2004, 0,4 % le 7 juin 2009, 0,5 % le 25 mai 2014 et 0,5 % le 26 mai 2019<sup>227</sup>.

Enfin, le PNR ne participe pas aux élections présidentielles (organisées tous les cinq ans au Portugal).

---

<sup>225</sup> J.-Y. CAMUS, « Portugal. L'impuissance politique de l'extrême droite », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 369.

<sup>226</sup> « CDS » fait référence à l'ancien Partido do Centro Democrático Social (CDS, Parti du centre démocratique et social).

<sup>227</sup> À l'heure de publier le présent *Courrier hebdomadaire*, les élections législatives du 6 octobre 2019 n'ont pas encore eu lieu.

## 17. ROYAUME-UNI

---

L'extrême droite britannique est particulièrement fragmentée depuis 1945 et peu représentée au sein des institutions étatiques ou même régionales. Cela tient notamment au mode de scrutin majoritaire, qui ne favorise pas les plus petits partis. Parmi les principaux partis d'extrême droite du Royaume-Uni, le British National Party (BNP, Parti national britannique) et le National Front (NF, Front national) se distinguent néanmoins. Plus récemment, l'UK Independence Party (UKIP, Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni) – qui est un parti plus modéré que les deux précédents et au sujet duquel la dénomination de parti d'extrême droite fait débat<sup>228</sup> – parvient à réaliser de bonnes performances électorales, bien qu'il peine à intégrer le Parlement britannique.

Fondé le 7 avril 1982 par John Tyndall, le BNP a longtemps été considéré comme la principale organisation d'extrême droite du Royaume-Uni<sup>229</sup>. Le noyau de son programme électoral repose sur l'idée selon laquelle « l'immigration au Royaume-Uni est un agenda destructeur et doit être stoppée »<sup>230</sup>. Le BNP dénonce les gouvernements britanniques successifs et le fait qu'ils ont rendu le Royaume-Uni méconnaissable du fait de l'immigration qu'ils auraient encouragée. Il considère ainsi que l'immigration est une menace pour l'identité britannique et propose d'y mettre un terme et de favoriser la ré-émigration, c'est-à-dire de renvoyer des allochtones dans leur pays d'origine. Le BNP craint par ailleurs une « colonisation de l'islam » au Royaume-Uni et en Europe. Depuis sa fondation, le BNP n'a jamais réussi à obtenir davantage que 1 % des suffrages exprimés (à l'exception des élections générales du 6 mai 2010, lors desquelles il a remporté 1,9 % des voix) ni à décrocher le moindre siège au sein du Parlement britannique ou d'un parlement régional. Toutefois, l'année 2009 a été exceptionnelle pour le BNP, puisqu'il est parvenu à obtenir une représentation au Parlement européen. Fort de ses 6,0 % récoltés le 4 juin 2009, il a eu 2 sièges au sein de l'assemblée européenne, sièges qu'il a cependant perdus lors du scrutin du 22 mai 2014 (- 4,9 %) et qu'il n'a pas récupérés ultérieurement.

En 2011, certains anciens cadres et militants du BNP fondent le mouvement Britain First (La Grande-Bretagne d'abord), dont l'objectif est de lutter contre l'immigration et « l'islamisation du pays ». Alors qu'il bénéficie d'une visibilité significative sur les réseaux sociaux (avec plus de 1,5 million de « followers » sur Facebook en 2016)<sup>231</sup>, il ne remporte

---

<sup>228</sup> A. WIDFELDT, H. BRANDENBURG, « What kind of party is the UK Independence Party? The future of the extreme right in Britain or just another Tory party? », *Political Studies*, volume 66, n° 3, 2018, p. 577-600.

<sup>229</sup> M. WHINE, « Royaume-Uni. Des partis à l'audience limitée », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 379-389.

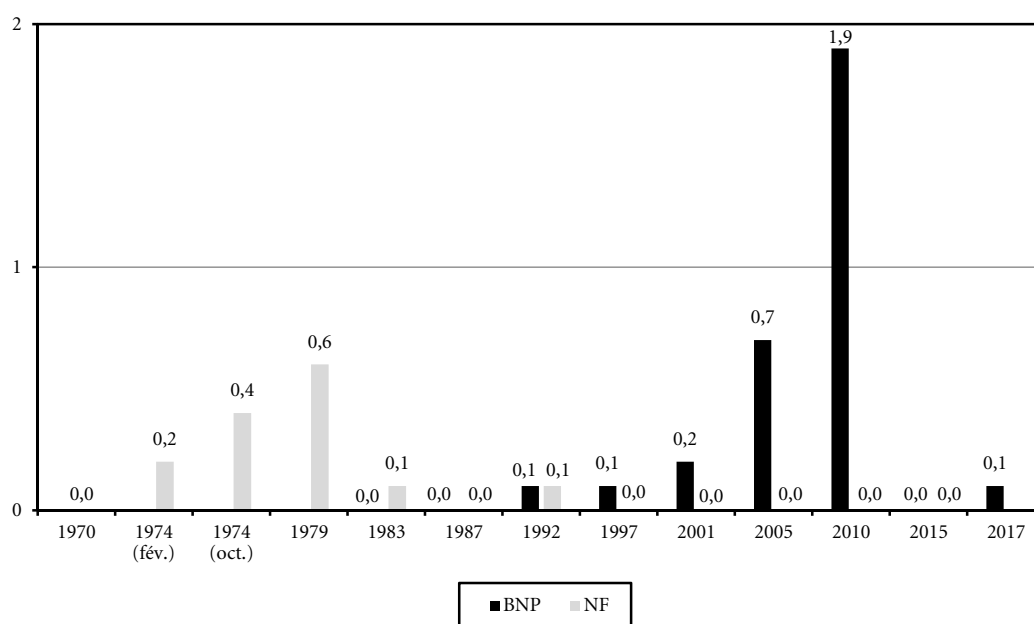
<sup>230</sup> British National Party, « Polices », [www.bnp.org.uk](http://www.bnp.org.uk).

<sup>231</sup> M. GOODWIN, J. DENNISON, « The radical right in the United Kingdom », in J. RYDGREN (dir.), *The Oxford handbook of the radical right*, op. cit., p. 739-769.

que 0,1 % des voix (56 voix) lors de l'élection législative partielle de Rochester and Strood, le 20 novembre 2014. Lors du scrutin européen du 22 mai 2014, il remporte 0,9 % des voix au Pays de Galles, et 1,0 % en Écosse ; en Angleterre, il ne parvient pas à déposer de liste, mais appelle à ne pas voter pour le BNP. Enfin, Britain First prend part au scrutin municipal de Londres, le 5 mai 2016 (1,2 % des suffrages). Se revendiquant « en guerre contre l'islam », Britain First déploie des moyens d'action atypiques comme l'organisation de manifestations devant le domicile de personnes considérées comme islamistes ou l'invasion de mosquées. Alors qu'il est groupusculaire et ne parvient guère à se développer, il gagne en visibilité en 2017 lorsque le président états-unien Donald Trump retweete à trois reprises des vidéos partagées par la vice-présidente de Britain First, Jayda Fransen, qui mettent en scène des actes de violence commis par des musulmans.

Plus ancien que le BNP puisque créé le 7 février 1967, le NF est un parti antisémite, qui reconnaît l'existence de races multiples et qui défend la préservation de la « race blanche » au Royaume-Uni, tout en préconisant la « ré-émigration » des non-blancs dans leur pays d'origine<sup>232</sup>. Plus largement, le NF vise à stopper l'immigration. Il défend par ailleurs une vision protectionniste de l'économie et est un parti pro-vie qui considère que l'avortement est un crime contre l'humanité. Enfin, il a une vision de la démocratie qui est davantage participative. Dès 2001, le NF a développé des liens étroits avec l'organisation néo-nazie et criminelle Combat 18 (C18), qui fut créée en 1992 par le BNP et qui est la branche armée de Blood and Honour (Sang et honneur)<sup>233</sup>. Sur le plan électoral, le NF n'a jamais réussi à remporter le moindre siège, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il n'a en outre jamais atteint un pourcent des suffrages.

**Graphique 18. Royaume-Uni. Élections générales (House of Commons), 1970-2017**  
(en % des votes valables)  
Résultats du BNP et du NF



<sup>232</sup> National Front, « National Front Policy », [www.britishnationalfront.net](http://www.britishnationalfront.net).

<sup>233</sup> Le « 18 » fait référence à la place des lettres A et H – initiales d'Adolf Hitler – dans l'alphabet.

Plus modéré que le BNP ou que le NF, l'UKIP a été fondé par Alan Sked le 3 septembre 1993, soit peu après l'adoption du Traité de Maastricht du 7 février 1992. Si le parti adopte une ligne restrictive en matière d'immigration et défend une vision renforcée de la justice (ce qui lui vaut le soutien de très nombreux électeurs du BNP<sup>234</sup>), il est avant tout un parti souverainiste et anti-Union européenne (UE). En ce sens, il est issu d'une matrice différente du BNP ou du NF. Ainsi, sa vision de l'immigration et de l'économie britannique repose sur la nécessité de quitter l'UE. D'un point de vue électoral, l'UKIP peine à se développer sur la scène nationale pendant plus de vingt ans, soit jusqu'en 2014. Jusqu'alors, il n'a jamais dépassé 3,1 % (lors des élections générales du 6 mai 2010) ni remporté aucun siège parlementaire. Lors d'une élection législative partielle qui a lieu dans la circonscription de Clacton le 9 octobre 2014, l'UKIP remporte son premier siège au sein de la House of Commons (Chambre des communes). À l'occasion des élections générales du 7 mai 2015, le parti devient la troisième force politique du pays avec 12,6 % des voix. Néanmoins, en conséquence du mode de scrutin majoritaire, il ne parvient à remporter qu'un seul siège. Le leader du parti lui-même, Nigel Farage, ne réussit pas à se faire élire dans sa propre circonscription. Ce résultat historique pour l'UKIP tient au fait que le Premier ministre, David Cameron (Conservative and Unionist Party : Parti conservateur et unioniste), a annoncé en janvier 2013 sa volonté d'organiser un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'UE. Par ailleurs, la question migratoire et identitaire a été centrale durant la campagne électorale, ce qui a favorisé le parti anti-immigration qu'est l'UKIP.

En conséquence des résultats de ce scrutin, le Premier ministre reconduit confirme sa volonté d'appeler les citoyens à s'exprimer sur une sortie du Royaume-Uni de l'UE. Le référendum se tient le 23 juin 2016 ; il voit la victoire de camp du « Brexit » à 51,9 %. Considérant qu'il a atteint son objectif, le président de l'UKIP, N. Farage, démissionne de son poste le 4 juillet 2016 et est remplacé par Gerard Batten, connu pour avoir des positions dures à l'égard de l'islam. N. Farage devient vice-président du parti.

Un an plus tard, lors des élections générales du 8 juin 2017, l'UKIP s'effondre et perd sa représentation parlementaire : il ne rassemble plus que 1,8 % des suffrages, soit son pire score depuis 2001. Bien qu'il tente de se profiler sur une variété de thématiques, parmi lesquelles l'immigration, les questions socio-économiques ou l'enseignement, l'UKIP semble donc être davantage un parti monothématique, en tout cas dans la perception qu'en ont les électeurs.

Lors des scrutins européens, l'UKIP parvient à engranger des résultats parfois importants. Absent de l'assemblée jusqu'en 1999 (il n'avait recueilli que 1,0 % le 9 juin 1994), ses résultats ne cessent de croître jusqu'en 2014. Alors qu'il remporte 3 sièges le 10 juin 1999 (6,7 %), il en gagne 9 de plus le 10 juin 2004 (16,1 %). Le 4 juin 2009, il se hisse même au deuxième rang en remportant 1 siège supplémentaire (16,6 %). Le 22 mai 2014, son score est à nouveau historique puisqu'il devient la première force politique britannique de l'assemblée européenne, avec 24 sièges (27,5 %). Lors de ce scrutin, l'UKIP a bénéficié du soutien affiché du mouvement Britain First, qui n'a pas présenté de liste en Angleterre à cette occasion. Néanmoins, le scrutin du 23 mai 2019 lui est nettement moins favorable puisque l'UKIP ne recueille que 3,2 % des voix (- 24,3 %) et perd sa représentation parlementaire.

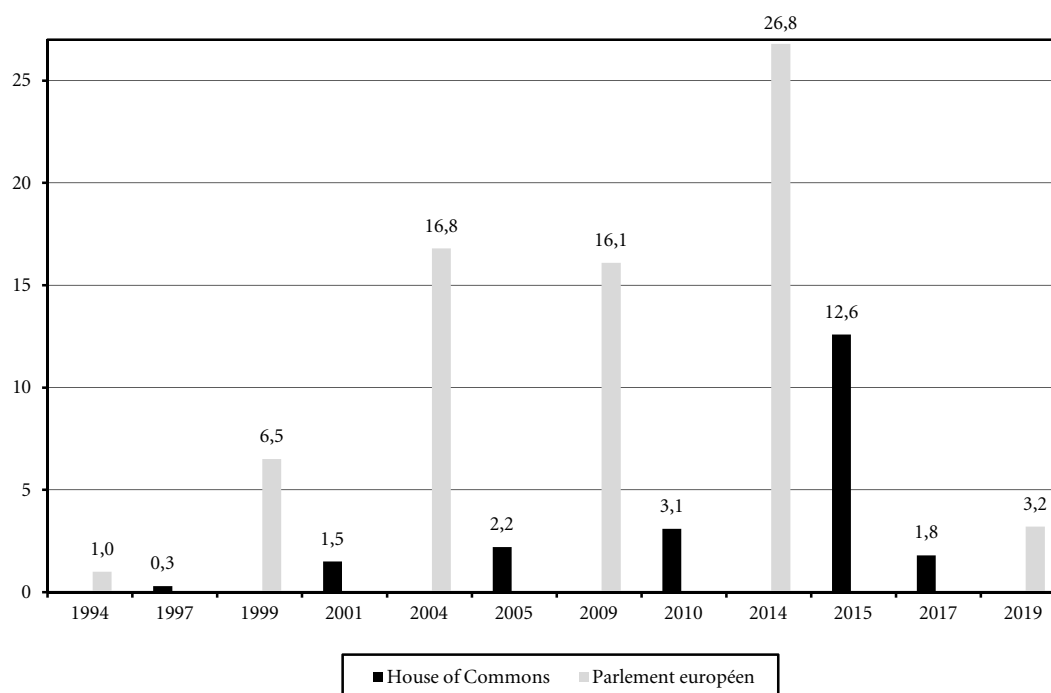
<sup>234</sup> A. WIDFELDT, H. BRANDENBURG, « What kind of party is the UK Independence Party? », *op. cit.*, p. 577-600.

Alors que l'UKIP s'est imposé dans le paysage politique britannique comme aucun parti aux accents d'extrême droite n'y est parvenu depuis plusieurs décennies, son succès aura donc été de courte durée.

En novembre 2018, l'UKIP engage Tommy Robinson comme conseiller sur « les gangs de viols et la réforme des prisons ». L'homme est un activiste d'extrême droite, co-fondateur et leader de l'English Defence League (EDL, Ligue de défense anglaise) – mouvement dont l'objectif est de lutter contre « l'islamisation de l'Angleterre » – et aujourd'hui responsable britannique du mouvement islamophobe Patriotische Europäer gegen die Islamisierung des Abendlandes (PEGIDA, Européens patriotes contre l'islamisation de l'Occident). Son ralliement à l'UKIP provoque de nombreuses tensions en interne, et notamment le départ du co-fondateur, ancien président et député européen, N. Farage, qui estime que l'UKIP a tendance à se radicaliser et à ne plus considérer la mise en œuvre du Brexit comme étant sa première priorité.

En janvier 2019, N. Farage fonde un nouveau parti : le Brexit Party (Parti du Brexit). Cette formation prend part au scrutin européen auquel participe le Royaume-Uni malgré la procédure de retrait en cours. À cette occasion, il dénonce la trahison des résultats du référendum de 2016 et le non-respect de la volonté populaire. La question migratoire reste quant à elle reléguée à l'arrière-plan. Alors que l'UKIP s'effondre (cf. *supra*), le Brexit Party remporte le scrutin du 23 mai 2019 et devient le premier parti britannique au Parlement européen, fort de ses 31,7 % et de ses 29 sièges.

**Graphique 19. Royaume-Uni. Élections générales (House of Commons) et élections européennes, 1994-2019 (en % des votes valables)**  
Résultats de l'UKIP



## 18. SUÈDE

---

Pendant plusieurs décennies – et cela au moins depuis les années 1920 –, l'extrême droite est restée marginale dans le paysage politique suédois<sup>235</sup>. Tout au plus certains partis d'extrême droite ont-ils réussi à décrocher des sièges au Riksdag (l'assemblée législative monocamérale suédoise), durant une période particulièrement courte, avant de disparaître. Tel a été le cas de la Ny Demokrati (NyD, Nouvelle démocratie) qui, forte de ses 6,7 %, a fait son entrée au Parlement en 1991 avant de devoir le quitter en 1994 (avec seulement 1,2 % des voix) et d'être dissoute. Il faut attendre le début des années 2000 pour qu'un parti d'extrême droite, à savoir les Sverigedemokraterna (SD, Les démocrates de Suède), commence à se développer et à s'imposer durablement comme acteur de la scène politique suédoise.

Fondé le 6 février 1988, le SD est à l'origine un parti réunissant plusieurs groupuscules d'extrême droite et dont les premiers cadres et militants sont pour beaucoup des transfuges néo-nazis. Dès son origine, c'est donc en opposition à l'immigration et au multiculturalisme que se développe le SD. Ailleurs en Scandinavie, les partis d'extrême droite trouvent leur origine dans la dénonciation d'une immigration jugée grandissante ainsi que dans la lutte contre une politique fiscale considérée comme excessive. Le cas suédois est atypique en ce sens. Ainsi, les premiers leaders de la SD, Leif Ericsson entre 1988 et 1989 et Anders Klarström entre 1989 et 1995, sont ouvertement néo-nazis. Par ailleurs, entre 1991 et 1993, le SD collabore avec le mouvement suprémaciste blanc et néo-nazi White Aryan Resistance (WAR, Résistance blanche arienne) lors de manifestations. Il s'agit alors d'un cas relativement unique en Europe de transplantation de schémas idéologiques états-unis.

Alors que ses performances électorales sont très faibles dans les années 1980 et 1990, c'est à l'occasion des élections législatives du 15 septembre 2002 que le SD commence à se démarquer. À ce moment, même s'il ne récolte que 1,5 % des suffrages exprimés (+ 1,1 % par rapport au scrutin du 20 septembre 1998) et ne parvient pas à faire son entrée au Riksdag, le SD devient la plus importante des forces politiques non représentées au Parlement. Cette tendance s'accroît lors du scrutin suivant, le 17 septembre 2006, puisque le SD double son résultat (2,9 %). Il lui faut néanmoins attendre les élections législatives du 19 septembre 2010 pour dépasser le seuil électoral imposé par la loi suédoise (à savoir 4 %) et faire son entrée au Parlement, grâce à ses 5,7 % de voix (+ 2,8 %). À ce moment, il remporte 20 sièges (sur 349). Depuis lors, ses performances électorales ont crû de façon continue.

---

<sup>235</sup> S. LARSSON, « Suède. Une extrême droite aux racines anciennes, mais politiquement faible », in P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest*, op. cit., p. 391-412.

Lors des élections législatives du 14 septembre 2014, le SD devient rien moins que la troisième formation politique de Suède, avec 12,9 % des voix (+ 7,2 %). Le paysage politique suédois s'en retrouve fortement perturbé, puisque le parti d'extrême droite remporte alors 49 sièges (+ 29) et acquiert ainsi une position de parti pivot. À l'issue de ce scrutin, est formé le gouvernement de centre-gauche Löfven, qui est minoritaire : il est composé du Sveriges Socialdemokratiska Arbetareparti (SAP, Parti social-démocrate suédois des travailleurs) et du Miljöpartiet de Gröna (MP, Parti de l'environnement-Les Verts), qui ne totalisent que 138 sièges sur 349, mais bénéficie du soutien extérieur du Vänsterpartiet (V, Parti de gauche). La même année, le SD fait en outre son entrée au Parlement européen, fort de ses 9,7 % (soit 2 sièges) obtenus le 25 mai (contre 3,3 % le 7 juin 2009 et 1,1 % le 13 juin 2004).

Le 9 septembre 2018, les élections législatives voient le SD s'imposer encore davantage : le parti remporte 17,5 % (+ 4,7 %) des suffrages exprimés. Cela lui permet de disposer de 62 sièges au Parlement (+ 13) et de rester la troisième formation du pays. Lors du scrutin européen du 26 mai 2019, il confirme cette position et sa stabilisation dans le paysage politique, en obtenant 15,3 % des suffrages (+ 5,7 %) et en obtenant 3 sièges au Parlement européen (+ 1).

Malgré ses succès électoraux, le SD se heurte à un cordon sanitaire et ne parvient pas à exercer le pouvoir, les partis traditionnels refusant même de négocier avec lui en vue d'une possible coalition. Cela s'explique principalement par les liens historiques du parti avec des cadres et militants ouvertement néo-nazis<sup>236</sup>. Mais ce cordon sanitaire est aussi médiatique dans une certaine mesure. Ainsi, jusque 2009, le quotidien *Aftonbladet* refuse d'imprimer les annonces du SD et, en 2011, la chaîne de télévision TV4 refuse de diffuser des publicités de ce même parti<sup>237</sup>.

Afin de contrer cette double difficulté qui s'impose à lui depuis sa fondation, le parti développe une stratégie de normalisation dès 1995, lors de l'arrivée de Mikael Jansson – issu du parti agrarien Centerpartiet (C, Parti du centre) – à sa tête. À dater de cette époque, les cadres, élus et militants les plus radicaux sont écartés afin de lisser l'image du SD. Cette stratégie de dédramatisation explique la croissance des performances électorales du parti lors des scrutins ultérieurs. En 2005, Jimmie Åkesson, ancien militant du parti libéral-conservateur Moderaterna Samlingspartiet (M, Parti modéré de rassemblement), succède à M. Jansson à la présidence du parti et pousse la stratégie de dédramatisation entamée par son prédécesseur un pas plus loin. Par exemple, la sélection des candidats est opérée avec davantage de précautions, toute référence au racisme est proscrite (et, le cas échéant, sanctionnée) par le parti, et les députés européens du parti siègent dans le groupe des Conservateurs et réformistes européens (CRE)<sup>238</sup> et non dans le groupe Europe des nations et des libertés (ENL) ou, à partir de 2019, dans le groupe Identité et démocratie (ID), c'est-à-dire des groupes qui rassemblent entre autres le Vlaams Belang flamand, le Front national (aujourd'hui Rassemblement national) français, la Lega Nord (aujourd'hui Lega) italienne et le Freiheitliche Partei Österreichs autrichien. Par ailleurs, le programme du SD ne comporte plus de référence explicite à une Suède ethnique et ne

<sup>236</sup> D. REYNIE, *Les nouveaux populismes*, Paris, Fayard, 2013, p. 32.

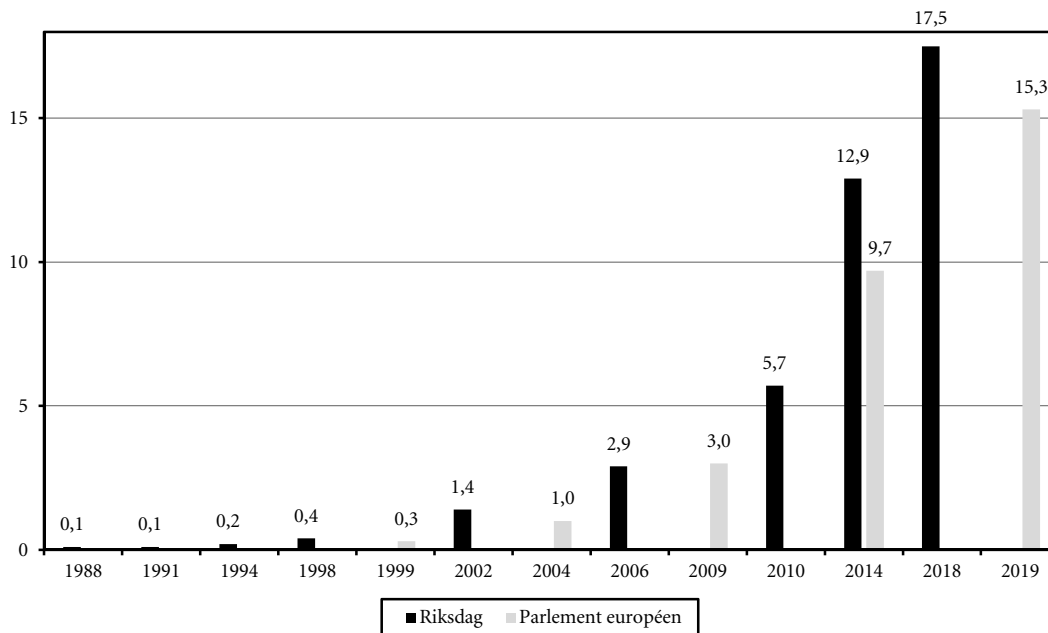
<sup>237</sup> A. KLEIN, « The end of solidarity? On the development of right-wing populist parties in Denmark and Sweden », in K. GRABOW, F. HARTLEB (dir.), *Exposing the demagogues. Right-wing and national populist parties in Europe*, Berlin, Konrad Adenauer Stiftung, 2013, p. 105-131.

<sup>238</sup> T. COOSEMANS, « Les partis politiques européens », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2229-2230, 2014.

prône plus l'arrêt de l'immigration en tant que tel, privilégiant la forte limitation de celle-ci. Cette volonté de faire évoluer le parti et de le rendre plus acceptable est notamment symbolisée, dès 2006, par un changement de logo : une fleur aux couleurs nationales remplace la torche traditionnelle.

Alors qu'une crise économique ou politique est souvent évoquée comme facteur de développement de l'extrême droite, c'est sur une autre base qu'a pris pied le SD. En effet, comparativement à la majorité des États européens, les effets de la crise économique et financière déclenchée en 2008 sont marginaux en Suède. En outre, la confiance des citoyens suédois à l'égard du système politique et des élus est relativement élevée durant la décennie passée ; elle approche ainsi le niveau atteint dans les années 1970<sup>239</sup>. Enfin, le développement électoral du SD ne peut pas non plus être attribué à une hausse des attitudes anti-immigration puisque celles-ci ont significativement baissé dans les années 2000, pour atteindre leur plus bas niveau en 2011<sup>240</sup>. Le succès électoral du SD est davantage lié aux opportunités politiques dont le parti bénéficie dans les années 2000. D'une part, le paysage politique suédois est fortement marqué par une convergence idéologique entre la gauche et la droite, avec le M (parti libéral-conservateur) qui opère un virage vers la gauche dès 2002. D'autre part, et en conséquence de cette convergence idéologique, le vote de classe s'amointrit en Suède dans les années 2000. Un espace politique demeure vacant et permet dès lors au SD – qui s'est alors modéré par rapport à ses origines – de se développer<sup>241</sup>.

Graphique 20. Suède. Élections législatives (Riksdag) et élections européennes, 1988-2019 (en % des votes valables)  
Résultats du SD



<sup>239</sup> A-C. JUNGAR, « Business as usual: ideology and populist appeals of the Sweden Democrats », in H. KRIESI, T. S. PAPPAS (dir.), *European populism in the shadow of the great recession*, op. cit., p. 41-56.

<sup>240</sup> *Ibidem*.

<sup>241</sup> *Ibidem*.



## 19. SUISSE

---

Historiquement, les idées d'extrême droite ont été portées en Suisse par des mouvements et partis politiques variés. Déjà dans les années 1930, le Frontenbewegung (Mouvement frontiste) avait remporté des succès lors d'élections locales, cantonales et fédérales. Durant les années 1960, c'est un « mouvement contre la surpopulation étrangère » qui commence à se développer en Suisse, notamment autour de partis comme Vigilance (à Genève) ou l'Action nationale contre l'emprise étrangère du peuple et de la patrie (en allemand, Nationale Aktion gegen Überfremdung von Volk und Heimat), et qui constitue un terreau de réflexion pour le développement plus poussé, dans les années 1980, de partis d'extrême droite, comme les Démocrates suisses (DS, en allemand Schweizer Demokratent : parti héritier de l'Action nationale), le Parti des automobilistes (en allemand Auto-Partei)<sup>242</sup>, le Mouvement patriotique genevois (MPG) ou encore la Ligue des Tessinois (en italien, Lega dei Ticinesi)<sup>243</sup>.

Au début des années 1990, l'Union démocratique du centre (UDC, en allemand Schweizerische Volkspartei) parvient à rassembler derrière elle la majorité des forces d'extrême droite helvétiques et ainsi à limiter la fragmentation de ce courant politique. Fondée le 22 septembre 1971, l'UDC n'a pas toujours été qualifiée de parti d'extrême droite. Concrètement, le premier programme du parti (en 1971) regroupe 17 points dont aucun ne correspond à l'idéologie d'extrême droite. À l'époque, l'ambition de l'UDC est de regrouper les forces agrariennes, auparavant disséminées à travers des partis cantonaux comme le Parti des paysans, artisans et indépendants (PAI, ou Parti des paysans, artisans et bourgeois - PAB) en une force nationale conservatrice et de centre-droit. Dans la continuité du PAI, qui disposait d'un siège au Conseil fédéral (le gouvernement fédéral suisse) depuis 1929, l'UDC nouvellement créée fait *de facto* partie de l'*establishment* en étant représentée dans cet organe du pouvoir.

C'est au début des années 1990 – sous l'impulsion de son aile zurichoise – que l'UDC se radicalise et devient à proprement parler un parti d'extrême droite<sup>244</sup>. Elle développe ainsi un discours qui recourt davantage au populisme et un programme qui est axé sur un libéralisme économique fort, sur une politique d'asile stricte, sur la défense de l'indépendance du pays et sur la lutte contre l'insécurité<sup>245</sup>. Contrairement à l'ensemble des autres partis d'extrême droite européens, c'est alors qu'elle siège dans l'exécutif national

---

<sup>242</sup> De 1994 à 2009, il s'est appelé le Parti suisse de la liberté (Freiheits-Partei der Schweiz).

<sup>243</sup> D. SKENDEROVIC, *The radical right in Switzerland. Continuity and change, 1945-2000*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2009.

<sup>244</sup> O. MAZZOLENI, *Nationalisme et populisme en Suisse : la radicalisation de la "nouvelle" UDC*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.

<sup>245</sup> P. BOSCHETTI, *La conquête du pouvoir. Essais sur la montée de l'UDC*, Chêne-Bourg, Zoé, 2007.

que l'UDC se transforme pour devenir un parti d'extrême droite. Aujourd'hui, écrit l'historien Sébastien Chazaud, « l'étranger est à la fois sujet de divers points dans le programme de l'UDC, mais également présent dans de nombreuses thématiques. Il est omniprésent et le discours à son encontre se radicalise toujours plus. On précise son origine, on fournit des exemples d'abus pour montrer le problème que posent les gens partageant ses particularités »<sup>246</sup>.

Ayant réussi à regrouper autour d'elle les diverses forces de l'extrême droite helvétique et ayant entamé une longue ascension électorale depuis 1992 – année lors de laquelle l'UDC se distingue des autres partis en faisant campagne, avec succès, contre l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE)<sup>247</sup> –, l'UDC devient le premier parti suisse en termes de sièges au Conseil national (chambre basse de l'Assemblée fédérale suisse) lors des élections fédérales du 19 octobre 2003, en remportant 26,7 % des voix exprimées et 55 sièges sur 200 (+ 11)<sup>248</sup>. Alors qu'elle était traditionnellement la quatrième force politique de cette assemblée, elle en est désormais la première.

En conséquence, l'UDC revendique et parvient à obtenir un deuxième siège au Conseil fédéral ; il revient à Christoph Blocher, le leader du parti. Cette nouvelle composition du Conseil fédéral – qui se réalise au détriment du Parti démocrate-chrétien (PDC, en allemand Christlichdemokratische Volkspartei) – met ainsi un terme à la « formule magique » (*Zauberformel*) en vigueur depuis 1959, c'est-à-dire à la règle tacite qui présidait jusqu'alors à la répartition des sièges au gouvernement entre les principaux partis politiques du pays<sup>249</sup>.

À l'occasion des élections fédérales du 21 octobre 2007, l'UDC réalise à nouveau un score inédit, en remportant 29,9 % des suffrages et 62 sièges au Conseil national (+ 7)<sup>250</sup>. Néanmoins, en conséquence du style adopté par C. Blocher au sein de l'exécutif, le Parlement réuni décide d'élire 2 parlementaires « UDC modérés » au Conseil fédéral, ne permettant pas à C. Blocher d'exercer un second mandat. Cette situation provoque la mise à l'écart de ces 2 élus par l'UDC puisque le parti leur enjoint de refuser leur élection en guise de protestation, ce qu'ils refusent de faire. Ces derniers créent ainsi le Parti bourgeois-démocratique (PBD, en allemand Bürgerlich-demokratische Partei). Pendant une année et pour la première fois de son histoire, l'UDC se trouve donc privée de toute représentation au Conseil fédéral. Toutefois, le conseiller fédéral Samuel Schmid (PBD) démissionne en 2009 et est remplacé par un élu UDC, Ueli Maurer.

Lors du scrutin fédéral suivant, le 23 octobre 2011, l'UDC réalise des performances électorales moins importantes qu'en 2007, en remportant 26,6 % des suffrages exprimés (- 2,3 %) et 54 sièges (- 8) mais en demeurant toutefois le premier parti du pays<sup>251</sup>. Le PBD, qui participe pour la première fois à un scrutin fédéral, remporte quant à lui 5,4 % des voix et conserve 1 siège au Conseil fédéral. Il faut attendre l'élection fédérale du 18 octobre 2015 pour que l'UDC – qui réalise un score historique en décrochant

<sup>246</sup> S. CHAZAUD, « L'UDC et l'islam en Suisse », in J. JAMIN (dir.), *L'extrême droite en Europe, op. cit.*, p. 278-279.

<sup>247</sup> B. FONTANELLAZ, *Entre Sonderfall et intégration : les partis politiques suisses à l'épreuve de l'Europe (1989-2014)*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan, 2019.

<sup>248</sup> En revanche, au Conseil des États (chambre haute), elle n'est que la quatrième force, avec 8 sièges sur 46.

<sup>249</sup> E. BURGOS, O. MAZZOLENI, H. RAYNER, *La formule magique. Conflits et consensus dans l'élection du Conseil fédéral*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011.

<sup>250</sup> Mais 7 sièges (- 1) au Conseil des États.

<sup>251</sup> Et 5 sièges (- 2) au Conseil des États.

29,4 % des voix (+ 2,8 %) et 65 sièges (+ 11)<sup>252</sup> – récupère un second siège au Conseil fédéral, au détriment du PBD (4,1 %)<sup>253</sup>.

En dépit de sa contribution à la coalition gouvernementale fédérale, l'UDC parvient à conserver sa force grâce au maintien de sa posture anti-*establishment*<sup>254</sup>. Tant au niveau parlementaire qu'au niveau gouvernemental, l'UDC poursuit sa dénonciation d'une élite, prétendant par l'occasion être l'unique parti à défendre la cause populaire<sup>255</sup>. Du temps de la présence de C. Blocher au Conseil fédéral, les attaques à l'encontre des partenaires de coalition et du système politique suisse ainsi que les ruptures de la collégialité caractérisant le fonctionnement du Conseil fédéral se multiplient<sup>256</sup>. Néanmoins, cela n'empêche pas l'UDC d'exercer une influence sur l'adoption de décisions publiques. Ainsi, le parti parvient à imposer des débats au sein de l'assemblée fédérale mais aussi à colorer les décisions adoptées selon ses propres préférences politiques<sup>257</sup>. Il en est par exemple ainsi lors de la réforme du code pénal adoptée en 2015 : l'UDC a exercé un rôle important dans le processus décisionnel, notamment en demandant la réintroduction des peines de prison de moins de deux ans (supprimées en 2007). Mais le parti exerce aussi une influence au-delà des institutions parlementaires, notamment grâce aux outils de démocratie directe qui caractérisent le système politique suisse. Ainsi, alors que l'ensemble des autres partis représentés au Parlement s'y opposent, l'UDC parvient à modifier la Constitution fédérale afin d'interdire la construction de minarets en 2009, afin d'expulser les criminels étrangers du territoire helvétique en 2010 ou encore afin de fixer des quotas annuels en matière d'immigration en 2014.

Cette croissance électorale continue de l'UDC et son expérience gouvernementale se retrouvent aussi au niveau cantonal. Ainsi, alors que l'UDC disposait d'un total de 297 sièges dans les assemblées parlementaires cantonales en 1991, elle en avait 319 en 1995, 400 en 1999, 571 en 2003, 568 en 2007, 567 en 2011, 582 en 2015 et 544 en 2019. Sur le plan exécutif, l'UDC disposait de 15 mandats en 1991, 17 en 1999, 18 en 2007, 18 en 2011, 22 en 2015 et 23 en 2019<sup>258</sup>.

Cette croissance va de pair avec le fait que l'UDC parvient, surtout dès 2003, à s'enraciner non seulement en Suisse alémanique – comme c'était essentiellement le cas précédemment – mais aussi en Suisse romande. Deux raisons principales expliquent cette évolution. D'une part, alors que l'électorat romand est moins critique que l'électorat alémanique au sujet de l'enjeu européen, la question d'une éventuelle intégration de la Suisse à l'Union européenne a été moins présente durant les campagnes électorales de 2003 et 2007 ; l'UDC a alors pu en tirer profit pour mettre en avant d'autres enjeux, comme l'immigration ou l'insécurité. D'autre part, le développement électorale de l'UDC en Suisse

<sup>252</sup> Au Conseil des États, son nombre de sièges demeure inchangé.

<sup>253</sup> À l'heure de publier le présent *Courrier hebdomadaire*, les élections fédérales du 20 octobre 2019 et les élections sénatoriales du 3 novembre 2019 n'ont pas encore eu lieu.

<sup>254</sup> O. MAZZOLENI, « Staying away from the mainstream. The case of the Swiss People's Party », in T. AKKERMAN, S. DE LANGE, M. ROODUIJN (dir.), *Radical right-wing populist parties in Western Europe*, op. cit., p. 193-207.

<sup>255</sup> C. CHURCH, *Political Change in Switzerland: From Stability to Uncertainty*, Londres/New York, Routledge, 2016.

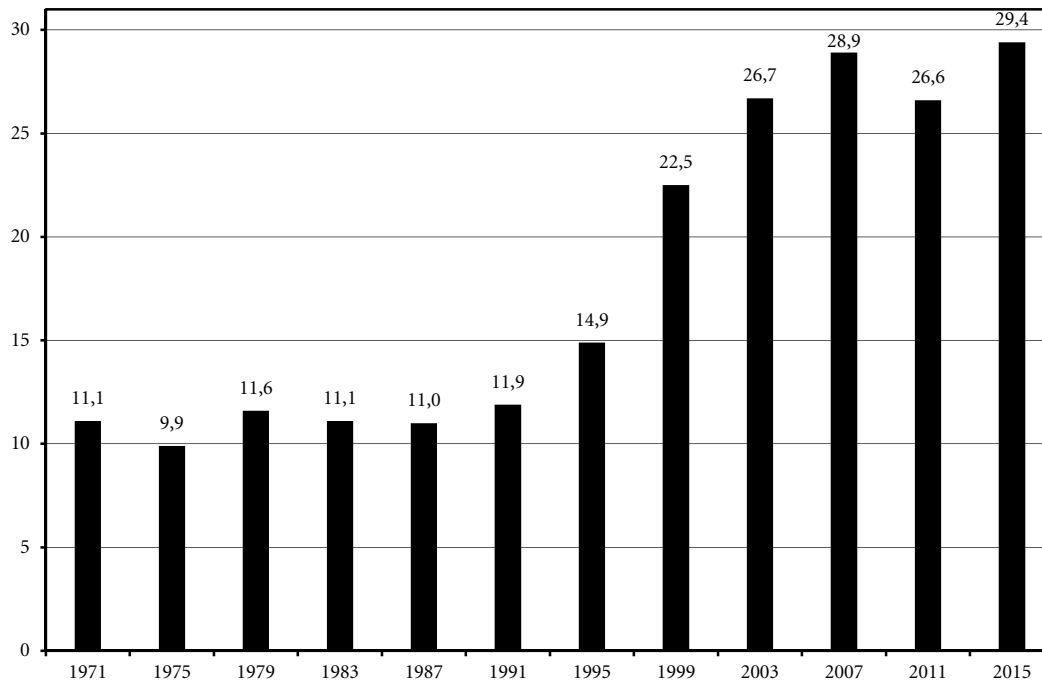
<sup>256</sup> F. CHERIX, *Christoph Blocher ou le mépris des lois*, Lausanne, Favre, 2007.

<sup>257</sup> B. BIARD, « The influence of radical right populist parties on law and order policy-making », *Policy Studies*, volume 40, n° 1, 2018, p. 40-57.

<sup>258</sup> Office fédéral de la Statistique, « Élections », 2019, [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch).

romande est aussi à comprendre à travers l'essor de personnalités politiques capables de créer des ponts avec la Suisse alémanique, comme Yvan Perrin ou Oskar Freysinger<sup>259</sup>.

Graphique 21. Suisse. Élections fédérales (Conseil national), 1971-2015 (en % des votes valables)  
Résultats de l'UDC



Bien que l'extrême droite soit peu fragmentée en Suisse, l'UDC n'est pas la seule formation ressortissant de ce courant dans le paysage politique suisse. Ainsi, le Mouvement Citoyens genevois (MCG) – qui est exclusivement présent dans le canton de Genève – est également une force politique dont il faut tenir compte.

Régionaliste et populiste, le MCG entend défendre les Genevois face aux immigrés mais aussi et surtout face aux travailleurs transfrontaliers. Fondé le 6 juin 2005, le MCG obtient 7,7 % des suffrages exprimés lors de sa première participation à un scrutin, soit les élections cantonales (à Genève) du 9 octobre 2005. Dans les années qui suivent, il parvient à se développer davantage, atteignant 14,8 % puis 19,2 % lors des scrutins cantonaux du 9 octobre 2009 et du 6 octobre 2013. Ces performances électorales offrent au MCG la possibilité de rejoindre l'exécutif cantonal dès 2013 (il est alors devenu le deuxième parti du canton). Cette participation au pouvoir lui permet notamment d'adopter et de mettre en œuvre le principe de préférence cantonale, obligeant le canton à proposer prioritairement ses postes vacants aux demandeurs d'emploi locaux. Néanmoins, lors du scrutin cantonal du 15 avril 2018, le MCG connaît un revers électoral et voit ses performances chuter à 9,4 %. Cette chute électorale s'explique en partie par la concurrence d'une nouvelle force politique – Genève en marche – fondée par l'ex-président d'honneur du MCG, Éric Stauffer. En parallèle, le MCG parvient à décrocher 1 siège au Conseil national en 2011 et à le conserver lors des scrutins ultérieurs. Bien que concurrent de

<sup>259</sup> O. MAZZOLENI, *Nationalisme et populisme en Suisse*, op. cit., p. 97.

l'UDC dans le canton de Genève, c'est au sein du groupe UDC que siège ce conseiller national du MCG au niveau fédéral.

Dans le Tessin – le seul canton suisse qui soit uniquement italoophone –, c'est la Lega dei Ticinesi (Ligue des Tessinois) qui concurrence l'UDC. Fondée le 14 janvier 1991, elle s'est développée sur le modèle de la Lega Nord italienne d'Umberto Bossi, bien que non indépendantiste. Alors que ses performances électorales sont marginales sur le plan fédéral (mais elle a toujours bénéficié d'une représentation parlementaire), c'est au niveau cantonal qu'elle réalise une véritable percée. Enregistrant 16,1 % des voix le 1<sup>er</sup> avril 2007, la Lega di Ticinesi remporte 22,8 % des voix le 10 avril 2011 et 24,2 % lors du scrutin du 19 avril 2015. Depuis 2011, elle est ainsi le deuxième parti du canton du Tessin. Elle fait par ailleurs partie de la coalition qui dirige l'exécutif cantonal. Tout comme l'UDC et le MCG, elle dispose donc d'une expérience de l'exercice du pouvoir.

## CONCLUSION

---

La présente livraison du *Courrier hebdomadaire* a procédé à une radioscopie de l'extrême droite en Europe de l'Ouest au cours des quinze dernières années<sup>260</sup>. Cinq enseignements transversaux ressortent principalement et permettent de mieux appréhender l'actualité de ce courant politique en Europe occidentale.

Premièrement, l'extrême droite se renforce dans la majorité des pays d'Europe occidentale depuis une quinzaine d'années. Alors que certaines formations d'extrême droite étaient déjà relativement soutenues par les électeurs dans bon nombre de pays, ce soutien s'est généralement maintenu ou même amplifié. Dans plusieurs cas, cela a permis à ces formations d'intensifier leur présence parlementaire et, *in fine*, d'accroître leur capacité d'influence sur les processus décisionnels politiques<sup>261</sup>. Plus marquant encore, certains partis ont gagné une capacité d'influence directe en exerçant un rôle considérable au niveau d'un exécutif, que ce soit en soutenant un gouvernement minoritaire (au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas<sup>262</sup>) ou en participant directement à une coalition gouvernementale (en Autriche, en Finlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suisse). Jusqu'ici, quelques pays avaient été marqués par une absence structurelle de partis d'extrême droite au sein de leur paysage politique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais, dans plusieurs de ces cas, des formations d'extrême droite ont réussi à émerger ces dernières années et à s'imposer en un laps de temps particulièrement court. Il en est ainsi en Allemagne et en Espagne. Si aucun parti d'extrême droite n'exerce de responsabilités au sein d'un exécutif dans ces deux pays pour le moment, la forte présence parlementaire de ces formations politiques – que ce soit au niveau national ou à un niveau régional – n'en accroît pas moins leur capacité d'influence. Enfin, il est de rares cas où l'extrême droite peine à se développer, comme en Irlande, en Islande, au Luxembourg, à Malte ou au Portugal. Dans ces cas, ce n'est pas tant son inexistence qui est remarquée mais surtout son incapacité à être représentée au sein d'institutions et à peser dans le paysage politique.

Deuxièmement, l'accroissement électoral constaté marque un tournant dans l'histoire de l'extrême droite ouest-européenne. Alors que ce courant politique était isolé et marginalisé au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il a tenté de se recomposer dans les années 1950-1960 – par exemple avec le mouvement de Pierre Poujade en France –, généralement avec peu de succès. C'est seulement à partir des années 1980 qu'il a réussi à reprendre

---

<sup>260</sup> C'est-à-dire, pour rappel, depuis la publication de P. BLAISE, P. MOREAU (dir.), *Extrême droite et national-populisme en Europe de l'Ouest. Analyse par pays et approches transversales*, Bruxelles, CRISP, 2004.

<sup>261</sup> B. BIARD, L. BERNHARD, H.-G. BETZ (dir.), *Do they make a difference?, op. cit.*

<sup>262</sup> Mais aussi, au niveau régional, en Andalousie (Espagne).

son essor et à intégrer des systèmes partisans nationaux de manière durable<sup>263</sup>. Ce caractère durable tient à la stabilisation du soutien électoral des formations d'extrême droite mais aussi à leur capacité à survivre au-delà des leaders qui les incarnent, comme en France avec le Front national (FN, actuel Rassemblement national – RN) ou au Danemark avec le Dansk Folkeparti (DF). Ce *Courrier hebdomadaire* indique qu'une nouvelle phase marque le développement de l'extrême droite européenne, une phase qui est caractérisée par une tendance à la légitimation de ces partis (qui ne se réalise pas sans tension dans de nombreux cas, comme au Danemark, en France ou en Belgique néerlandophone) et à leur intégration croissante aux processus décisionnels. En conséquence, leur influence politique s'en trouve accrue. L'expérience de l'exercice du pouvoir que connaissent les partis d'extrême droite n'est par ailleurs pas systématiquement synonyme d'échecs électoraux subséquents pour ces formations. Si les cas autrichien, norvégien ou néerlandais indiquent qu'ils peuvent enregistrer des reculs électoraux après avoir intégré une coalition gouvernementale ou soutenu un gouvernement minoritaire, d'autres cas suggèrent qu'ils peuvent se maintenir, comme en Finlande, mais aussi se renforcer, comme en Suisse ou, jusque 2019 en tout cas, au Danemark<sup>264</sup>.

Un troisième enseignement à tirer de ce *Courrier hebdomadaire* concerne les facteurs explicatifs de la croissance des partis d'extrême droite. Alors que l'existence d'une crise économique est classiquement avancée comme étant à l'origine du succès de ces partis, il faut en réalité la considérer davantage comme un facteur facilitant leur émergence ou leur développement<sup>265</sup>. Les cas irlandais, islandais, portugais et – jusque récemment en tout cas – espagnol montrent combien des pays fortement affectés par une crise économique peuvent malgré cela être épargnés par l'extrême droite. À l'inverse, des pays peu affectés par une crise économique, comme la Norvège ou la Suisse, voient prospérer des formations appartenant à ce courant politique. Plusieurs explications permettent de comprendre ce qui se présente comme un paradoxe. Tout d'abord, une crise économique peut être construite, discursivement, par des partis ou leaders politiques. Qu'elle soit réelle ou imaginée, c'est la crainte des effets induits par une crise qui peut provoquer un soutien accru en faveur de formations d'extrême droite<sup>266</sup>. Ensuite, l'absence de partis d'extrême droite dans certains pays frappés par une crise économique peut s'expliquer par des facteurs davantage liés à la culture politique ou à l'histoire de ces pays. Du fait de son passé, l'Allemagne a ainsi longtemps vu l'extrême droite être marginalisée. Quant à elle, l'extrême droite espagnole a longtemps été délaissée car le fait de lui accorder son vote était considéré comme émettre un vote inutile. Par ailleurs, l'extrême droite peine parfois à se développer, que ce soit en raison de l'absence d'un leader charismatique capable de rassembler, par la concurrence qui s'opère entre plusieurs formations d'extrême droite ou par l'existence d'un cordon sanitaire politique et/ou médiatique, comme en Belgique francophone. Enfin, l'extrême droite se développe moins aisément en l'absence d'un sentiment national fort ou en l'absence de revendications nationalistes de la part de ses représentants, comme à nouveau en Belgique francophone.

<sup>263</sup> A. WIDFELDT, « A fourth phase of the extreme right? Nordic immigration-critical parties in a comparative context », *Nordeuropa forum*, n° 1-2, 2010, p. 7-31.

<sup>264</sup> À cet égard, l'Autriche peut sans doute même se retrouver aussi dans cette catégorie, au vu des résultats obtenus par le FPÖ au scrutin européen de mai 2019.

<sup>265</sup> H. KRIESI, T. S. PAPPAS (dir.), *European populism in the shadow of the great recession*, op. cit.

<sup>266</sup> B. MOFFITT, *The global rise of populism. Performance, political style, and representation*, Stanford, Stanford University Press, 2016.

Le quatrième enseignement tient à la typologie des partis d'extrême droite dressée dans l'introduction de ce *Courrier hebdomadaire*, qui distingue l'extrême droite néo-nazie, l'extrême droite nationale-populiste, l'extrême droite eurosceptique, l'extrême droite traditionaliste ou intégriste, et l'extrême droite reposant sur une stratégie gramscienne (« nouvelle droite »). Bien que ces différents types puissent s'entremêler, la radiographie de l'extrême droite européenne réalisée ici permet de mettre en évidence que ce sont principalement les extrêmes droites nationale-populiste et eurosceptique – recourant généralement aussi à une stratégie gramscienne – qui dominent à l'heure actuelle en Europe occidentale. Bien qu'elle soit encore présente, l'extrême droite néo-nazie peine à se développer, comme le montrent plusieurs exemples allemands, maltais ou britanniques. Cela tient notamment au fait que des contraintes légales restreignent la liberté des partis néo-nazis, par exemple en prévoyant la possibilité de les interdire. Mais cela tient aussi au fait que de nombreux partis d'extrême droite choisissent délibérément d'opter pour une stratégie de dédramatisation – ce qui implique au premier chef d'écarter *de facto* toute référence au nazisme – afin de dépasser un plafond de verre éventuel et de prétendre à l'exercice du pouvoir. C'est par exemple le cas du Freiheitliche Partei Österreichs (FPÖ), qui s'est historiquement développé sur une base néo-nazie et qui a gouverné l'Autriche à trois reprises, ou du Sverigedemokraterna (SD), qui espère profiter de sa position de parti pivot pour intégrer une majorité en Suède. Enfin, l'extrême droite traditionaliste ou intégriste est peu performante. Elle est notamment représentée par le National Front britannique et par le National Party irlandais, qui sont tous deux incapables d'obtenir une représentation au sein d'assemblées parlementaires.

Le cinquième et dernier enseignement de ce *Courrier hebdomadaire* porte sur la capacité, ou plutôt sur l'incapacité, des partis politiques à se partager le créneau de l'extrême droite. Comme l'ont démontré un grand nombre de cas, lorsque plusieurs formations politiques tentent de mobiliser le créneau de l'extrême droite au même moment, seule une d'entre elles – au plus – parvient à subsister. Généralement, c'est le parti historique qui se maintient, au détriment des scissions. Tel est le cas en France du FN (puis RN), face au Mouvement national républicain (MNR) et au parti Les Patriotes (LP) ; en Autriche, du FPÖ face au Bündnis Zukunft Österreich (BZÖ) ; en Finlande, du Perussuomalaiset (PS) face à la Sininen Tulevaisuus (ST) ; ou encore, en Suisse, de l'Union démocratique du centre (UDC) face au Parti bourgeois-démocratique (PBD). Dans d'autres cas, c'est au détriment d'un parti d'extrême droite implanté que certaines formations parviennent à s'imposer. Tel est le cas, par exemple, aux Pays-Bas avec le Forum voor Democratie (FvD) qui, en mai 2019, prive le Partij voor de Vrijheid (PVV) de toute représentation au Parlement européen. Enfin, dans certains cas, la concurrence entre plusieurs formations d'extrême droite ne permet à aucune d'entre elles de s'imposer, comme en Belgique francophone.



Le CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques, est un organisme indépendant. Ses travaux s'attachent à montrer les enjeux de la décision politique, à expliquer les mécanismes par lesquels elle s'opère, et à analyser le rôle des acteurs qui y prennent part, que ces acteurs soient politiques, économiques, sociaux, associatifs, etc.

Par ses publications, le CRISP met à la disposition d'un public désireux de comprendre la société belge des informations de haute qualité, dans un souci d'exactitude, de pertinence et de pluralisme. Son objectif est de livrer à ce public les clés d'explication du fonctionnement du système socio-politique belge et de mettre en évidence les structures réelles du pouvoir, en Belgique et dans le cadre de l'Union européenne.

Le *Courrier hebdomadaire* paraît au rythme de 40 numéros par an, certaines livraisons correspondant à deux numéros. Chaque livraison est une monographie consacrée à l'étude approfondie d'un aspect de la vie politique, économique ou sociale au sens large. La revue du CRISP constitue depuis 1959 une source d'information incontournable sur des sujets variés : partis politiques, organisations représentatives d'intérêts sociaux et groupes de pression divers, évolution et fonctionnement des institutions, négociations communautaires, histoire politique, groupes d'entreprises et structures du tissu économique, conflits sociaux, enseignement, immigration, vie associative et culturelle, questions environnementales, européennes, etc. C'est également dans le *Courrier hebdomadaire* que sont publiés les résultats des élections commentés par le CRISP.

Les auteurs publiés sont soit des chercheurs du CRISP, formés en diverses disciplines des sciences humaines, soit des spécialistes extérieurs provenant des mondes scientifique, associatif et socio-politique. Dans tous les cas, les textes sont revus avant publication par le rédacteur en chef et par un groupe d'experts sélectionnés en fonction de la problématique abordée, afin de garantir la fiabilité de l'information proposée. Cette fiabilité, ainsi que la rigoureuse objectivité du *Courrier hebdomadaire*, constituent les atouts principaux d'une revue dont la qualité est établie et reconnue depuis près de 60 ans.

---

**Fondateur :** Jules Gérard-Libois

**Président :** Vincent de Coorebyter

**Équipe de recherche :**

Benjamin Biard, Pierre Blaise (*secrétaire général*), Fabienne Collard, Jean Faniel (*directeur général*), Cédric Istasse, Vincent Lefebve, Caroline Sägesser, David Van Den Abbeel (*coordinateur du secteur Économie*), Marcus Wunderle

**Conseil d'administration :**

Louise-Marie Bataille, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président honoraire*), Vincent de Coorebyter (*président*), Hugues Dumont, Éric Geerkens, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Laura Iker, Patrick Lefèvre, Michel Molitor (*vice-président*), Solveig Pahud, Pierre Reman, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte

## Derniers numéros du *Courrier hebdomadaire* parus

- 2418-2419 Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019)  
II. Analyse nationale  
Cédric Istasse
- 2416-2417 Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019)  
I. Analyse par région  
Cédric Istasse
- 2414-2415 Les résultats des élections régionales et communautaires du 26 mai 2019  
Benjamin Biard, Pierre Blaise, Jean Faniel, Cédric Istasse  
et Caroline Sägesser
- 2412-2413 Histoire, mémoire et identité :  
les fêtes nationales, régionales et communautaires en Belgique  
Cédric Istasse
- 2410-2411 Les facteurs déterminant la proportion de femmes parmi les élus.  
L'exemple du scrutin local du 14 octobre 2018  
Cédric Istasse et David Van Den Abbeel
- 2408-2409 La préparation des élections régionales et communautaires  
du 26 mai 2019  
Benjamin Biard, Pierre Blaise, Jean Faniel, Cédric Istasse,  
Vincent Lefebve et Caroline Sägesser
- 2406-2407 La préparation des élections fédérales et européennes du 26 mai 2019  
Benjamin Biard, Pierre Blaise, Jean Faniel, Cédric Istasse,  
Vincent Lefebve et Caroline Sägesser
- 2405 Le système des prestations familiales en Belgique avant la sixième  
réforme de l'État  
Vaia Demertzis
- 2403-2404 La politique énergétique en Europe  
Fabienne Collard
- 2401-2402 Les circonscriptions électorales du Parlement wallon  
Frédéric Bouhon, Andy Jousten et Zoé Vrolix
- 2399-2400 L'Église orthodoxe en Belgique  
Serge Model

La collection intégrale du *Courrier hebdomadaire* est accessible sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info).

L'accès est gratuit pour les numéros parus avant 2017.

---

Découvrez notre catalogue complet incluant nos autres publications sur  
[www.crisp.be](http://www.crisp.be).

Pour être informé de nos publications dès leur parution,  
inscrivez-vous en ligne à notre lettre d'information électronique.